SEPTEMBRE 2012

pour parler profession

LA REVUE DE L'ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO

17 façons d'enrichir votre enseignement

ENSEIGNER LA LITTÉRATIE FINANCIÈRE

DAVID SUZUKI NOUS A DIT

Pleins feux sur LeSage

L'ancien juge en chef de l'Ontario met en perspective son rapport et ses recommandations

BrightLink®

L'interactivité 3.0

Changez la source et continuez à écrire

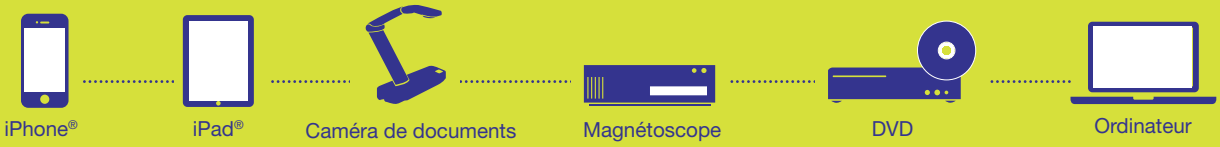

Comprend aussi :

- **Connectivité HDMI**
- **Annotation instantanée**
- **Stylet double**
- **Focale ultracourte** (diagonale jusqu'à 100 po à une distance de 10 po)
- **Haut-parleurs 16 W**

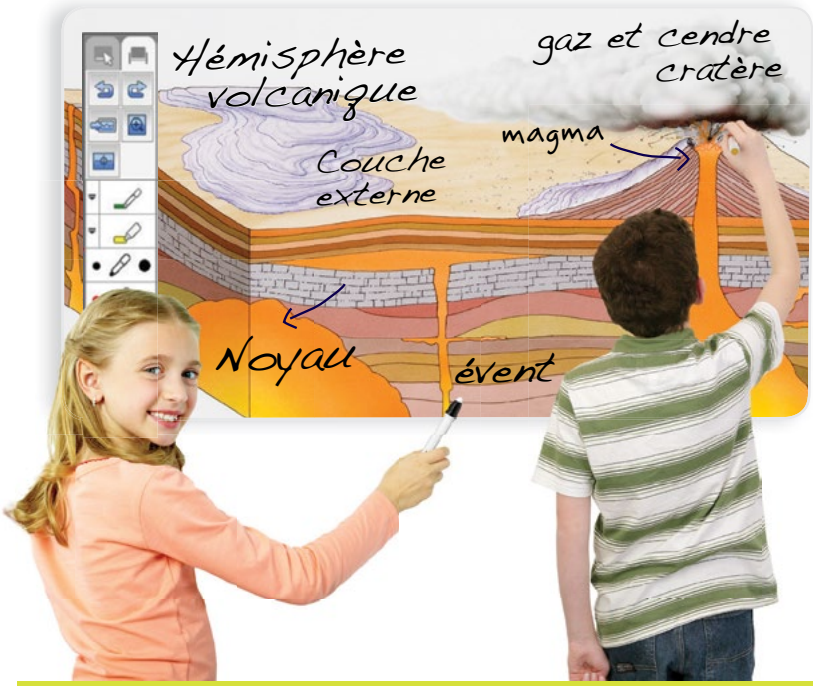

Seuls les nouveaux projecteurs interactifs Epson BrightLink® 475Wi, 480i et 485Wi permettent de brancher un iPad, une caméra de documents, un magnétoscope, un lecteur de DVD ou même de tout débrancher (même l'ordinateur) et de continuer à écrire.

Et les outils d'annotation instantanée vous accordent ce qu'aucun autre tableau blanc interactif ou projecteur interactif ne peut vous offrir – la liberté de passer d'un outil à un autre, tout en conservant l'interactivité et le niveau d'intérêt.

Écrivez autant que vous voulez!

epson.ca/WriteOn-PP1

(en anglais seulement)

3 NOUVEAUX projecteurs interactifs à focale ultracourte

	Résolution	Lumens*
BrightLink® 475Wi	WXGA	2 600
BrightLink® 480i	XGA	3 000
BrightLink® 485Wi	WXGA	3 100

* La sortie lumineuse couleur et blanche varie en fonction du mode sélectionné. La sortie en blanc est mesurée à l'aide de la norme ISO 21118.

EPSON et PowerLite sont des marques déposées et EPSON Exceed Your Vision est un logo déposé de Seiko Epson Corporation. BrightLink est une marque déposée d'Epson America, Inc. Tous les autres noms de produits et de marques sont des marques de commerce et (ou) des marques déposées de leurs sociétés respectives. Epson renonce à tout droit à l'égard de ces marques. © 2012 Epson America, Inc. Les spécifications des produits sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

EPSON®
EXCEED YOUR VISION

dans ce numéro

SEPTEMBRE 2012

rubriques

3 À L'ORDRE
4 MOT DE LA PRÉSIDENTE
5 MOT DU REGISTRAIRE
6 COURRIER DES LECTEURS
11 RÉSEAUTAGE

chroniques

16 ENSEIGNANTE EXEMPLAIRE
Visitez la salle de classe virtuelle de Mary Jane Page, EAO.

22 ENSEIGNANT REMARQUABLE
La chanteuse Michelle Wright se souvient de M. Giles.

72 EXAMEN FINAL
David Suzuki nous a dit.

ressources

54 TECHNOLOGIQUE
De nouvelles façons d'enseigner aux élèves non verbaux

55 LU, VU, ENTENDU
C comme Catastrophe / Complices dans la réussite / Les truffes, des petites douceurs pour les enseignants / Améliorer le comportement des élèves / La lecture autonome / et d'autres…

60 CYBERESPACE
Célébration francophone

autoréglementation

62 AFFAIRES OFFICIELLES
Rapport LeSage / Réunion du conseil / Portrait de nos membres / Nominations / QA / Agrément / Règlement de litiges / Audiences

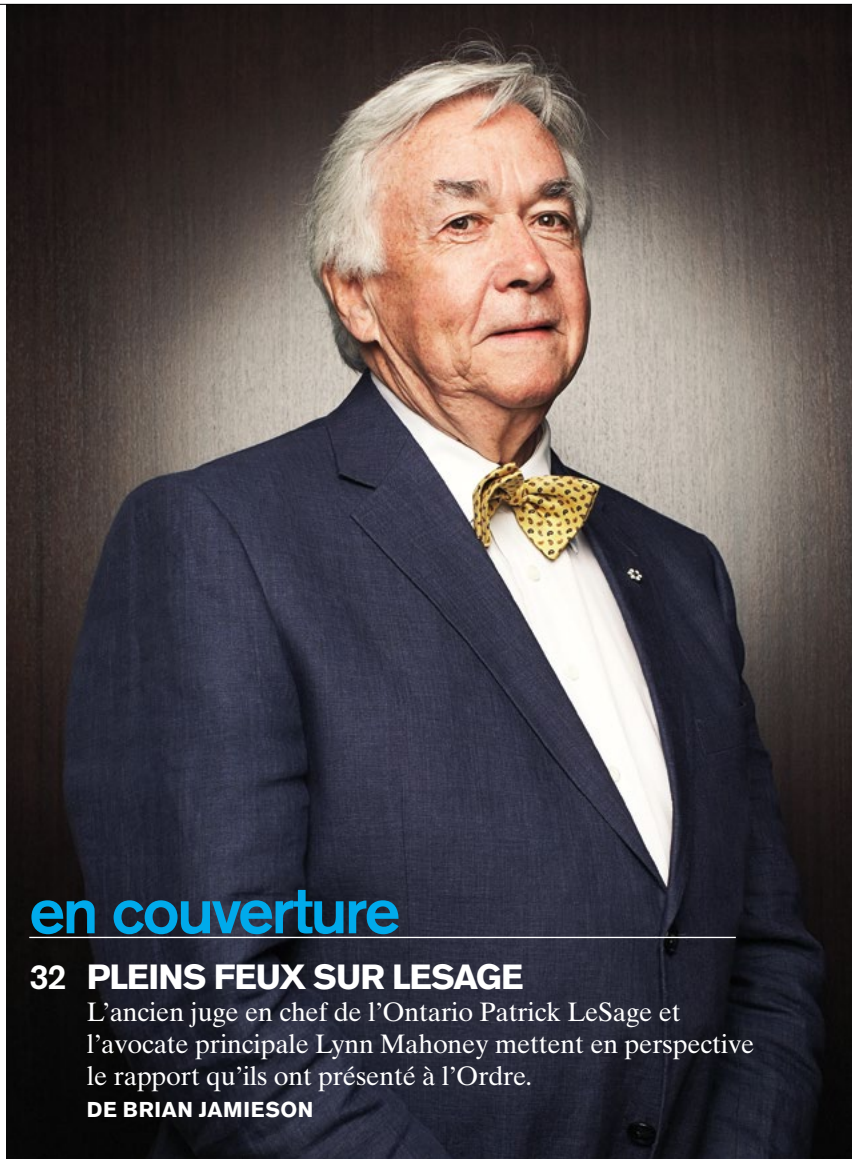

en couverture

32 PLEINS FEUX SUR LESAGE
L'ancien juge en chef de l'Ontario Patrick LeSage et l'avocate principale Lynn Mahoney mettent en perspective le rapport qu'ils ont présenté à l'Ordre.
DE BRIAN JAMIESON

40 LITTÉRATIE FINANCIÈRE
Inculquer le sens des finances aux élèves
DE MICHAEL BENEDICT

45 SONDAGE AUPRÈS DES MEMBRES 2012
Les résultats de notre 10e sondage annuel sont arrivés.
DE TRACY HUFFMAN

49 17 FAÇONS D'ENRICHIR VOTRE ENSEIGNEMENT
De bonnes idées pour bien commencer l'année
DE LISA VAN DE GEYN

53 SOUVENIRS DE LLOYD DENNIS
Amis et collègues se souviennent d'un homme qui a contribué à donner forme à l'enseignement contemporain.
D'HELEN DOLIK

«J'aime» la page

Vous aimez.

Facebook de l'Ordre!

Consultez notre page Facebook dès aujourd'hui et vous pourrez :

- participer à des sondages
- savoir qui a visité nos bureaux et en apprendre sur eux
- lire les plus récentes nouvelles sur l'Ordre
- connaître les toutes dernières offres d'emploi à l'Ordre
- être au courant des événements, concours et remises de prix
- et plus encore!

Consultez **facebook.com/EnseignementOntario** et cliquez sur «**J'aime**» dès maintenant!

pour parler profession

SEPTEMBRE 2012

Comité de rédaction
Annilee Jarvis, EAO (présidente)
Marie-Louise Chartrand; Irene Dembek, EAO; Bill Kirkwood; Darlene Mead, EAO

Éditeur
Richard Lewko

Rédacteur en chef
Philip Carter

Directrice de la rédaction
Jacqueline Kovacs

Rédactrice principale
Véronique Ponce

Rédactrice adjointe
Leata Lekushoff

Directrice de la production
Stéphanie McLean

Responsable des critiques de livre
Rochelle Pomerance

Traduction et révision
Luci English, Julie Fournel, Véronique Ponce, Marie-Josée Roy

Collaboratrices/Collaborateurs
Gabrielle Barkany, EAO; Nadine Carpenter; Tan Crombie; Dominique Desrochers; Caroline Fredericks; Pierre Igot; Lynne Latulippe, EAO; Lucie Leblanc; Liz Papadopoulos, EAO; André Pineault; Marie-Chantal Pineault; Yvan Pineault; Geri Savits-Fine; Francine Tardif; Stéphanie Tétrault; Michael Salvatori, EAO; Lyse Ward

Distribution
Kerry Walford

Direction artistique et production
Studio 141 Inc.

Photo en couverture
Jaime Hogge

Pour parler profession est la publication trimestrielle de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Elle informe ses membres de ses activités et de ses décisions. La revue permet la discussion sur des questions d'intérêt concernant l'enseignement, l'apprentissage, le perfectionnement professionnel et les normes d'exercice.

Le point de vue exprimé dans un article n'engage que son auteur et ne représente pas nécessairement la position officielle de l'Ordre.

Nous vous incitons à reproduire, en tout ou en partie, les articles du présent numéro. Nous vous demandons cependant de bien vouloir indiquer que le texte provient du numéro de septembre 2012 de la revue *Pour parler profession* de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Nous vous invitons à nous écrire et à nous envoyer des articles sur la profession. Nous ne retournons pas les manuscrits non sollicités.

ISSN 1206-8799

Envoi de publications canadiennes – Convention de vente nº 40064343
Veuillez retourner les envois non distribuables au Canada à :

Adresse
Pour parler profession, Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
101, rue Bloor Ouest, Toronto (Ontario) M5S 0A1
revue@oeeo.ca ou abonnements@oeeo.ca

Abonnement
Les membres de l'Ordre reçoivent la revue automatiquement.
Pour vous abonner, voir l'annonce ci-contre.

Publicité
Dovetail Communications
Tél. : 905-886-6640
Téléc. : 905-886-6615
Courriel : psadvertising@dvtail.com

Impression
Imprimé avec de l'encre végétale sur du papier certifié FSC® par Transcontinental Printing, Owen Sound (Ontario)

Pour parler profession est aussi inscrit au Programme de recyclage «boîtes bleues» financé par l'industrie :

MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C011825

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

L'Ordre est l'organisme d'autoréglementation de la profession enseignante en Ontario. Toute personne qualifiée pour enseigner dans la province peut en devenir membre; c'est d'ailleurs une exigence pour qui veut conserver l'autorisation d'enseigner.

Le public et la profession s'en remettent à l'Ordre pour que les pédagogues reçoivent la formation requise en vue d'offrir aux élèves de l'Ontario une éducation de qualité, aujourd'hui comme demain. L'Ordre détermine les normes d'exercice et de déontologie pour ses membres, agrée les programmes de formation professionnelle et approuve les fournisseurs.

L'Ordre réglemente les qualifications requises pour enseigner, fait enquête sur les plaintes déposées contre ses membres et prend les mesures disciplinaires appropriées.

Conseil de l'Ordre

Présidente
Liz Papadopoulos, EAO

Vice-président
Marc Dubois, EAO

Membres
Danny Anckle; Alexander (Sandy) Bass, EAO; Christine Bellini, EAO; Jean-Luc Bernard; Dave Bird, EAO; Ahmed Bouragba, EAO; Maria Bouwmeester, EAO; Shabnum Budhwani; Marie-Louise Chartrand; Monique Châteauvert; Irene Dembek, EAO; Angela De Palma, EAO; Gale Dores, EAO; Monika Ferenczy, EAO; Dobi-Dawn Frenette; Robert Gagné; E. Clyde Glasgow; Jacqueline Gray, EAO; Mel Greif; Allyn Janicki, EAO; Matthew Kavanagh, EAO; Bill Kirkwood; Shanlee Linton, EAO; Myreille Loubert, EAO; Mary Lou Mackie, EAO; Terry Price, EAO; Susan Robertson; Vicki Shannon, EAO; Louis Sloan, EAO; Pauline Smart; Kara Smith, EAO; John Tucker; Demetri Vacratsis, EAO; Wes Vickers, EAO

Registraire
Michael Salvatori, EAO

Registraire adjoint
Joe Jamieson, EAO

Directrices/Directeur
Francine Dutrisac, EAO; Enquêtes et audiences
Richard Lewko; Services généraux et soutien au conseil
Michelle Longlade, EAO; Normes d'exercice et agrément
Linda Zaks-Walker, EAO; Services aux membres

Vous connaissez quelqu'un qui s'intéresse à l'enseignement?

Pourquoi ne pas l'abonner à *Pour parler profession*? Ainsi cette personne pourra-t-elle lire des articles intéressants sur la profession enseignante et connaître les nouveautés en Ontario.

Quatre numéros par an : 10 $ au Canada ou 20 $ à l'étranger
Pour s'abonner, il suffit d'envoyer les renseignements suivants, accompagnés d'un chèque ou d'un numéro de carte de crédit :

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ **Province** _____
Code postal _____ **Pays** _____

Par télécopieur : 416-961-8822
Par la poste : Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
101, rue Bloor Ouest, Toronto (Ontario) M5S 0A1

Le coût de la revue pour les membres de l'Ordre est inclus dans la cotisation annuelle. Pour en savoir plus sur l'abonnement, envoyez un courriel à **abonnements@oeeo.ca** ou téléphonez au 416-961-8800 (sans frais en Ontario : 1-888-534-2222), poste 656.

À L'ORDRE

Vos élèves ont-ils créé des travaux d'art sur papier? Voulez-vous les exposer à l'Ordre? Pour en savoir plus, communiquez avec Martine Jeudy, par téléphone au 416-961-8800, poste 803 (sans frais en Ontario au 1-888-534-2222) ou par courriel à **mjeudy@oeeo.ca**.

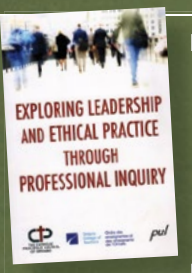

L'Ordre est le fier récipiendaire du prix de l'ACÉFÉ des publications pour son ouvrage *Exploring Leadership and Ethical Practice through Professional Inquiry*. Le prix, remis par l'Association canadienne pour l'étude des fondements de l'éducation (ACÉFÉ), reconnaît l'apport de publications à l'avancement des connaissances dans les disciplines liées aux fondements de l'éducation. Félicitations à Déirdre Smith, EAO et à Patricia Goldblatt, EAO qui ont dirigé l'ouvrage.

Lors de la 58e édition des Prix Kenneth R. Wilson, *Pour parler profession* a gagné l'or dans la catégorie Meilleure photographie pour son article «Sur la ligne de tir» (déc. 2011) et l'argent dans la même catégorie pour «Haute spécialisation» (sept. 2011).

Ancrée dans la confiance du public

AUTORÉGLEMENTATION EN ENSEIGNEMENT

DE LIZ PAPADOPOULOS, EAO

Le mois de septembre est souvent synonyme de renouveau. Alors que nous nous familiarisons avec nos nouvelles affectations, nous commençons la nouvelle année scolaire dans de nouvelles classes, entourés de jeunes sourires timides.

À l'Ordre, nous vivons aussi un renouveau. Le printemps dernier, les membres de la profession enseignante ont élu un nouveau conseil. Je tiens à remercier tous les membres qui ont voté aux récentes élections et le conseil qui m'a réélue en tant que présidente.

La photo en couverture est celle de l'ancien juge en chef de l'Ontario Patrick LeSage. L'Ordre l'a choisi en tant qu'expert pour effectuer un examen complet de ses procédures et pratiques disciplinaires. M. LeSage est aussi aimable et charmant qu'il en a l'air. Il nous a donné de bons conseils empreints de perspicacité pour que nous puissions continuer de servir efficacement l'intérêt du public et d'inspirer sa confiance pour le système d'éducation.

La réflexion et l'examen sont des pierres angulaires de notre structure opérationnelle.

En juin, nous avons rendu public le rapport LeSage, lequel contient 49 recommandations. Nombre d'entre elles demandent que l'Ordre, le gouvernement provincial et les conseils scolaires améliorent les processus consistant à rapporter et à échanger les informations. Selon M. LeSage, l'Ordre doit améliorer certains aspects de ses pratiques pour que le public ait davantage confiance en la capacité de notre profession à se régir dans l'intérêt du public.

Je suis fière d'avoir l'occasion de continuer à servir notre profession au sein du sixième conseil et de procéder rapidement à la mise en œuvre des recommandations de M. LeSage.

Le rapport LeSage met l'accent sur les mesures à prendre pour améliorer la transparence et la productivité de tout le processus d'enquête et de discipline. C'est dans le meilleur intérêt du public de traiter les plaintes déposées contre les membres de la profession le plus rapidement possible. Les victimes ont le droit de s'attendre à ce que nous traitions leur cas promptement.

En bref, on nous a dit qu'il fallait travailler plus rapidement.

Une façon de le faire est d'avoir des échéances plus courtes dès le début d'une enquête pour que l'information sur la faute professionnelle ou l'incompétence d'un membre soit communiquée plus rapidement des conseils scolaires à l'Ordre, de l'Ordre à ses membres, ou de l'Ordre au public. M. LeSage recommande, par exemple, que les réunions des membres des sous-comités se déroulent durant des journées consécutives complètes afin d'éviter les retards.

La plupart des membres du conseil sont des enseignantes et enseignants qui doivent relever le défi d'équilibrer travail à l'Ordre et tâches d'enseignement. Puisque les cas de discipline doivent être examinés plus rapidement, les quelques prochaines années représenteront un défi à cet égard pour notre nouveau conseil.

En juin, l'ancien conseil de l'Ordre a approuvé 43 des 49 recommandations du rapport LeSage et demandé plus de renseignements sur les six autres. Plus de la moitié des recommandations exigeant des modifications aux lois provinciales, l'Ordre en a déjà transmis 26 à la ministre de l'Éducation.

En votant pour le sixième conseil, les membres de l'Ordre ont élu un groupe de personnes exceptionnelles qui comprennent les complexités de notre profession. Tandis que nous travaillons à mettre en œuvre cet ambitieux programme, les membres du conseil enrichiront le débat de leurs connaissances et de leur sagesse.

Nous vous tiendrons au courant de nos progrès.

L'évaluation engendre le succès : le vôtre, le nôtre et celui de vos élèves

L'ÉVALUATION DES ÉLÈVES EST LA PREMIÈRE ET LA PLUS IMPORTANTE TÂCHE DE TOUT BON PÉDAGOGUE EN SEPTEMBRE. L'INFORMATION RECUEILLIE PERMET D'ALLER DE L'AVANT. **DE MICHAEL SALVATORI, EAO**

Mieux vous évaluez les connaissances, aptitudes et habiletés de vos élèves, et planifiez vos leçons en conséquence, mieux les élèves se développent et s'améliorent au fil de l'année.

Le progrès de toute entreprise nécessite un temps de réflexion et d'évaluation. La même chose s'applique à vos élèves, à vous-même en tant qu'apprenant la vie durant, et à l'Ordre en tant qu'organisme de réglementation. Voilà pourquoi nous apprécions tellement le fait de pouvoir profiter du rapport de l'ancien juge en chef de l'Ontario Patrick LeSage. (voir page 32)

En effet, en été 2011, l'Ordre lui a donné le mandat d'évaluer ses procédures et pratiques disciplinaires. Neuf mois et 49 recommandations plus tard, il nous remettait un plan directeur pour nous aider à faire des changements et à renforcer notre capacité d'agir dans l'intérêt du public.

Le conseil de l'Ordre a approuvé les recommandations en juin, demandé qu'on en étudie quelques-unes plus en profondeur et transmis au gouvernement provincial celles qui nécessitent des modifications législatives. Entre-temps, nous avons pris des mesures qui ne requièrent aucune modification de la loi, comme un calendrier d'audience plus serré et un soutien accru des comités afin que les cas de discipline soient résolus plus rapidement.

Nous exerçons nos fonctions en vertu d'une loi vieille de quinze ans. Mais nous travaillons également avec nos collègues du ministère de l'Éducation à reformuler les termes de la loi et des règlements qui régissent l'Ordre. Dans certains cas, la loi viendra tout simplement confirmer des pratiques de longue date, comme la possibilité de «Trouver un membre» en ligne.

Ce travail important et d'envergure améliora notre efficacité. Par exemple, nous pourrons expédier les questions de discipline non contestées. Ainsi, nous interviendrons beaucoup plus rapidement pour résoudre le problème sans investir le temps et les ressources qu'il vaudrait mieux consacrer à d'autres aspects de notre travail dans l'intérêt du public.

PHOTOS : MATTHEW PLEXMAN

Notre comité d'enquête pourra étudier les plaintes selon des critères plus larges et éliminer celles qui ne méritent aucune considération subséquente ou qui n'avancent en rien l'intérêt du public. Cette mesure aidera à solidifier les moyens actuels d'empêcher les accusations mensongères d'aller au-delà de l'enquête initiale et à protéger la réputation des membres.

Vous verrez dans notre site web que nous avons relié les avis d'audience et les décisions disciplinaires au tableau des membres afin d'accroître notre transparence.

Nous sommes fiers du travail que nous accomplissons dans l'intérêt du public et nous n'avons pas peur d'évaluer minutieusement ce que nous faisons afin de le faire encore mieux. La sollicitation d'une évaluation externe aura été un investissement dans notre avenir et une affirmation de la confiance dont jouissent nos procédures, nos pratiques, nos membres et notre personnel. Néanmoins, le meilleur regard est souvent le premier.

Vous savez de quoi je parle.

Ce qui se passe à l'arrivée des élèves le premier jour d'école et au fil de vos démarches pour les connaître, pour comprendre leur vécu et pour tenir compte de leur apprentissage antérieur vous permet de mieux les aider. Ces premières évaluations vous guident dans la planification de l'année scolaire et contribuent au succès des élèves.

Voilà ce que l'évaluation de l'ancien juge en chef de l'Ontario a accompli pour votre Ordre.

M. Salvatori

courrier des lecteurs

Pour parler profession vous invite à écrire des lettres et des articles sur des domaines d'intérêt pour la profession. Nous nous réservons le droit d'abréger vos textes. Pour être considérée aux fins de publication, une lettre doit comporter le numéro de téléphone de jour de son auteur. Envoyez votre texte à **revue@oeeo.ca** *ou à Rédaction, Pour parler profession, 101, rue Bloor Ouest, Toronto (Ontario) M5S 0A1.*

GERRY DEE ENGLOBE LA SATIRE ET LA PARODIE, DEUX GENRES QUI REHAUSSENT LE PROGRAMME-CADRE D'ANGLAIS.

Bouffonneries

Tout médecin qui regarde pour la première fois la série télévisée intitulée *Scrubs* aurait en horreur les bouffonneries qui y figurent. L'émission *Mr. D* n'a pas pour but d'éduquer les futurs enseignants. M. B. devrait apprendre à se détendre.

Victor J. Bishop, EAO, enseigne le français à la Markham District High School du York Region District School Board.

Réponse à un commentaire

En tant que nouvel enseignant, je crois que les commentaires formulés dans l'examen final de Gerry Dee (mars 2012) a fait la lumière sur des défis que j'ai dû relever en gestion de classe au secondaire. Au lieu de déterminer que la courte entrevue de M. Dee «glorifiait» un comportement inacceptable en classe, comme le fait M. Berish (juin 2012), les enseignants devraient promouvoir l'étude des médias et l'examen de tout divertissement d'un œil critique. Bien que le personnage de l'émission *Mr. D* représente un élément partiellement autobiographique, il ne s'agit pas là d'une expérience éducative authentique. La prestation humoristique de Gerry Dee englobe la satire et la parodie, deux genres qui rehaussent le programme-cadre d'anglais. Visionner l'émission en classe, examiner les raisons pour lesquelles les situations sont exagérées et comprendre comment cette technique est utilisée dans plusieurs formes médiatiques pourrait faciliter l'enseignement du programme-cadre de façon pertinente et captivante. Comme enseignant, nous devrions demander aux élèves d'évaluer pourquoi M. Dee se moque de la profession enseignante et comment la comédie dépasse les frontières culturelles.

Paul Crisostimo, EAO, enseigne le commerce et l'anglais à la Corpus Christi Catholic Secondary School du Halton Catholic District School Board.

Erratum : Dans l'article «Fournitures demandées» du numéro de juin, nous aurions dû mentionner le site canadien de la compagnie School Specialty (**schoolspecialty.ca**) au lieu du site américain. Nous nous excusons de cette erreur.

Souvenirs

J'étais dans la cuisine avec ma femme lorsqu'elle lève soudain les yeux de la revue qu'elle est en train de lire et me demande «M. Stern de l'école Streetsville ne t'aurait-il pas déjà enseigné?»

«C'est grâce à lui si je suis devenu enseignant!», je lui réponds. C'est là qu'elle me tend votre article sur Lawrence Stern, l'enseignant remarquable de Zaib Shaikh (juin 2012).

Mon frère, Daniel King, jouait le rôle de Puck dans *Le Songe d'une nuit d'été* dont on parle dans l'article. Durant une scène difficile représentant un fantasme masculin (M. Stern n'aurait jamais supprimé une telle scène, car il aimait les défis), mon frère avait décidé d'apaiser la tension en ajoutant un coup de poing à l'épaule de l'autre acteur comme un gars costaud le ferait. Toute la salle a entendu M. Stern crier : «On n'improvise pas Shakespeare!» D'emblée, le public a éclaté de rire. M. Shaikh a raison, M. Stern savait certainement comment encourager ses élèves. C'était un homme très sérieux qui avait aussi un sens de l'humour fantastique.

J'ai abandonné mes études secondaires avant de finir ma 13e année. Je suis retourné à l'école un seul trimestre quelques années plus tard pour finir mes études (tout en travaillant à temps plein en soirée). Lawrence Stern était mon enseignant d'anglais. Il m'avait déjà enseigné et je lui avais causé bien des difficultés. Retourner aux études en tant que jeune adulte m'a donné une perspective différente sur lui et sur l'apprentissage en général. Ce trimestre-là, j'ai obtenu un A en anglais pour la première fois; ce fut les 80 pour cent les plus difficiles à obtenir de toute ma scolarité. L'expérience précédente qu'il avait de mon rendement ne l'avait pas mal disposé à mon égard. Il avait reconnu la voix d'un écrivain dans mon travail et m'avait encouragé. Vous n'avez pas idée de l'importance, pour un décrocheur, d'entendre un tel commentaire provenant d'un enseignant comme M. Stern. Quatre ans plus tard, j'ai obtenu un grade universitaire en anglais de l'Université de Guelph.

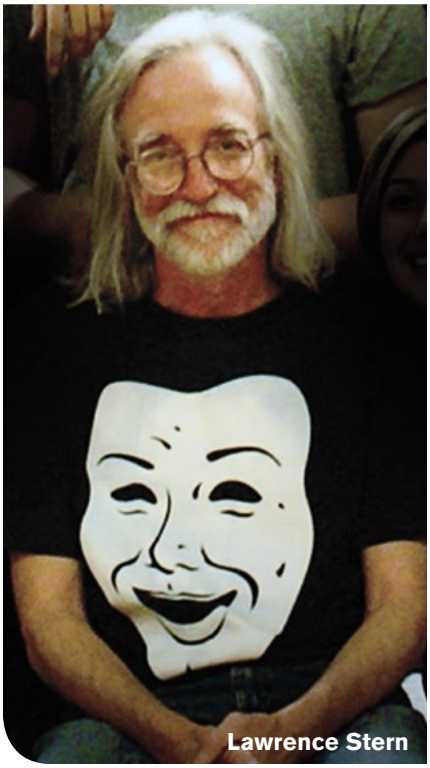
Lawrence Stern

Bien plus tard, quand j'ai commencé à enseigner, j'ai dit que M. Stern avait été un de mes mentors. J'enseigne maintenant depuis un certain nombre d'années et je me lance encore, à l'occasion, dans une diatribe à la Stern afin que les élèves puissent goûter à la passion et à la générosité. Enseigner peut parfois paraître austère et impersonnel, mais M. Stern représentait tout le contraire. J'aspire à en faire autant avec mes élèves. Quand j'ai affaire à un élève particulièrement difficile, je pense à un gars qui plaçait toujours la barre haut, mais qui encourageait ses élèves à atteindre leur plein potentiel, quel qu'il soit, sans jamais leur en garder rancune.

ENSEIGNER PEUT PARFOIS PARAÎTRE AUSTÈRE ET IMPERSONNEL, MAIS M. STERN REPRÉSENTAIT TOUT LE CONTRAIRE. J'ASPIRE À EN FAIRE AUTANT AVEC MES ÉLÈVES.

Il était réellement un enseignant exceptionnel. J'écris ces mots la larme à l'œil parce que je ne savais pas qu'il n'était plus parmi nous.

Timothy King, EAO, enseigne l'anglais, les médias et le génie informatique à la Centre Wellington District High School de l'Upper Grand District School Board.

Vous prenez votre retraite?

Si vous prenez votre retraite cette année et ne prévoyez pas enseigner dans les écoles financées par la province, vous pouvez changer votre statut de membre dans le tableau public.

Rendez-vous à **oeeo.ca** Formulaires Avis de retraite et renvoyez-nous cet avis par télécopieur ou par la poste. Votre nom sera suivi du statut «à la retraite» dans le tableau au lieu de «suspendu pour non-paiement de la cotisation».

Téléphonez au 416-961-8800 ou sans frais en Ontario au 1-888-534-2222, pour recevoir le formulaire par la poste.

Non! Vraiment?

Je suis déçue de constater que *Pour parler profession* ressent le besoin de consacrer sa couverture à des fournitures scolaires – quoique je ne veuille pas les voir ailleurs, non plus.

Des enseignantes et enseignants auraient recommandé d'acheter ces fournitures pour ma classe. Bien que frustrée de constater que l'ordre professionnel dont je suis membre attribue un certain mérite à un tel article, j'enrage à l'idée que l'Ordre publie un reportage suggérant que j'approvisionne ma salle de classe des fournitures illustrées et, j'imagine, que j'en assume le coût. Oui, la petite boîte incrustée nº 19 est jolie; la petite boîte argentée nº 10 est charmante; les ciseaux colorés nº 7 sont *cool* sans oublier les règles multicolores et les effaces épatantes. Et ne me demandez pas ce que je pense de l'iPad!

Dans mon conseil scolaire, on doit passer notre commande de fournitures par le bureau de notre entrepôt; j'ai un budget très limité qu'il faut étirer à l'infini. Je ne pense pas y trouver la règle Splat!, nº 13 ni le cadre mosaïque à 24,50 $. Quant à l'iPad, je doute qu'on le garde en stock; même s'il y en avait, personne n'approuverait un tel achat! De toute façon, cet article dépasse le budget alloué à ma classe. Bien que les étiquettes à personnaliser Mabel's seraient *cool*, le marqueur noir Sharpie est beaucoup plus utile.

J'ai déjà dépensé suffisamment de mon propre argent pour ma classe et je subventionne déjà amplement le système d'éducation sans avoir à approvisionner ma salle de classe avec des fournitures décoratives et quelque peu inutiles. Mon employeur doit fournir une horloge à ma salle de classe (ce qu'il a fait), je ne vois donc pas le besoin d'en acheter une à 20 $.

Que diriez-vous d'un article intitulé «Faire plus avec moins – Suggestions de fournitures scolaires dans une économie fragile»? J'ai bien hâte de le lire…

Marilyn Beaton, EAO, enseigne à la maternelle et au jardin d'enfants à la June Rose Callwood Public School du Thomas Valley District School Board.

Site web de l'Ordre

Inscrivez-vous à la Section réservée aux membres de l'Ordre, protégée par un mot de passe.

Il suffit d'aller dans notre site **oeeo.ca** pour vous inscrire d'un clic de souris.

À l'appui des nouveaux enseignants

SPÉCIAL! Notre étude sur la transition à l'enseignement 2011

Transition à l'enseignement 2011

Le marché de l'emploi devient plus difficile pour les nouveaux enseignants. Mais comme le démontre notre étude sur la transition à l'enseignement de 2011, ils font aussi face à d'autres défis.

DE FRANK MCINTYRE

PLUS QUE JAMAIS, un grand nombre de nouveaux pédagogues restent sans emploi durant leur première année de carrière. Nombre de ceux qui enseignent sont sous-employés, ce qui signifie qu'ils ne travaillent pas suffisamment en tant qu'enseignants. C'est pourquoi ils sont de plus en plus nombreux à accepter un autre type de travail, surtout de façon provisoire, car ils demeurent résolus à faire carrière dans la profession.

Parmi les diplômés de 2010 qui ont cherché un emploi en enseignement durant l'année scolaire 2010-2011, un sur trois a déclaré n'avoir eu aucun succès, n'ayant même pas réussi à obtenir des journées de suppléance. L'étude sur la transition à l'enseignement de 2011 précise également que près de la moitié des personnes qui ont trouvé un emploi en enseignement n'ont toutefois pas obtenu autant de travail qu'elles le souhaitaient.

J'ai été chanceux, j'ai été embauché par deux conseils scolaires au début de l'année. Cependant, en raison du recrutement excédentaire de suppléants, je n'ai réussi à travailler que deux ou trois jours par semaine en tout dans les deux conseils scolaires.

Enseignant suppléant aux cycles intermédiaire et supérieur, diplômé en 2010, sud-ouest de l'Ontario

Mars 2012 | Pour parler profession 27

LA DISCUSSION N'A PAS SOULIGNÉ LE MANQUE D'APPUI AUX NOUVEAUX ENSEIGNANTS.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article sur la transition à l'enseignement 2011 (mars 2012). Les lettres de Darrell Stoddart «Trop de diplômés», Jo-Anne Locke «Lettre ouverte aux diplômés» et Doug Wighton «La profession devrait faciliter davantage la transition» expriment des préoccupations importantes. Cependant, la discussion n'a pas souligné le manque d'appui aux nouveaux enseignants pendant leur formation dans les facultés d'éducation ni plus tard au début de leur carrière.

Les facultés d'éducation doivent consacrer plus de ressources à l'exploration de carrière. Dans certaines universités, ces départements n'existent même pas et, dans d'autres, de maigres ressources (notamment le personnel à temps plein) existent pour aider les étudiants. Savoir comment découvrir les possibilités d'enseignement et les exploiter représente un problème complexe qui exige la direction de professionnels chevronnés. Dans les quelques facultés qui consacrent des ressources suffisantes à l'orientation professionnelle, le personnel ne se contente pas d'aider les étudiants à rédiger des lettres de motivation et un curriculum vitæ. On présente aux nouveaux enseignants un large éventail de contacts au Canada et à l'étranger, et on les prépare pour les entrevues. Ces ressources sont axées sur l'enseignement et les professions connexes.

De plus, les conseils scolaires et les universités doivent faire davantage pour appuyer les nouveaux enseignants et leur confier des responsabilités appropriées. Point de discussion : redéfinir la «charge» d'un nouvel enseignant. Au lieu de leur assigner les classes les plus difficiles, ne serait-il pas mieux de limiter le nombre de cours qu'ils enseignent? Par exemple, une charge réduite et l'obligation d'observer un enseignant chevronné du département ou de l'école dans la première ou deuxième année pourrait rendre le début de carrière agréable. Cette démarche créerait plus de postes pour les nouveaux enseignants et contribuerait à réduire le nombre de jeunes découragés qui abandonnent la profession trois ans après leur formation.

Les nouveaux enseignants apportent de l'énergie et de la créativité dans les écoles, qualité dont a grandement besoin le personnel enseignant vieillissant. Nous devons faire plus d'efforts pour les appuyer dans leur recherche d'emploi et au cours des premières années de transition à l'enseignement.

Paul Elsley, EAO, nouvellement retraité, était le doyen de la faculté et du curriculum à la Trinity College School de Port Hope, en Ontario.

Avez-vous changé d'adresse électronique?

Pour mettre à jour votre adresse électronique :

1. **oeeo.ca**
2. Cliquez sur «Membres», dans la barre de navigation horizontale, et ouvrez votre dossier (ou inscrivez-vous à la Section réservée aux membres).
3. Cliquez sur «Profil» dans le menu de droite.
4. Changez votre adresse électronique.
5. Cliquez sur «Sauvegarder» au bas de la page.

Et voilà, le tour est joué!

Choix et retraite

Je ne suis pas du tout d'accord pour qu'on dise que les enseignants retraités ne devraient pas faire de la suppléance.

Les enseignants qui prennent une retraite anticipée, à 54 ou 55 ans, créent des emplois, car ils pourraient facilement continuer de travailler à temps plein (bon nombre de pédagogues restent au poste au-delà du facteur 85). Ceux qui continuent de travailler à temps plein au-delà du facteur 85 volent-ils les emplois des jeunes? Alors, pour quelle raison le retraité qui fait de la suppléance devrait-il être jugé négativement? Je ne suis pas d'avis qu'un enseignant à la retraite qui choisit de faire de la suppléance devrait être mal vu. Cet enseignant aurait pu garder son poste indéfiniment et accumuler une rente encore plus grosse.

PERSONNE NE DEVRAIT SE TROUVER DANS L'OBLIGATION DE JUSTIFIER SON DÉSIR DE FAIRE DE LA SUPPLÉANCE NI SUBIR LE JUGEMENT DE SES COLLÈGUES.

On décide de prendre sa retraite selon sa situation personnelle. Il y a trois ans, j'ai décidé à contrecœur de prendre ma retraite parce que j'adorais mon travail. J'ai pris cette décision pour des raisons personnelles, car je ne pouvais plus consacrer les heures qu'exigeait mon poste. J'aurais pu garder mon emploi et faire un travail médiocre, mais ma conscience ne me l'aurait pas permis. Personne ne devrait se trouver dans l'obligation de justifier son désir de faire de la suppléance ni subir le jugement de ses collègues.

Je fais de la suppléance depuis trois ans et j'en raffole : j'ai une raison d'être et, sans doute, l'expérience que j'apporte à ce poste profite aux élèves.

Je suis reconnaissante que le conseil scolaire m'ait permis de continuer à œuvrer en éducation. Grâce à ma connaissance des langues étrangères, j'aurais sans doute pu trouver un emploi à temps partiel, mais l'enseignement est ma passion.

Mary LaGrotteria, EAO, retraitée, était directrice de la St. Francis Catholic Secondary School pour le Niagara Catholic District School Board.

FÉLICITATIONS
à nos cinq gagnantes!

Dans l'article «Fournitures recherchées» de notre numéro de juin dernier, nous invitions nos lecteurs à courir la chance de gagner un sac rempli de fournitures scolaires simplement en cliquant sur «J'aime» dans notre page Facebook. Des centaines d'entre vous ont répondu à l'invitation! Voici les cinq gagnantes du tirage :

Carole Hacker, EAO
Enseignante-ressource à l'école élémentaire Saint-Ambroise, Conseil scolaire de district des écoles catholique du Sud-Ouest

Bernadette Glover, EAO
Enseignante d'éducation coopérative au Parkdale Collegiate Institute, Toronto District School Board

Shauna Press, EAO
Enseignante d'éducation de l'enfance en difficulté à la Grapeview Public School, Niagara District School Board

Lisa Irwin, EAO
Enseignante de maternelle à la Ridpath Junior Public School, Kawartha Pine Ridge District School Board

Leah Hewlett, EAO
Suppléante à long terme à la Gordon B. Attersley Public School, Durham District School Board

réseautage

... dans votre profession et dans votre classe

MASTERFILE

ILS SONT DE RETOUR!

C'est la rentrée et nous voulions savoir combien d'entre vous aurez une nouvelle tâche d'enseignement cette année. Voici vos réponses à notre sondage dans Facebook :

31 %
oui, un nouveau niveau

13 %
oui, une nouvelle matière

23 %
oui, un nouveau niveau et une nouvelle matière

33 %
non, même niveau et même matière

Vous cherchez des idées pour commencer l'année du bon pied?

Lisez l'article «17 façons d'enrichir votre enseignement» à la page 49.

Le CFOF et la pérennité de la culture franco-ontarienne

Le héros franco-ontarien Ti-Jean aurait une certaine ressemblance avec Héraclès, héros de la mythologie grecque. C'est en tout cas ce qu'avait constaté le fondateur du Centre franco-ontarien de folklore (CFOF), le père Germain Lemieux, dont l'œuvre a notamment permis de recueillir et de conserver des contes et des chants franco-ontariens. «L'objectif du CFOF est de faire la collecte, la préservation et la diffusion du patrimoine oral franco-ontarien, explique le directeur général du CFOF, Roger Gervais. L'objectif de toutes nos présentations est de transmettre une appréciation de notre histoire collective de façon à assurer la pérennité de notre culture, que ce soit par l'intermédiaire de contes, de la musique ou des autres traditions folkloriques.» Le CFOF vient dans les écoles, mais il est également possible d'y aller sur réservation. «Les visiteurs peuvent voir des objets ou des images qui racontent et représentent l'histoire traditionnelle des Franco-Ontariens. Ces images et objets sont toujours accompagnés d'une histoire, d'un conte ou d'une chanson», explique M. Gervais. Le centre élabore actuellement des outils pédagogiques et vend déjà des cédés, des livres de contes et un documentaire promotionnel sur la vie et l'œuvre du père Germain Lemieux. **Pour visiter les lieux,** communiquez avec Roger Gervais, directeur général du CFOF, par courriel à **cfof@cfof.on.ca** ou par téléphone au 705-675-8986. Le centre est ouvert du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 16 h 30.

Le Gigueux Pour jouer de cet instrument de musique en bois, il faut s'asseoir sur la planche afin de faire giguer le gigueux. Cette figurine fabriquée par M. L. J. Brunet est une représentation du père Germain Lemieux.

Le four à pain Cette sculpture de glaise fabriquée par Maurice Gaudreault représente un four à pain et le père Lemieux. Ce four servait aussi à faire cuire toute sorte de nourriture pour les paysans.

PHOTOS : AVEC L'AIMABLE PERMISSION DE LA CFOF (CFOF.ON.CA)

QUESTIONS ET RÉPONSES AVEC

Sidneyeve Matrix

Du numérique qui a de la classe

DE RANDI CHAPNIK MYERS

On n'échappe pas aux médias sociaux en classe et personne ne le sait mieux que Sidneyeve Matrix, professeure agrégée en communications et cinéma à l'Université Queen's. Spécialiste des tendances numériques et conceptrice de médias sociaux, Mme Matrix nous confie ses idées sur les moyens d'améliorer le quotient numérique des élèves pour les préparer à leurs études postsecondaires.

Les compétences en médias sociaux des étudiants sont-elles insuffisantes pour leur première année à l'université?
Oui. Ils n'ont aucun problème à utiliser Facebook et YouTube, et sont d'excellents consommateurs, mais ils n'ont pas la créativité ni l'esprit critique dont ils ont besoin. Il est facile de regarder une vidéo, mais difficile d'en faire une. Il est facile de recueillir des photos pour Tumblr, mais utiliser Photoshop pour modifier des images numériques et comprendre ce que sont la réputation numérique et un message de marque, voilà qui est du travail.

Comment les enseignantes et enseignants peuvent-ils aider leurs élèves à devenir plus futés concernant les médias sociaux?
Il faut les faire réfléchir au problème du partage exagéré et à la question de la vie privée pour qu'ils commencent à gérer leur identité numérique.

Pour lire le reste de l'entrevue, rendez-vous à **pourparlerprofession.oeeo.ca**.

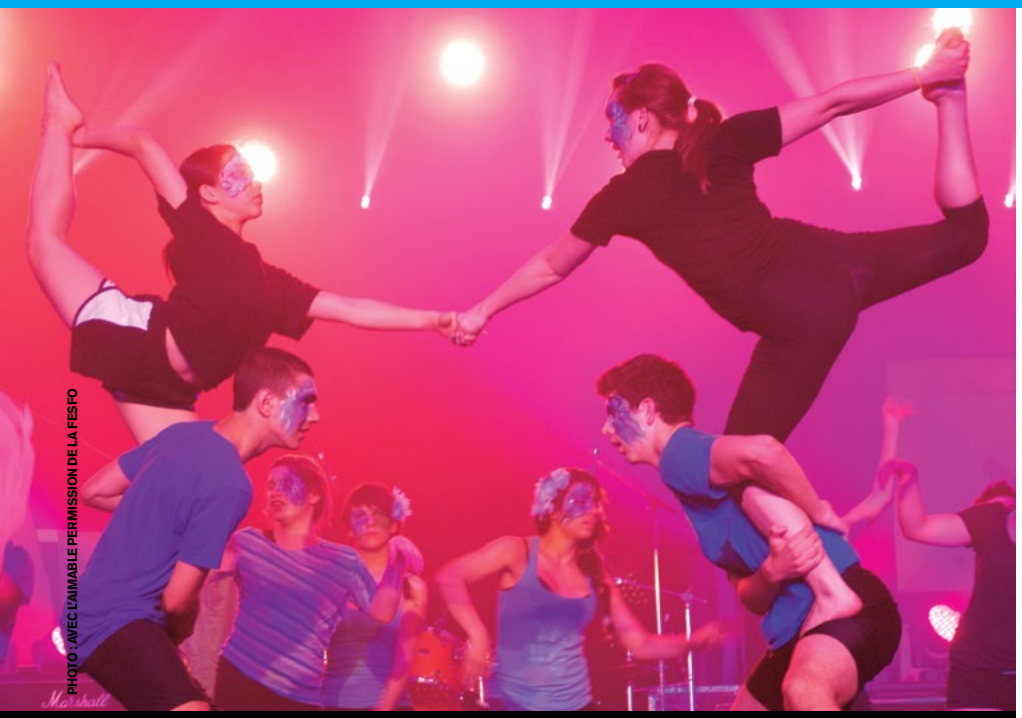

PHOTO : AVEC L'AIMABLE PERMISSION DE LA FESFO

Les 20e jeux **franco-ontariens** auront lieu du 17 au 20 mai 2013. Pour plus de renseignements, visitez **fesfo.ca** ou écrivez à **fesfo@ franco.ca**.
Sur la photo : Équipe en spectacle au collège catholique Franco-Cité de Sturgeon Falls lors de la finale du volet Danse de la 19e édition des Jeux franco-ontariens en mai dernier.

77 POUR CENT
des membres de l'Ordre magasinent en ligne, et

88 POUR CENT
d'entre eux achètent des livres en ligne.

Source : Sondage de 2011 auprès du lectorat de *Pour parler profession*

DONNEZ DES CONSEILS À VOTRE PROCHAINE

RENCONTRE PARENTS-ENSEIGNANTS

Voulez-vous encourager les parents à lire à leurs enfants? Téléchargez des feuillets de conseils gratuits produits par ABC Life Literacy Canada et communiquez leurs trucs à l'occasion de votre prochaine rencontre parents-enseignants.

Qu'il s'agisse de partager des tâches quotidiennes, comme écrire une liste d'épicerie, ou d'apprécier un livre d'histoires, ces feuillets fournissent aux parents des idées d'activités amusantes liées à la lecture pour toute la famille.

Pour plus de renseignements, visitez **abclifeliteracy.ca → Programs & Initiatives → Family Literacy DayMD → Free Downloads**.

PHOTO DU MONUMENT : FRED CHARTRAND/CP IMAGES

Monument de la francophonie

L'Université d'Ottawa érigera un Monument de la francophonie sur son campus principal. Le comité organisateur des Monuments doit pour cela recueillir 100 000 dollars au cours des prochains mois auprès de la communauté franco-ontarienne. «Il [le monument] sera un symbole concret de l'importance de la communauté franco-ontarienne et une façon de rendre hommage à la contribution de cette communauté à la province», a déclaré le recteur Allan Rock lors du lancement de la campagne de financement, en juin. De plus, s'il reste des fonds, un drapeau franco-ontarien sera hissé au campus Lees, près de l'autoroute 417.

Pour des images du futur Monument de la francophonie conçu par Jaan Krusberg Design Inc. ou pour faire un don en ligne, visitez **gazette.uottawa.ca/fr → Archives → juin 2012**.

Page Facebook à **facebook.com/mondrapeaufranco/info**.

NOUVELLES VISIONS DE L'ENSEIGNEMENT

Cherchez-vous un nouveau contenu audiovisuel pour vos leçons? Visitez Learn360. Ce service interactif de médias sur demande pour le marché éducatif du jardin d'enfants à la 12e année vient d'ajouter plus de 200 vidéos des éditeurs canadiens Northey Productions et The Creative Native.

Northey Productions, qui réalise des animations en 3D sur les sciences depuis plus de 25 ans, a ajouté 29 vidéos et deux vidéoclips sur des sujets liés à la physique à l'intention des élèves de la 9e à la 12e année que les abonnés canadiens de Learn360 peuvent visionner. Les vidéos peuvent être lues en continu, modifiées et téléchargées, ce qui donne aux enseignants diverses options.

De son côté, la série The Creative Native propose 41 vidéos et 150 vidéoclips sur les arts, l'artisanat, la culture et les traditions des peuples autochtones, et propose des instructions pour divers projets artistiques à réaliser en classe.

Ces nouvelles vidéos sont des ajouts fort appréciés aux milliers de titres actuellement offerts par Learn360 à ses abonnés — dont 212 en français (et, depuis peu, 209 titres en français sur les sciences grâce à une entente avec QA International). Le ministère de l'Éducation a acheté un abonnement pour toutes les écoles financées par les fonds publics de l'Ontario; vous n'avez qu'à écrire à **ontario@learn360.com** pour obtenir votre nom d'usager et votre mot de passe.

Pour plus de renseignements, visitez **learn360.ca**.

RESSOURCE NATURELLE

Peu de gens sont aussi passionnés par les questions environnementales que David Suzuki. Maintenant, vous pouvez instiller un tel enthousiasme à vos élèves avec *Connecting With Nature: An Educational Guide for Grades Four to Six*, publié par la Fondation David Suzuki (en anglais seulement).

Le guide comprend 16 plans de leçon couvrant, entre autres, la biodiversité, les changements climatiques, les déchets et les sources de nourriture. Il respecte les attentes du curriculum de l'Ontario et contient des tableaux d'évaluation et de rendement qui permettent de vérifier les progrès des élèves. Le guide offre aussi des suggestions sur la façon de combiner les plans de leçon.

Chaque leçon commence par une question guide qui entraîne la classe dans une série d'exercices et de discussions. Par exemple :

- Quelles relations les êtres humains ont-ils avec la nature?
- Quels effets nos déchets ont-ils sur la nature?
- De quelle façon l'utilisation quotidienne que tu fais de l'eau affecte-t-elle le reste de la planète?
- Quels sont les avantages d'acheter des fruits et légumes qui ont poussé en saison, naturellement et dans ta région?

Chaque sujet a aussi une composante «plein-air». Dans la section «Solutions de rechange à la voiture», on demande aux élèves de compter les véhicules, les bicyclettes, les piétons, les aires de stationnement et les supports à bicyclettes dans le quartier autour de l'école. Ensuite, on discute des répercussions sur l'environnement.

Et l'apprentissage continue après la leçon! Le guide encourage les élèves à utiliser leurs nouvelles connaissances et leur passion pour créer une fondation commune à la classe qui appuie leur cause environnementale préférée.

Téléchargez votre copie gratuite du guide à **davidsuzuki.org/youthandnature**. Elle est compatible avec les rétroprojecteurs à dispositif d'affichage à cristaux liquides et avec les tableaux interactifs.

Voulez-vous en savoir plus sur David Suzuki? Consultez la page 72.

CONSEILS PRATIQUES

Mes élèves adorent ce que j'appelle nos cinq minutes de mise en forme : une activité quotidienne énergisante qui allie mathématiques et mouvements. Ils sont si enthousiastes de mener le groupe et d'être dirigés, même quand il faut faire des redressements assis!

- Faites une série de cartes portant sur des exercices qui conviennent à l'âge des élèves (flexions des jambes, sauts avec écart latéral simultané des bras et des jambes, pompes, avancées avec haltères) en écrivant le nom de l'activité au bas de chacune. J'en ai fait 12 et les ai plastifiées pour les réutiliser.
- Écrivez les multiples d'un nombre au tableau. Nous travaillons sur un ensemble pendant quelques semaines (commencez avec des multiples de 2, puis de 3 et ainsi de suite).
- Désignez un élève qui décidera de l'ordre dans lequel les cartes paraîtront sur le bord du tableau pour la semaine; la hauteur est parfaite pour les plus jeunes élèves.
- Bougez! Demandez à l'élève responsable de nommer l'exercice qui correspond à la première carte. Tout le monde fait cet exercice chaque fois qu'un multiple est nommé (2, 4, 6, 8 et ainsi de suite). Une fois que vous en avez fait une série de 10, recommencez, cette fois c'est l'élève en responsable qui annonce le nouvel exercice.

— Luisa Lloyd, EAO
Rogers Public School, Newmarket

Avez-vous un conseil pratique? Envoyez-le à **revue@oeeo.ca**.
Si nous le publions, vous recevrez une carte cadeau des magasins Indigo.

PHOTO : JAIME HOGGE

Leçons d'histoire

MARCHEZ EN TÊTE DES BATAILLONS AVEC CES CINQ RESSOURCES.

Revue historique Voulez-vous donner vie à la guerre de 1812 dans votre salle de classe? La revue *Legion Magazine* peut vous y aider, et ce, gratuitement. La publication marque le 200e anniversaire avec des articles et une affiche présentant la chronologie des batailles héroïques auxquelles ont participé des hommes et des femmes à peine plus vieux que vos élèves.

Des journalistes et des historiens célèbres proposent une panoplie de documents gratuits en ligne couvrant l'histoire générale et militaire du Canada. Cherchez la série spéciale sur la guerre qui a garanti l'indépendance du Canada il y a deux siècles à **legionmagazine.com**.

S'abonner à l'histoire L'application de la revue est disponible pour 1,99 $. Elle est compatible avec votre iPod Touch, votre iPhone et votre iPad. Elle donne accès à un numéro complet, au choix de l'utilisateur. On peut acheter, à même l'application, plus de numéros (archivés et à venir) ou un abonnement complet. Pour s'abonner à la revue bimensuelle en format imprimé au coût de 7 $ plus taxes, consultez **legionmagazine.com → Magazine**. Un encart en français est disponible sur demande.

Tout juste sorti des presses Rendez l'histoire militaire interactive avec le guide de l'enseignant (format électronique) de la Légion royale canadienne. Les élèves peuvent cliquer sur des vidéos et chansons militaires, et observer un régiment du Nouveau-Brunswick débarquant sur le rivage de Bernières-sur-Mer le 6 juin 1944; ce sont les seules séquences qui restent du jour J. D'un bout à l'autre du guide, des photos et des illustrations dramatiques représentent les traditions militaires canadiennes, du début de leur histoire jusqu'aux jours passés en Afghanistan.

Voici une suggestion pour que le jour du Souvenir prenne tout son sens : «Prévoyez une excursion de classe pour étudier les noms inscrits sur les monuments commémoratifs de guerre de votre région puis menez une recherche pour en apprendre plus sur ces personnes.»

Voulez-vous en savoir plus? Téléchargez un guide en anglais gratuit à **legion.ca → Poppy and Remembrance → Teachers' Guide** ou écrivez à **bmaxwell@legion.ca** pour le recevoir sur cédérom. La version française du guide devrait sortir dans le courant de septembre.

Gestes héroïques Obtenez deux grandes affiches en couleur expliquant comment près de 100 Canadiens ont gagné la Croix de Victoria, le plus grand honneur soulignant le courage à la guerre au Canada et dans les pays du Commonwealth. Faites faire des recherches à vos élèves sur des faits intéressants concernant ces hommes courageux.

Comment le Canada a facilité la victoire à la guerre On dit qu'une image vaut mille mots. Accrochez une image descriptive des troupes canadiennes débarquant en Normandie le jour J, dont la chronologie et la liste des faits pertinents organisés par nombre (voilà qui est parfait pour un quiz). Combien de mines terrestres les Allemands avaient-ils placées le long des huit kilomètres de plage de Juno Beach, où 14 500 Canadiens ont pris le contrôle le jour J? Réponse : 14 000.

Correspondants militaires Commandez des cartes postales bilingues – trois par feuille – avec des personnages de bandes dessinées sur le dessus, adressées à : «n'importe quel membre des Forces armées canadiennes». Les élèves peuvent écrire un message qui sera livré à nos soldats en Afghanistan, ou à d'autres membres des forces et soldats de la paix postés partout dans le monde. Ces messages sauront sûrement les égayer.

Pour commander ces articles, écrivez à **magazine@legion.ca** ou composez le 613-591-0116. Vous pouvez aussi accéder aux versions électroniques du jour J et de la Croix de Victoria dans le guide des enseignants.

Mary Jane Page, EAO

VOICI UNE ENSEIGNANTE ONTARIENNE QUI, GRÂCE À SA SALLE DE CLASSE EN LIGNE, AIDE LES ÉLÈVES À RÉUSSIR À LEUR RYTHME.

DE LEANNE MILLER, EAO

Mary Jane Page n'est pas une enseignante ordinaire et ses méthodes pédagogiques n'ont rien de traditionnel. Et pourtant, il suffit de quelques clics de souris pour comprendre pourquoi l'Ontario Business Educators' Association (OBEA) a reconnu son dévouement en la nommant Innovative Business Education Teacher de 2011.

Comme la plupart des pédagogues, Mme Page communique avec les élèves, les parents et les conseillers en orientation, met à jour des ressources et offre des possibilités d'apprentissage différencié. Toutefois, les élèves de Mme Page, eux, viennent de tous les coins de la région d'Halton et il est fort possible qu'ils ne rencontrent jamais leur enseignante en personne. Virtuellement, c'est une autre histoire.

Les communications par courriels et vidéos YouTube font partie du quotidien de Mme Page, y compris des rappels sur les devoirs à rendre et des annonces et conseils sur l'apprentissage en ligne. (Pour avoir un aperçu des conseils sur la gestion du temps que donne Mme Page à ses élèves de Choix de carrière et civisme, consultez **youtube.com/watch?v=Y93eApg_RA0**.)

Depuis 2005, Mme Page donne des cours au département de l'apprentissage en ligne de son conseil scolaire (Halton District School Board). Grâce à la souplesse de son programme, les élèves apprennent et travaillent non seulement à leur propre rythme, mais aussi à l'endroit et au moment qui leur conviennent, des éléments clés pour la motivation et le succès des élèves.

L'OBEA a décerné à Mme Page son prix le plus important pour avoir élaboré des activités en ligne actuelles, invitantes et pertinentes, et aussi présenté ses stratégies et ressources web à divers congrès. Elle se dit très fière d'avoir remporté le prix, surtout qu'elle aime ce qu'elle fait et qu'elle croit que c'est bénéfique pour les élèves. «Travailler individuellement prend plus de temps, explique Mme Page. Mais d'un autre côté, c'est plus facile. Je personnalise mon cours et mes élèves

PHOTOS : KEVIN HEWITT

WHAT WILL YOUR STUDENTS LEARN TODAY?
QU'APPRENDRONT VOS ÉLÈVES AUJOURD'HUI?
Hmmm... Canada's Capital would be an amazing place to explore!
Hmmm... Ce serait excitant d'explorer la capitale du Canada!
FREE!
Free itinerary planning and teacher resources!
GRATUIT!
Planification d'itinéraire et ressources pédagogiques gratuites!
canadascapital.gc.ca/education
capitaleducanada.gc.ca/education
1-800-461-8020 · 613-239-5100
Capitale
CANADA'S CAPITAL REGION
LA RÉGION DE LA CAPITALE DU CANADA

La popularité du programme est partiellement due au fait que les élèves peuvent suivre des cours qui ne sont pas offerts à leur école ou qui sont complets ou annulés à cause d'un manque de participants.

ont plus de façons de montrer leurs connaissances.»

En offrant à ses élèves un apprentissage varié et riche, Mme Page est d'avis qu'ils sont plus productifs. «L'ironie est que l'enseignement en ligne fait l'objet de moins de contraintes et d'interruptions, souligne-t-elle. Mes élèves travaillent davantage, pas moins – contrairement à ce qu'on serait porté à croire. Aucune réunion, aucun déplacement à effectuer au laboratoire d'informatique et aucune perte de temps à aider chaque élève à se connecter. Nous n'attendons pas après le serveur. L'enseignement en ligne est une méthode d'apprentissage efficace, qui connaît une popularité grandissante.»

Le conseil scolaire offre des cours en ligne depuis 2002; la première année, 50 élèves ont suivi quatre cours. Cette année, en septembre, dix pédagogues donneront 25 cours différents à plus de 850 élèves. La popularité du programme est partiellement attribuable au fait que les élèves peuvent suivre des cours qui ne sont pas offerts à leur école ou qui sont complets ou annulés à cause d'un manque de participants; c'est souvent le cas dans les petites écoles, car elles

VOS RESSOURCES NE SONT PLUS PERTINENTES?

Mary Jane Page donne cinq conseils sur la meilleure façon de rester branché.

1 Commencez à neuf	2 Essayé, testé et éprouvé	3 Le changement n'est pas facile	4 Apprenez les uns des autres	5 Recherchez les moments propices
Ne laissez pas votre approche au contenu devenir désuète et non pertinente. Surveillez les tendances et incorporez des sources gratuites et informatisées. Partagez-les avec autant de pédagogues et d'élèves que vous désirez.	Avant d'adopter un nouvel outil de classe, allez-y avec prudence et testez-le d'abord! Vous inspirerez confiance à vos élèves. Leur aisance avec le nouveau logiciel augmentera automatiquement. Il en va particulièrement des outils web 2.0.	Expliquez votre nouvelle vision à vos collègues, à votre chef de section et à la direction. Vous aurez plus de chance d'obtenir l'appui et les ressources dont vous aurez besoin pour innover si vous répondez à leurs questions et proposez une stratégie précise.	Si les élèves connaissent mieux la technologie que vous, n'hésitez pas à les laisser prendre la tête, enseigner et partager. N'oubliez pas que le rôle de l'enseignant est d'offrir orientation, matière, structure, motifs et rétroaction – des éléments essentiels à l'apprentissage.	Quand les choses vont mal (ça arrive), transformez-les en occasions d'apprentissage. Réfléchissez ensuite à votre démarche. Que ferez-vous de différent la prochaine fois? Quelle nouvelle approche pourrait s'avérer plus fascinante pour vous et vos élèves?

offrent moins de cours. Après tout, il suffit de deux élèves de chaque école secondaire pour former une classe en ligne de 32 participants.

Un autre avantage important, dit Mme Page, est l'appui offert aux élèves qui ne peuvent se déplacer pour venir à l'école. Elle a enseigné à des enfants qui souffraient de maladies sérieuses, subissaient des traitements de chimiothérapie, ou qui se remettaient d'une commotion cérébrale ou d'un accident grave. Elle a également travaillé avec des athlètes d'élite et des élèves qui continuent à accumuler des crédits pendant leur travail missionnaire à l'étranger.

La salle de classe traditionnelle n'a pas été un succès pour bon nombre de ses élèves. Certains ont plus de 18 ans et préfèrent ne pas suivre leur cours avec des jeunes de 14 ans. D'autres adorent la technologie et souhaitent essayer une nouvelle approche. «Chaque élève a sa raison, explique Mme Page. Comprendre ce qui les motive, ainsi que leurs forces et leurs capacités, m'aide à les guider vers le succès.

«En outre, je dois comprendre que les élèves travailleront selon leur propre horaire, à leur rythme, et qu'ils termineront les devoirs dans le format qui leur convient le mieux. Leur amour pour la technologie et leur motivation sont une formule gagnante. Un choix remarquable en matière de vecteur d'apprentissage.»

Steve Oliver, EAO, est le chef du programme d'enseignement en ligne du même conseil scolaire. Il dit qu'une des forces principales de Mme Page est de saisir comment ses élèves apprennent. «Elle comprend la nature de l'enseignement en ligne et sait pourquoi les enfants veulent apprendre par ce moyen. Elle se tient au courant en matière de technologie, et garde son travail actuel et pertinent.»

M. Oliver explique que les pédagogues qui enseignent en ligne doivent concevoir la salle de classe de manière différente et visualiser l'expérience d'apprentissage pour les élèves. «Elle sait que les élèves peuvent participer au cours dans la soirée et qu'ils ne le font pas tous les jours. Afin de permettre à chacun de ses apprenants de travailler à son gré, l'enseignant doit faire preuve de patience et de souplesse. L'élève se trouve au centre de l'apprentissage. Mary Jane fait un travail exemplaire.»

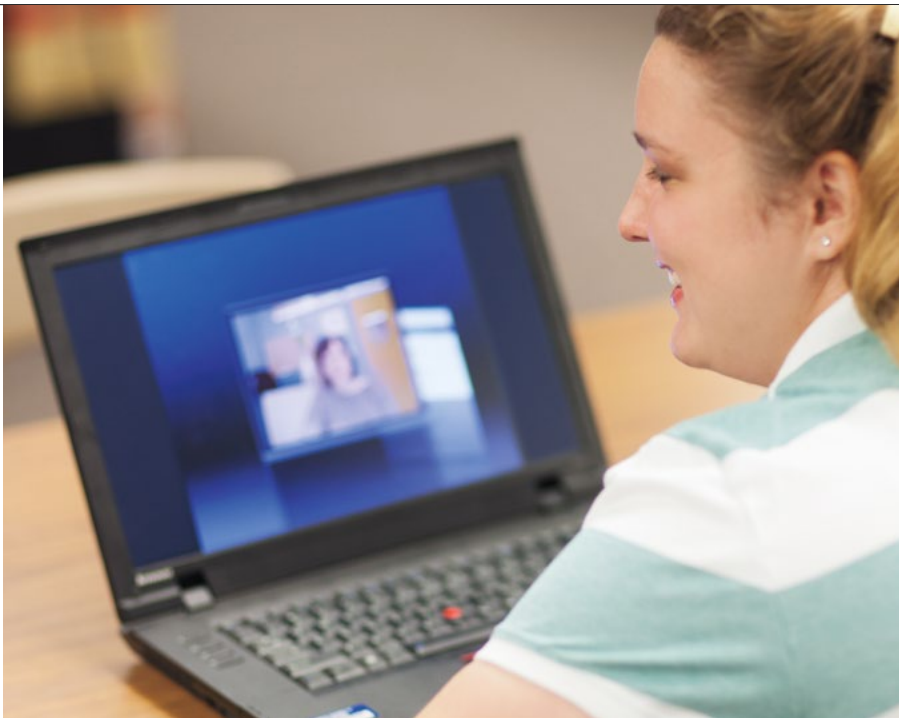

L'apprentissage en ligne est le complément idéal de la salle de classe traditionnelle. Les adolescents adorent la technologie et le contrôle assuré par le travail et l'apprentissage autonomes.

Leur amour pour la technologie et leur motivation sont une formule gagnante.

Mme Page comprend que la salle de classe traditionnelle n'est pas le milieu d'apprentissage idéal pour tous les élèves. «Dans nos salles de classe, on a tous constaté que certains élèves distraient les autres et nuisent à leur apprentissage, dit-elle. Les enfants travaillent-ils mieux chez eux les pieds sur le divan ou assis sur un banc dans un amphithéâtre? De nos jours, ils peuvent apprendre et participer au cours de n'importe où.»

Il va de soi qu'elle laisse les élèves négocier la date de tombée des principaux travaux, pourvu qu'ils aient atteint les objectifs qu'ils se sont fixés durant le trimestre pour les devoirs mineurs. Elle leur permet également de prendre des décisions sur la façon d'entreprendre les travaux majeurs.

Ses élèves de 12e année en entrepreneuriat créent des cybersites commerciaux à l'aide de logiciels de conception gratuits comme Google [**sites.google.com**], Wix [**wix.com**] ou Weebly [**education.weebly.com**]. Lorsque Mme Page enseigne dans une salle de classe, ses élèves ne peuvent utiliser que les logiciels autorisés par le conseil scolaire et leurs sites sont hébergés sur le serveur de l'école, souvent plus lent.

«Lorsque les élèves travaillent de la maison (en utilisant différents systèmes d'exploitation), ils ont accès plus facilement aux logiciels gratuits. Les élèves qui travaillent en ligne simulent davantage la création d'un site pour affaires, et ce, sans frais.» Les élèves de Mme Page utilisent divers logiciels, ils créent notamment :

- des cartes avec Prezi [**prezi.com**]
- des affiches ou des collages avec BigHugeLabs [**bighugelabs.com**]
- des récits animés avec Go!Animate [**goanimate.com**] et Xtranormal [**xtranormal.com**]
- des chansons, des enregistrements et des affiches avec PodOmatic [**podomatic.com**]
- des présentations avec Google Presentations [**google.com → Documents → Présentations**].

Jetez un coup d'œil sur des projets de commerce en ligne réalisés par des élèves à **sites.google.com/site/mjpage1234/e-business** et des présentations récentes sur les affaires municipales à **youtube.com/playlist?list=PL8CE389CD828C695D&feature=mh_lolz**.

Outre les avantages techniques dont les élèves bénéficient à la maison, Mme Page a remarqué que plusieurs d'entre eux manifestent une plus grande liberté d'expression en ligne qu'en classe. Ils redoutent moins le jugement de leurs camarades. Du même coup, les élèves et les enseignants sont plus heureux et plus motivés. «Auparavant, on craignait que l'apprentissage en ligne élimine les enseignants et les emplois, dit-elle. Loin de là. L'apprentissage en ligne ne remplacera jamais la salle de classe.»

Mme Page convient que les élèves doivent développer et perfectionner leurs compétences interpersonnelles, soit travailler en collaboration, faire des présentations animées et débattre des questions. «Ce sont des compétences de vie du XXIe siècle qu'ils n'acquerront pas en travaillant seulement en ligne.»

Cependant, l'apprentissage en ligne est le complément idéal de la salle de classe traditionnelle. Les adolescents adorent la technologie et le contrôle qu'apportent le travail et l'apprentissage autonomes. Une enseignante d'études commerciales primée n'est-elle pas mieux placée pour leur enseigner les compétences dont ils ont besoin pour réussir dans la vie? «On pourrait penser que nos élèves sont prêts à affronter le monde ou qu'ils sont spécialistes en technologie parce qu'ils passent un temps inouï en ligne, dit M. Oliver. Mais il existe une différence entre maîtriser les médias sociaux et pouvoir apprendre en ligne. Mary Jane aide les élèves à apprendre à survivre et à réussir dans le milieu de l'apprentissage électronique. C'est un jeu de compétences qui est essentiel à leur succès.»

Rien n'est plus important qu'aider les élèves à réussir, que ce soit sur le divan à Burlington ou dans une mission à l'autre bout du monde.

Nous tenons à remercier chaleureusement les commanditaires et donateurs qui nous ont permis de recueillir plus de 10 000 $ lors de notre tournoi de golf annuel de bienfaisance en juillet dernier. Ces fonds appuieront les futures enseignantes et futurs enseignants de l'Ontario.

Les recettes de l'événement servent à financer la Bourse d'excellence en formation à l'enseignement Joseph-W.-Atkinson. Le prix de 2 000 $, nommé en l'honneur du deuxième registraire de l'Ordre, est remis annuellement à une étudiante ou à un étudiant en enseignement qui fait preuve d'un rendement scolaire remarquable et dont l'expérience démontre une préparation à l'enseignement hors du commun.

Nous voulons souligner la contribution exceptionnelle des commanditaires suivants :

Emond Harnden s.r.l.
McCarthy Tétrault
Teachers Credit Union

Nous remercions aussi les autres donateurs et commanditaires, dont :

Allstream
Annilee Jarvis, EAO
BARIC Continuity Services Inc.
BMO Banque de Montréal
BMO Nesbitt Burns
Brenda Glass and Associates
Cassidy & Young Insurance Brokers Inc.
CaTECH Systems Ltd.
Cinquième conseil de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
Cowan Insurance Group
Dell
Direct Coffee Service
Dovetail Communications Inc.
Drechsel
Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario
Foretech Electric
Hazell & Associates
Highlander Brew Co.
HPNK Consulting Services
Imprimeries Transcontinental
InterContinental Toronto Yorkville
Louis Sloan, EAO
McMillan s.r.l.
MPH Graphics Inc.
Navantis
Pareto
Personnel de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
PricewaterhouseCoopers
Proteus Performance
Root Cellar Technologies
Service Master
Siobhan Morrison
Souvenir Canada Inc.
The Shoe Company
Town Shoes
Xposure Managed Networks
YYZed Project Management

Ville de Québec

Plein
- D'HISTOIRE -
À RACONTER!

Québec
Ville et région

ÇA C'EST QUÉBEC

Les étudiants tout comme les professeurs adorent la ville de Québec et sa multitude d'attractions. Profitez de ses nombreux musées, de son plus grand carnaval d'hiver au monde, de ses activités abondantes et plus encore! Jeune de cœur et belle de ses 400 ans d'histoire, la région de Québec est la destination par excellence. Bienvenue à Québec!

Mégaparc

Guy Lessard

Olivier Croteau

quebecregion.com/tourismescolaire

québec

Québec
Ville et région

La vedette de musique country Michelle Wright tient à présenter ses excuses.

J'étais un vrai cauchemar pour les enseignants! Une vraie peste, hyperactive et hors de contrôle!, raconte Mme Wright, dont près de 25 chansons ont connu de grands succès au Canada. Quand je pense à ce que j'ai fait endurer à mes enseignants, bénis soient-ils. Au fil des ans, nombre d'entre eux ont assisté à mes spectacles. Quand je les rencontre, je les enlace et tente de leur expliquer que ma mère a divorcé et que

je suis navrée.

DE BILL HARRIS

PHOTO : AVEC L'AIMABLE PERMISSION DE THE AGENCY GROUP

Chaque enfant vit le divorce à sa façon. Essentiellement, la jeune Michelle Wright était un cas typique : débordante de frustration, d'émotion, d'agressivité mal gérée et d'énergie sans bornes, prête à exploser à moins de trouver une soupape. Ce n'est donc pas surprenant que, de tous ses enseignants, c'est l'entraîneur d'athlétisme Maurice Giles qui a joué le rôle le plus important dans cette période de sa vie.

C'est quand sa mère s'est remariée et que la famille a emménagé à Merlin, petite ville agricole du sud-ouest de l'Ontario, que Michelle a commencé à sentir qu'elle avait un foyer stable. Elle y est restée huit ans et a principalement fréquenté la Merlin Area Public School et la Merlin District High School avant d'aller au collège. Depuis 20 ans, Mme Wright habite à Nashville.

Bien avant de devenir une vedette de la chanson, Michelle Wright était le genre d'enfant qui a besoin de se dépenser physiquement pour faire sortir son trop plein d'émotion, d'agressivité et de tension. C'est M. Giles qui a enseigné à la jeune Michelle l'importance de trouver sa voie. «Peut-être a-t-il reconnu que j'avais du mal à suivre en classe à cause de mon hyperactivité, de mon déficit de l'attention et d'autres problèmes que j'avais, affirme-t-elle. J'avais de la difficulté à l'école, mais de la facilité en athlétisme. Je pouvais y mettre toute mon énergie et vraiment accomplir quelque chose. Si je n'étais pas la meilleure, je l'étais presque!

«Grâce à M. Giles, j'ai commencé à comprendre ce que signifie avoir un sentiment d'accomplissement et que, si on fait certaines choses – comme se fixer un objectif et suivre les étapes pour y parvenir – c'est fort possible que l'on atteigne ce but. Cette façon de penser a toujours fonctionné pour moi.»

M. Giles a commencé sa carrière en enseignement en 1965 à la Merlin District High School et y est resté jusqu'à ce que l'école ferme ses portes en 1980. Il a ensuite enseigné à la Blenheim District High School et à la John McGregor Secondary School de Chatham avant de prendre sa retraite en 1998.

Au cours des années, M. Giles a entraîné sa part de jeunes athlètes, mais Michelle Wright se démarquait. «Elle était une concurrente féroce, déclare-t-il. J'étais enseignant d'éducation physique, alors j'ai entraîné Michelle en volleyball, en athlétisme et dans d'autres sports. Elle participait à tout ce qui était sportif.

«Michelle était vraiment une personne hors du commun, mais je crois que cela était dû à son passé – des perturbations dans sa jeunesse. Sa dureté venait de la façon dont elle avait été élevée. Quand elle est arrivée à Merlin, elle a trouvé de la stabilité.»

Dans un milieu plus stable, elle a rapidement gagné de l'assurance. «Je me souviens que, dans les cours d'éducation physique, elle participait aux

compétitions avec des garçons et elle se sentait à sa place, poursuit M. Giles. Elle était déterminée.»

Même à cette époque, la jeune Michelle commençait à faire preuve d'un autre type de détermination – cette fois, dans le domaine musical. «Chaque fois que nous organisions des spectacles d'amateurs à l'école, elle était sur scène avec ses bottes de cow-boy et sa guitare à divertir les élèves, se souvient M. Giles. Elle disait toujours que c'était ce qu'elle allait faire. Quand elle avait 14 ou 15 ans, elle disait qu'elle allait devenir une artiste de la scène et chanter du country et du western. Et c'est bel et bien ce qu'elle a fait!»

L'influence de M. Giles se fait sentir dans la façon dont Mme Wright perçoit la vie et l'apprentissage, que ce soit en tant qu'athlète ou chanteuse. Il n'est pas surprenant que la petite Merlin District High School, avec ses quelque 120 élèves, ait remporté un succès athlétique disproportionné, compte tenu de la philosophie de l'enseignement et de l'entraînement sportif que M. Giles y a implantée.

«La simplicité avant tout, de dire M. Giles. En tant qu'entraîneur, j'ai toujours pensé de même. Privilégiez la simplicité et concentrez-vous sur ce que vous faites. Et soyez prêts. Je n'ai jamais beaucoup cru au hasard. J'imagine que c'est ce que j'enseignais. La préparation fut la clé de mon succès en tant qu'enseignant et entraîneur. J'ai essayé de me préparer pour chaque éventualité. Cette façon de faire a très bien fonctionné pour moi.»

Elle a aussi très bien fonctionné pour Michelle Wright. «Nous étions des enfants forts physiquement, ayant grandi sur la ferme, affirme Mme Wright. M. Giles avait des élèves très forts et doués en athlétisme. Essayer d'entraîner ces jeunes gens farouches et inexpérimentés devait parfois représenter tout un défi. Mais M. Giles prenait ça au sérieux.»

Il avait le don de repérer le talent chez les élèves comme Michelle Wright et savait comment le développer. «J'avais un talent naturel pour l'athlétisme et il l'a reconnu, dit-elle. Il était très gentil. C'est étonnant ce qu'un peu de gentillesse peut faire, surtout à cet âge. Il m'a vraiment encouragée et voulait que je sois la meilleure possible. Et ça a fonctionné – pour l'athlétisme et la discipline. C'est cette même façon de penser qui m'a donné ce dont j'avais besoin pour réussir ma carrière musicale.»

Au fil des ans, Mme Wright a revu M. Giles à l'occasion, surtout à ses spectacles. «Je peux être assise à une table à signer des autographes et quand je lève la tête, il est là, à faire la file, souriant jusqu'aux oreilles. J'ai toujours senti l'appui de M. Giles et su à quel point il est fier de moi.»

Nouvelle ressource en ligne

pour en savoir plus sur les niveaux de rendement de l'OQRE aux cycles primaire et moyen

Soutenez l'amélioration du rendement de l'élève!

- Des stratégies pour soutenir l'amélioration du rendement de l'élève à chaque niveau
- Des ressources pour enrichir votre pratique pédagogique en salle de classe
- Des exemples de travaux d'élèves
- De l'information pour vous aider à élaborer vos propres évaluations diagnostiques, formatives et sommatives

Consultez le site www.oqre.on.ca et cliquez sur Ressources pour les éducatrices et éducateurs.

Office de la qualité et de la responsabilité en éducation
OQRE

Office de la qualité et de la responsabilité en éducation
2, rue Carlton, bureau 1200, Toronto (Ontario) M5B 2M9
1 800 327-7377, www.oqre.on.ca

Soumettez vos nominations pour le prix

INSPIRER LA CONFIANCE AU PUBLIC

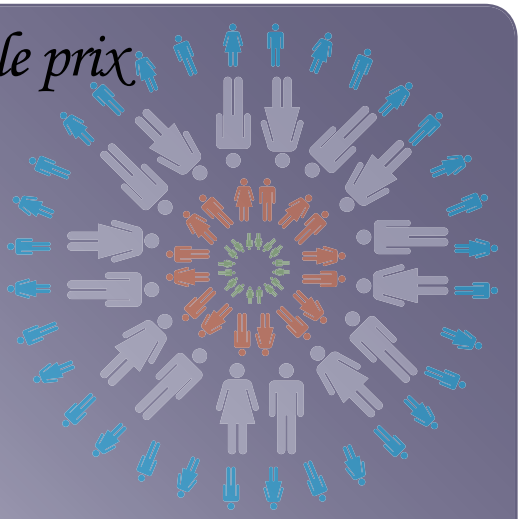

Connaissez-vous une personne, un groupe, un organisme ou un établissement qui œuvre pour le secteur de l'éducation publique en Ontario et qui a grandement favorisé la confiance du public pour le système d'éducation de la province?

Soumettez leur nomination pour le prix Inspirer la confiance au public. Le récipiendaire recevra son prix et un chèque de 1 000 $ durant la conférence de l'Ordre, qui se déroulera du 21 au 23 novembre à Toronto.

Téléchargez le formulaire de nomination à **oeeo.ca/conference**. Envoyez votre soumission au plus tard le **1er octobre 2012**.

Ontario College of Teachers
Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Ontario College of Teachers
Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Inscrivez-vous dès maintenant!

Conférence de l'Ordre 2012

Inspirer la confiance au public – du 21 au 23 novembre 2012

La conférence de l'Ordre réunira sous un même toit des leaders d'organismes de réglementation professionnelle, des pédagogues, des chercheurs, des décideurs et des diffuseurs.

Venez vous informer et converser avec nos conférenciers invités, Stephen Lewis, commentateur sur les affaires sociales et les droits de la personne parmi les plus éminents au Canada, et Wendy Mesley, journaliste et animatrice primée de la télévision.

L'Ordre tiendra sa conférence de 2012 à l'hôtel Sheraton Centre de Toronto. Une panoplie d'animateurs chevronnés discuteront de sujets d'actualités en éducation et en réglementation, allant des meilleures pratiques dans les classes inclusives aux stéréotypes liés aux sexes, en passant par l'éthique dans les interactions entre les enseignants et les élèves.

Les places sont limitées. Inscrivez-vous d'ici le 9 novembre.

Vous trouverez des plus amples renseignements et le formulaire d'inscription en ligne dans notre site oeeo.ca/conférence.

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

CONFÉRENCE 2012

INSPIRER LA CONFIANCE AU PUBLIC

Ontario College of Teachers

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

21-23 novembre

Hôtel Sheraton Centre, Toronto

Bienvenue!

Joignez-vous à des organismes de réglementation professionnelle, des membres du public, des parents, des intervenants en éducation, des représentants du gouvernement, des formateurs en enseignement et des membres de la profession enseignante au cours de ce forum organisé par l'Ordre, l'organisme de réglementation professionnelle qui compte le plus de membres au pays et qui régit la profession enseignante dans l'intérêt du public.

Vous pourrez assister à une série de six ateliers de une heure soulignant les enjeux importants concernant les organismes de réglementation, les pédagogues et les membres du public.

Conférenciers

Allocution d'ouverture

Le mercredi 21 novembre, 19 h 30

Stephen Lewis est professeur invité distingué à l'Université Ryerson de Toronto. Il est président du conseil de la Fondation Stephen Lewis (www.stephenlewisfoundation.org), vouée à lutter contre le VIH/sida en Afrique, ainsi que cofondateur et codirecteur d'AIDS-Free World aux États-Unis.

M. Lewis siège au conseil de l'Initiative Clinton pour l'accès à la santé et de l'Initiative internationale pour un vaccin contre le sida. Il est aussi membre de la nouvelle Commission mondiale sur le VIH et le droit, créée par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) avec le soutien du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA).

Stephen Lewis collabore depuis plus de 20 ans avec les Nations Unies. Émissaire spécial pour le VIH/sida en Afrique de juin 2001 à la fin de 2006, il a été sous-directeur général de l'UNICEF de 1995 à 1999 au grand siège social de l'organisme à New York. De 1984 à 1988, il a été ambassadeur du Canada aux Nations Unies.

En 2003, il a été nommé Compagnon de l'Ordre du Canada, le plus grand honneur au pays, soulignant l'ensemble de ses réalisations.

Allocution de clôture

Le vendredi 23 novembre, 11 h

À titre de journaliste primée, **Wendy Mesley** s'est retrouvée au cœur d'importants sujets d'actualités dont les gouvernements de René Lévesque et de Brian Mulroney, les premiers pas du libre-échange, le lancement de la TPS, l'Accord du lac Meech et la première guerre du Golfe.

Wendy Mesley est coanimatrice de l'émission primée *Marketplace* de CBC News : une émission d'enquêtes visant à informer les consommateurs et diffusée aux heures de grande écoute. En 1994, elle a aidé à créer et a animé l'émission *Undercurrents* de CBC (prix Gémeaux), laquelle examine le monde des médias et du marketing. Pendant six saisons, *Undercurrents* était une émission d'actualités hebdomadaire pertinente, intelligente, dynamique et audacieuse, qui a mis le reportage journalistique solide à la portée de tous.

Madame Mesley a gagné des prix Gémeaux comme meilleure animatrice d'une émission de nouvelles, d'entrevues ou de série en 1999 et en 2001 pour son travail à *Undercurrents*.

En 2001, elle a travaillé pour l'émission *Disclosure* de CBC News avant de faire ses débuts à *Marketplace*.

Thèmes des ateliers

Les ateliers en français et en anglais sont organisés autour de trois thèmes.
Vous pouvez participer aux ateliers des trois thèmes. (Les noms des conférenciers sont indiqués entre parenthèses.)

Pratiques et recherche efficaces dans la formation en enseignement (PE)

Que faut-il pour que les pédagogues améliorent leurs pratiques et gardent leur enseignement pertinent et inspirant pour les élèves qui vivent dans un monde en constante évolution?

- Indigenizing Teacher Education: Looking Back to the Future (Stelómethet Ethel B. Gardner)
- Les étudiants d'origine immigrante, une réalité en mutation. Le cas de l'École des sciences de l'éducation de l'Université Laurentienne (John Jairo Marin Tamayo)
- Developing an Ethical Framework for Teacher Student Relationships: A Continuum of Responsibility (Troy Hutchings)
- Diversity, Equity and Inclusion: The Building Blocks of a School that Welcomes All (Ashleigh Molloy, EAO)
- La recherche en tant qu'élément de réflexion critique sur l'enseignement (Luis Radford)
- Educating for the Global Dimension of Citizenship in Schools in Canada (Mark Evans, EAO; Leigh-Anne Ingram; Angela MacDonald; Nadya Weber)
- Le français, Wow, belle langue : Je l'aime, je ne l'aime pas; je l'aime, je ne l'aime pas... (Marianne Cormier)
- Teaching the Way You Aspire to Teach — Now and in the Future (Ron Canuel)
- Un parcours vers la réussite : un modèle servant à orienter les rencontres des équipes de collaboration dans le cadre d'une communauté d'apprentissage professionnelle (Isabelle Levac, EAO; Yves Rainville, EAO)
- On Thin Ice: Maintaining Professional Boundaries (Joe Pece, EAO)

Réglementation professionnelle (RP)

Apprenez-en plus sur les défis, les activités et les succès que vivent les organismes de réglementation professionnelle à une époque où les membres du public veulent de plus en plus qu'on leur rende des comptes.

- Rapport LeSage : Recommandations pour une autoréglementation efficiente et transparente (Lynn Mahoney)
- Mobility and Mobilizing the Public Interest (Richard Steinecke)
- The Role of the Media in Regulating Regulators (Michael Salvatori, EAO)
- Governance and the Everyday World of Front Line Work (Alison I. Griffith)
- And Nobody Came to the Funeral: The Quiet Death of the B.C. College of Teachers (1988-2011) (Kit Krieger)
- Governance in the Public Interest: Beware becoming a captive agent (D. Wayne Taylor)

Agir dans l'intérêt du public (IP)

Comprenez mieux comment l'intérêt du public est un facteur central pour la démocratie, les politiques et les débats de politique, et comment veiller à la protection du public dans un milieu bercé par les changements.

- The Boomer/Echo Boomer Face-Off (Diane Pacom)
- Hunger and Hate Speech: Teaching Critical Thinking for Social Justice (Danielle McLaughlin, April Julian, EAO)
- L'Ombudsman en milieu scolaire : du traitement de plaintes à la gouvernance et à l'amélioration des relations et des opérations (Patrick Robardet)
- Leadership/Partnership/Collaboration: Introduction of Mental Health Literacy into Ontario's Secondary Schools (Sheila Neuburger; Cynthia Weaver)
- Taking Action To Create LGBTQ Positive Schools (Equality For Gays and Lesbians Everywhere — EGALE)
- Shared Support for Learning-Effective Strategies within the context of the revised Special Education Additional Qualification Courses (Allen Charney, EAO; Anna Bullock, EAO; Pamela McGugan, EAO)
- Ombudsmanship in Education: From Complaint-Handling to Facilitating Governance and Improving Relations and Operations (Patrick Robardet)
- Quand le Boom fait face à son Écho (Diane Pacom)

Inscrivez-vous dès maintenant!

Jusqu'au 1er octobre 2012 : 150 $ (TVH en sus)
Après le 1er octobre 2012 : 175 $ (TVH en sus)

Les frais d'inscription pour la conférence de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario *Inspirer la confiance au public* comprennent :

- l'allocution d'ouverture de Stephen Lewis
- six ateliers de une heure animés par des conférenciers de qualité
- une réception de réseautage
- l'allocution de clôture de Wendy Mesley
- des boissons, les déjeuners du jeudi et du vendredi, le dîner le jeudi.

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, visitez notre site au : **www.oeeo.ca/conference**.

Inscrivez-vous d'ici le 9 novembre.
Ne tardez pas, car les places sont limitées.

Lieu

L'hôtel Sheraton Centre de Toronto est situé au **123 de la rue Queen Ouest** au cœur du quartier du divertissement et des affaires et à proximité des magasins, théâtres, restaurants et musées de réputation mondiale.

Nous avons négocié un tarif préférentiel de 179 $ la nuit avec l'hôtel Sheraton Centre de Toronto. Vous devez faire vos réservations directement en ligne, à l'adresse **https://www.starwoodmeeting.com/Book/OCK21ZZ** ou par téléphone au 1-800-325-3535 (sans frais), en mentionnant le code de groupe **OCK21Z**.

Les réservations doivent être faites d'ici **le vendredi 19 octobre**, mais nous vous encourageons à les faire le plus tôt possible afin de garantir votre chambre.

Ontario College of Teachers
Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

EAO est le titre professionnel des enseignantes et enseignants de l'Ontario.

Je suis une

enseignante agréée de l'Ontario

Seuls les pédagogues qualifiés et agréés qui sont membres de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario peuvent se prévaloir du titre professionnel EAO – enseignante agréée ou enseignant agréé de l'Ontario.

Le sigle signifie que le membre appartient à la profession enseignante, une profession réglementée en Ontario, et suit les normes d'exercice et de déontologie élaborées pour les pédagogues de la province.

EAO LA MARQUE DU PROFESSIONNALISME EN ENSEIGNEMENT

France Bernier, EAO

Pour en savoir plus, consultez **eao.ca**.

Ontario College of Teachers

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

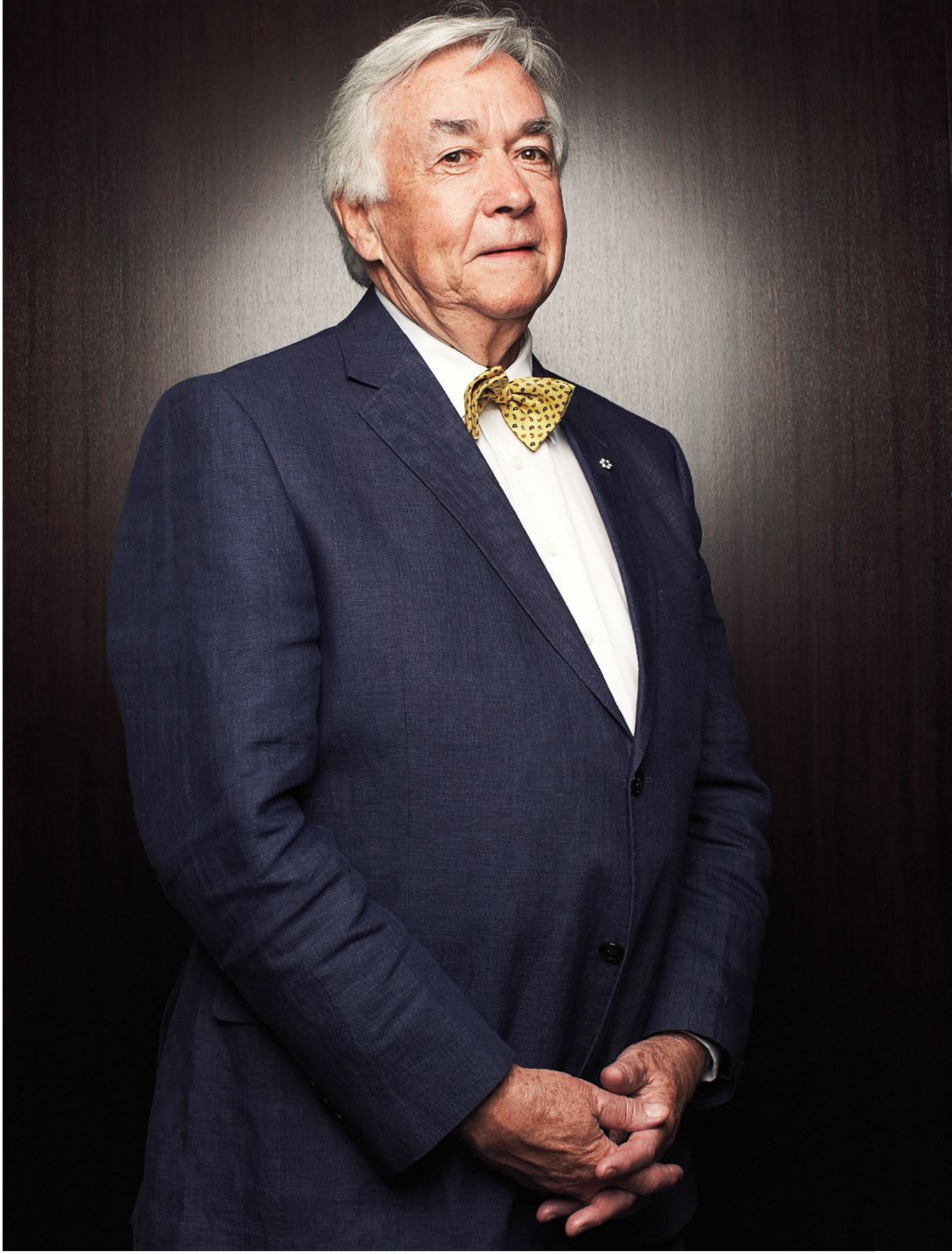

Pleins feux sur Le Sage

DE BRIAN JAMIESON

L'ANCIEN JUGE EN CHEF DE L'ONTARIO, PATRICK LESAGE, ET L'AVOCATE PRINCIPALE, LYNN MAHONEY*, PARLENT DE LEUR EXAMEN DES POLITIQUES ET PRATIQUES DISCIPLINAIRES DE L'ORDRE.

Pourquoi avez-vous accepté ce projet? Qu'est-ce qui vous a attiré?

M. LESAGE : J'aime apprendre. J'apprends énormément dans tous les examens que j'entreprends. Il faut apprendre dans la vie.

Mme MAHONEY : J'adore avoir l'occasion de fouiller un domaine que je connais peu. J'ai des enfants d'âge scolaire, mais c'est là que s'arrêtaient mes connaissances de l'Ordre. J'ai été surprise aussi, car je ne connaissais rien de l'Ordre alors que je suis membre de comités de parents d'écoles élémentaires et secondaires.

Comment cet examen diffère-t-il des autres que vous avez effectués?

M. LESAGE : Je crois depuis toujours que l'éducation est l'une des valeurs fondamentales les plus importantes. Après la nourriture et le logement, l'éducation est ce qu'il y a de plus important pour l'humanité. J'étais donc ravi et honoré de faire quelque chose dans le domaine de l'éducation.

Avez-vous trouvé le milieu dans lequel vous avez travaillé différent ou inhabituel en comparaison aux autres secteurs que vous connaissez?

M. LESAGE : Non, pas particulièrement. Ce qui me surprend toujours, quand les gens savent qu'ils risquent de recevoir des commentaires défavorables – non pas à cause de ce qu'ils me disent, mais en raison de mes recherches – c'est leur ouverture et leur franchise quand nous les rencontrons pour discuter des questions sur lesquelles il peut y avoir des opinions très arrêtées. Dans cet examen, comme dans de nombreux autres, les personnes qui ont exprimé des opinions variées ne sont pas venues pour défendre une cause ou par intérêt personnel. Elles sont venues pour nous informer des enjeux et de la réalité en enseignement. Nous croyons en savoir un peu sur l'enseignement, car nous avons fréquenté l'école pendant de nombreuses années, mais, en réalité, être une enseignante ou un enseignant pose beaucoup de défis.

Mme MAHONEY : Le processus que nous avons entrepris pour cet examen a été le même que pour de nombreux autres. Les personnes que nous avons rencontrées étaient bien au courant des enjeux – les grands enjeux étaient situés à l'avant-plan de leurs préoccupations – et elles ont donné une rétroaction très directe, sensible et utile sur tous les aspects. La contribution de toutes les personnes qui nous ont téléphoné, qui nous ont envoyé des courriels ou que nous avons rencontrées s'est avérée très utile. Jamais le processus ne s'est teinté de négativisme.

Vous avez rédigé 49 recommandations. Étiez-vous conscients que plus de 60 pour cent d'entre elles allaient exiger l'intervention d'un organe externe au nôtre (le gouvernement provincial)?

Mme MAHONEY : Nombre de recommandations appellent des modifications législatives, mais nous avions pour mandat d'examiner les politiques et procédures d'enquête et de discipline, et un grand nombre de ces politiques et procédures exigeaient forcément un examen des lois et règlements. Dans la mesure où ils régissent l'Ordre et ses divisions, ces règlements pouvaient être, à notre avis, améliorés, et c'est ce que nous avons recommandé à l'Ordre. Je crois que l'idée était que le processus de modification réglementaire est tel que le résultat ne peut être que plus uniforme, parce que le processus est tellement enraciné que tout le monde le respecte.

M. LESAGE : Nous n'avons pas essayé de décortiquer ce que sont une règle procédurale et un règlement administratif, ce que sont une règle de pratique et une règle de procédure, ce que sont un règlement ou une loi. Dans certains cas, nous avons spécifiquement dit que la loi devrait être modifiée. Mais, dans bien d'autres, nous ne l'avons pas précisé. Comme vous le savez, la loi avec un petit «l» peut prendre maintes formes. On peut modifier une loi, ce à quoi on fait généralement référence en tant que modification législative. Les modifications aux règlements sont aussi

PHOTO : JAIME HOGGE

** Patrick LeSage et Lynn Mahoney exercent le droit au cabinet Gowling LaFleur Henderson s.r.l.*

AU BOUT DU COMPTE, LE MOT LE PLUS IMPORTANT EST «TRANSPARENCE». CELA NE VOUS DONNE PAS LES SOLUTIONS, MAIS C'EST UNE CHOSE QUI EST SI IMPORTANTE, ET JE CROIS QU'ELLE EST IMPORTANTE DANS TOUS LES DOMAINES PUBLICS.

des modifications législatives, mais elles ne sont pas motivées par une loi. Puis, il y a les règlements administratifs et le reste. Il existe nombre de façons de mettre en œuvre un type de règle. Nous avons essayé de ne pas être doctrinaires, de ne pas dire «ceci doit être un règlement administratif et cela doit être une règle de procédure». Les personnes qui travaillent quotidiennement avec ces règles sont mieux placées pour prendre ce genre de décision. Dans la profession juridique, nous pensons toujours à la législation en tant que modification à une loi comme étant la plus haute forme de règle, et c'est en partie parce qu'elle est toujours sujette aux débats législatifs; ce n'est pas le cas des règlements. Dans certains cas, nous faisons référence à des modifications particulières à la loi; dans d'autres, nous avons laissé le soin aux personnes concernées, y compris le ministère de l'Éducation, de décider si la modification doit se faire au niveau de la loi, des règlements, des règlements administratifs ou des règles de procédure.

Avez-vous examiné les problèmes ou ce qui ne fonctionnait pas en particulier?

M. LESAGE : On a cherché ce qui pouvait être amélioré. Nous essayons toujours, quand nous faisons ce genre d'examen, de penser – et je sais que c'est simpliste – que mieux vaut allumer une bougie que maudire les ténèbres. Par conséquent, dans tous nos rapports, nous évitons de passer beaucoup de temps à réfléchir sur ce qui a été mal fait ou pourquoi ou par qui, à moins d'y être contraints. Nous réfléchissons plutôt à ce qui doit se produire à l'avenir. Nous considérons que nos rapports sont tournés vers l'avenir, vers l'ouvrage à faire. Je sais que c'est plus captivant de parler de ce qui a mal tourné dans le passé. Ça peut attirer les médias, mais ce n'est pas très productif.

Qu'avez-vous appris qui vous a surpris?

M. LESAGE : L'une des premières choses que nous avons apprises est qu'il existe un Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, que nous n'étions pas les seuls à ne pas le savoir ni à ne pas savoir ce que l'Ordre fait, et quels sont son mandat et son historique. Nous avons été quelque peu surpris de découvrir que c'était le seul au Canada.

D'où votre première recommandation dans le rapport.

M. LESAGE : Tout à fait.

Mme MAHONEY : Le public ne peut utiliser un système qu'il ne connaît pas. Parallèlement, certaines personnes ont recours au système de plaintes de l'Ordre, alors qu'elles devraient probablement s'adresser au conseil scolaire et aux écoles. C'est un double problème, et il faut éclaircir les rôles des divers acteurs dans le système d'éducation. Cela aidera l'Ordre aussi, car il n'aura pas à traiter des cas qui ne sont pas de son ressort.

À mon sens, ce qui m'a surprise le plus, c'est la faible publication du nom des enseignantes et enseignants impliqués dans le processus disciplinaire et le manque d'accessibilité aux décisions de discipline.

Pourquoi cela vous a-t-il surprise?

Mme MAHONEY : Selon mon expérience avec d'autres professions autoréglementées et selon l'organisme que je connais le mieux, soit le Barreau, le nom de l'avocat qui se trouve impliqué dans un cas de discipline, sauf en cas de faute mineure, est publié et demeure dans son dossier. Dans le système de justice civile et criminelle, le nom de l'accusé est publié, et ce, en dépit de la nature du processus, surtout du côté criminel, et ce sont souvent des cas difficiles. Il y a toutefois exception dans des circonstances de mauvais traitements d'ordre sexuel infligés à un enfant.

Comment le public est-il mieux servi en ayant cette information?

M. LESAGE : C'est un système public. Nous, les membres du public, sommes ceux qui ont créé et élu le gouvernement et, indirectement, nous gérons ce gouvernement dans toutes ses manifestations. Tout ce à quoi je peux penser, certainement dans le domaine du service public, se doit par nécessité d'être public.

J'ai passé 41 ans dans une salle d'audience et je peux compter sur les doigts d'une main le nombre de fois qu'une audience a été tenue à huis clos. En 29 ans en tant que juge, je n'ai jamais tenu d'audience à huis clos. Je l'ai presque fait, mais j'ai quand même permis aux avocats, à la police et aux médias d'y demeurer. Mais je m'inquiétais que le témoin soit identifié. Tous les cas auxquels j'ai participé en tant que procureur ou juge étaient publics, à l'exception de toute discussion relative aux négociations d'un plaidoyer quand le procureur et la défense s'entendaient sur un plaidoyer. La discussion restait privée, mais, si le cas passait devant le tribunal et se concrétisait, tout était divulgué dans le dossier et devant le tribunal. Les seules fois où des noms n'ont pas été divulgués sont dans les cas de jeunes contrevenants ou lorsque le fait de divulguer le nom de l'accusé révèle l'identité de la victime.

Même dans des cas relevant du droit de la famille où les détails les plus délicats concernant les relations et les finances ressortent, l'information est

publique. Et, fait intéressant, les médias s'y intéressent très peu. Ils utilisent leur jugement et les impriment rarement.

C'est quand on essaie de cacher quelque chose au public que ça se retrouve en première page. L'événement lui-même peut avoir figuré sur la dernière page ou, en fait, sur aucune page, mais, si l'on tente de le cacher, il se retrouvera en première page, et sera ainsi largement commenté et publicisé.

Avez-vous été influencés d'une façon ou d'une autre par ce que vous aviez vu dans les médias au sujet de l'Ordre?

M. LESAGE : Informé, dans une certaine mesure, mais pas influencé.

Mme MAHONEY : Les médias ont établi un scénario et, ensuite, on nous a donné l'accès à toute l'information. Cela nous a donc permis d'amorcer notre démarche, mais nous avons fouillé davantage et avons pu confirmer ou infirmer des faits. Pour toutes les personnes qui ont en fin de compte participé à l'examen, cela a probablement mis en lumière que, très clairement, les enjeux existaient, et ces enjeux devaient être abordés dans l'examen, et même d'autres.

Y a-t-il une recommandation qui ressort davantage pour vous?

M. LESAGE : Au bout du compte, le mot le plus important est transparence. Cela ne vous donne pas les solutions, mais c'est une chose qui est si importante, et je crois qu'elle est importante dans tous les domaines publics. Il y a très peu de choses qui relèvent davantage du domaine public que l'éducation.

Croyez-vous que, quand vous faites un rapport comme celui-ci et avec les recommandations que vous avez faites, beaucoup de ce que nous recherchions en matière de transparence «transparaîtra» réellement?

M. LESAGE : Tout à fait.

Mme MAHONEY : Je pense aussi au processus, surtout à l'étape du comité de discipline, des procédures et de la constitution des sous-comités, de la prise de décisions et de tout ce qu'elles entraînent comme la publication du nom du membre. Tout cela ne peut qu'être amélioré et, par conséquent, la confiance que le public a pour le système s'en accroîtra d'autant.

Il y a des gens extraordinaires qui travaillent à l'Ordre. Ces personnes et tous les partenaires en éducation que nous avons rencontrés ont l'intérêt du public à cœur. Il est parfois difficile d'aller au-delà de cela pour assurer la transparence. Certaines personnes se sentent quelque peu en conflit. Mais je crois que, si le système est changé conformément aux recommandations, ce sera au profit de chaque enseignante et enseignant dans la province, et au profit du public.

Comment vous sentez-vous concernant les recommandations que le conseil a renvoyées à des comités aux fins de discussions plus poussées?

M. LESAGE : Ça ne me dérange pas. Certaines des choses dont nous avons parlé demandent plus de discussions. Nous ne voulions pas faire des recommandations spécifiques et obligatoires, parce qu'il est nécessaire de discuter davantage. Par exemple, on doit discuter de ce qui se passe dans le site web quand une accusation est retirée ou qu'une personne n'est pas reconnue coupable. Ce n'est pas facile. Nous aurions pu faire des recommandations, mais je ne crois pas qu'il soit si facile de trancher; il faut nuancer.

Vous dites qu'il devrait, invariablement, y avoir révocation quand un membre est déclaré coupable de mauvais traitements d'ordre sexuel ainsi qu'une période obligatoire de cinq ans avant qu'il n'ait le droit de demander de redevenir membre.

M. LESAGE : Oui, c'est ce que j'ai recommandé. Je me souviens de ma propre expérience en tant que procureur ou juge. À mon avis, les peines minimales obligatoires ont engendré historiquement de vrais problèmes. Ce n'est pas quelque chose que je vois comme étant noir ou blanc. Je ne vois pas de problème à ce qu'il y ait une peine minimale pour les cas de meurtre. Mais j'ai vécu au temps où nous avions des peines minimales, par exemple, pour importation de narcotiques. Je me souviens d'avoir rendu une sentence contre un homme de 21 ans qui était en deuxième année d'université. Il avait rapporté cinq joints de cannabis au pays. Je lui ai donné une peine de sept ans d'emprisonnement parce que c'était la peine minimale. Ce n'est tout simplement pas de la justice. Il y a tellement de zones grises. Toutefois, je ne peux concevoir de cas de mauvais traitement d'ordre sexuel sans qu'il y ait révocation. L'inconduite sexuelle peut se produire dans des circonstances très inusitées et, par nécessité, les circonstances exigent-elles la révocation? Avec les peines minimales, on peut se retrouver avec une injustice. Je sais que ce n'est pas populaire aujourd'hui avec le gouvernement fédéral, et probablement pas non plus avec le gouvernement provincial, mais c'est mon point de vue et c'est pour ça que je l'exprime.

Mme MAHONEY : Le langage utilisé dans le rapport concernant les mauvais traitements d'ordre sexuel et l'inconduite sexuelle est intentionnel pour cette raison. La législation telle qu'elle est rédigée actuellement parle de mauvais traitements d'ordre sexuel, mais elle ne les définit pas. Pour d'autres professions autoréglementées – je crois que c'est dans le code de procédure des professions de la santé réglementées ou dans les règlements administratifs de l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario –, on définit quels types d'inconduite sexuelle – et les définitions sont très explicites – mènent à la révocation. Telle que la législation est rédigée à l'heure actuelle, les mauvais traitements d'ordre sexuel ne sont pas particulièrement précisés, et c'est peut-être pourquoi la gamme de sanctions est si variée pour cette inconduite. Nous avons examiné beaucoup de ces cas et avons relevé une grande divergence dans les sanctions données. C'est pourquoi le langage utilisé dans le rapport vise à mettre l'accent sur ces types de cas, afin de suggérer qu'on les examine davantage.

Vous avez recommandé que notre processus de règlement de litiges soit enchâssé dans la loi. Pouvez-vous nous en dire davantage sur ce sujet?

M. LESAGE : Quand j'étais procureur de la Couronne, dans les années 1960, les gens étaient outrés d'apprendre qu'il y avait des discussions de plaidoyer entre la Couronne et la défense. La presse en a beaucoup parlé. En réalité, directement et indirectement, la grande majorité des cas sont résolus ainsi entre la Couronne et l'avocat de la défense. Nous avons donc régularisé le processus avec des règles. Finalement, cela fait maintenant partie du Code criminel et personne n'en est outré. J'ai eu devant moi des cas de meurtre au premier degré où la Couronne et la défense se sont entendues et ont dit voici ce que nous recommandons qu'il arrive. Il n'y a

JE CROIS QUE NOUS EN SOMMES À L'ÉTAPE OÙ, SI LES PROFESSIONS AUTORÉGLEMENTÉES SONT RESPONSABLES ET TRANSPARENTES, LE PUBLIC ACCEPTERA L'AUTORÉGLEMENTATION.

rien de mal à procéder de cette façon. Si la discussion de plaidoyer se conclut devant le juge et est executée, il faut forcément expliquer pourquoi cette disposition est recommandée.

Mme MAHONEY : Par ailleurs, trouver un nouveau nom pour le système serait une bonne chose, car c'est un peu trompeur. C'est un système de résolution de plaintes. Si le public comprend ce qu'est le système et quelles sont les règles qui en font partie, il l'acceptera.

M. LESAGE : Le public n'est peut-être pas d'accord avec le résultat que l'on obtient, mais il accepte le processus. C'est important, car le système est public.

Pouvez-vous parler un peu d'autoréglementation? Les gens ne comprennent pas clairement ce que c'est.

M. LESAGE : C'est une question difficile; je ne suis pas expert en la matière. Le concept d'autoréglementation est quelque peu inusité dans une société démocratique, mais ça fonctionne, et ce, depuis de nombreuses années. Je crois que nous en sommes à l'étape où, si les professions autoréglementées sont responsables et transparentes, le public acceptera l'autoréglementation. Le grand public n'a pas son mot à dire en ce qui concerne le choix des membres du conseil, mais le système est responsable au nom de la loi, car c'est la loi qui le crée. C'est ce qui rend l'autoréglementation responsable et, si elle est transparente, je crois que le public l'accepte généralement.

Que signifie travailler dans l'intérêt du public?

M. LESAGE : Le comité de protection de l'intérêt du public de l'Ordre a préparé un très bon rapport approfondi sur la question. Il n'y a pas de réponse simple ni facile. Toutefois, c'est en quelque sorte l'essence de notre démocratie. Je crois que l'intérêt du public est ce sur quoi repose notre forme de démocratie. Nous, les citoyens, créons une structure pour qu'elle agisse en notre nom – au nom du public –, alors nous vous élisons, et c'est votre travail de veiller à ce que vos faits et gestes soient compatibles avec l'intérêt du public.

Dans votre rapport, vous citez l'ancien registraire, Joseph Atkinson : «Nous nous rapprochons de mon vœu : que l'Ordre garantisse au public que chaque salle de classe est dotée d'un enseignant certifié, qualifié, compétent et que les élèves confiés à cette personne sont en sécurité.» Dans cette citation, qu'est-ce qui vous a marqués?

M. LESAGE : Nous avons essayé de trouver une expression à incorporer au rapport. Je trouvais qu'elle résumait notre perception du système d'éducation. Ce n'est pas une perception complète, mais elle va au cœur même de l'enseignement. Pour moi, la plupart des citoyens de notre pays et de cette province seraient d'accord avec la façon dont il l'a résumé.

Mme MAHONEY : C'est un résumé simple de ce qu'est le rôle de l'Ordre dans le système. Si l'Ordre peut examiner ce qu'il fait et que les recommandations sont adoptées, il sera mieux préparé à atteindre ses buts.

Y a-t-il eu des obstacles difficiles à surmonter pendant le processus d'examen?

Mme MAHONEY : Tout le monde a contribué de façon remarquable. Une myriade d'opinions ont été exprimées, mais il n'y a eu aucune difficulté.

M. LESAGE : Il y a eu très peu de réactions et de commentaires défensifs. Nous avons établi quels étaient les problèmes et les gens ont été positifs. Nous avons rencontré les membres des comités de discipline, d'enquête et d'aptitude professionnelle, et ils ont été positifs. Nous n'avons pas parlé du passé. Nous avons parlé des possibilités d'améliorer le système.

Mme MAHONEY : Tout le monde est parti du principe que le système avait besoin d'être amélioré. Les gens n'étaient pas sur la défensive. Je crois que la meilleure partie de l'examen, qui est habituellement la meilleure partie de tous les examens que nous avons faits, a été de rassembler les gens dans une salle autour de tables rondes, différents groupes d'intéressés dans une même salle, ensemble. Il y avait tant de choses à apprendre et il y a eu tant de dialogues, même des différents conseils scolaires de partout dans la province avec des gens expliquant le processus qu'ils suivent et comment il diverge des autres. Ou ils disaient quelque chose qui touchait quelqu'un qui n'y avait jamais pensé. Pendant ces réunions, on communiquait à un niveau qui, selon moi, n'avait pas été préalablement atteint entre ces groupes. Je crois que c'est grâce au bon travail de Patrick. Il rassemble

les gens, que les recommandations soient adoptées ou non. Les gens se sont rencontrés et je crois qu'ils vont continuer à améliorer les choses, que le gouvernement modifie la loi ou non. Des relations se sont tissées.

Si les recommandations sont mises en œuvre, qu'envisagez-vous pour l'Ordre d'ici cinq ans ou même dix?

M. LESAGE : L'Ordre sera mieux reconnu, accepté et compris.

Mme MAHONEY : Je crois que l'Ordre est sur la bonne voie. Il s'agit de l'organisme de réglementation professionnelle qui compte le plus grand nombre de membres, et je crois qu'il peut accomplir de grandes choses. C'est un organisme tellement important.

M. LESAGE : Si on le perçoit comme fonctionnant dans l'intérêt du public, il poursuivra son travail.

Après avoir fait cet examen, y a-t-il un message que vous aimeriez transmettre aux parents? Qu'est-ce que les gens doivent savoir sur l'Ordre?

M. LESAGE : Je crois que vous devez expliquer qui vous êtes, ce que vous faites et comment vous le faites. Quel est le mandat de l'Ordre? Essayez, dans la mesure où vous le pouvez, de décrire les cas qui doivent préférablement être traités à l'échelle de l'école, du conseil scolaire ou de l'Ordre. Il n'y aura pas de lignes claires, car on peut traiter nombre de choses dans plus d'un domaine. Mais quelle est la meilleure façon? On a le droit de se plaindre directement à l'Ordre, mais est-ce un cas dont on peut discuter avec l'école ou le conseil scolaire?

Est-ce un moment décisif? Que se passera-t-il si aucune recommandation n'est mise en œuvre?

M. LESAGE : Pour dire franchement les choses, songez à la Colombie-Britannique.

Mme MAHONEY : Ce que je réponds à ces questions, c'est : «Quelle occasion gaspillée!» Ce serait dommage, car on fait beaucoup de bon travail à l'Ordre. Je crois que les recommandations sont très raisonnables, bien fondées et très positives. Si elles sont adoptées, alors vous aurez un établissement qui peut vraiment accomplir ce qu'un de ses anciens registraires a dit souhaiter. C'est possible. L'Ordre peut aller au-delà de la mauvaise publicité s'il le veut.

M. LESAGE : Et il le fera. ■

APPROBATION DES RECOMMANDATIONS LESAGE

À sa réunion des 7 et 8 juin dernier, le conseil a approuvé les recommandations qui entraîneront des changements d'envergure à ses pratiques disciplinaires.

Le conseil a approuvé 43 des 49 recommandations contenues dans le rapport indépendant de 76 pages de l'honorable Patrick J. LeSage, C.M., OOnt, c.r., qui a examiné durant neuf mois les procédures et pratiques d'enquête et de discipline, y compris le règlement de litiges.

Six recommandations ont été transmises aux comités d'enquête, de discipline, d'aptitude professionnelle et d'assurance de la qualité afin qu'ils étudient les répercussions sur le fonctionnement de l'Ordre. Les comités doivent faire part de leurs conclusions en novembre.

Plus de la moitié des recommandations exigent des modifications à la législation de l'Ontario. C'est pourquoi l'Ordre a transmis 26 des 49 recommandations à la ministre de l'Éducation de l'Ontario.

«Nous sommes prêts à travailler étroitement avec le gouvernement afin de réécrire les lois qui nous régissent depuis les 15 dernières années», a déclaré la présidente du conseil, Liz Papadopoulos, EAO.

Les recommandations requièrent des ajouts ou des modifications aux lois et règlements provinciaux ainsi qu'aux règlements administratifs de l'Ordre. Certaines recommandations servent à enchâsser dans la loi les pratiques de l'Ordre qui sont déjà en place, telles que le tableau public en ligne, Trouver un membre.

Une fois mises en œuvre, les modifications assureront que l'Ordre :

- **diffuse plus tôt des renseignements sur les audiences disciplinaires**
- **fasse rapport des décisions disciplinaires plus rapidement**
- **échange plus d'informations avec les conseils scolaires, la police et les autres organismes d'autoréglementation**
- **publie le nom de toutes les personnes reconnues coupables d'inconduite professionnelle.**

«Nous apprécions cette évaluation honnête et ouverte de nos pratiques. Nous mettons tout en place pour améliorer rapidement la façon dont nous travaillons et communiquons, a affirmé le registraire et chef de la direction de l'Ordre, Michael Salvatori, EAO. Tout ce travail en cours vise une plus grande efficacité et une plus grande transparence au nom de la protection de l'intérêt du public et des élèves de l'Ontario.»

Consultez la version intégrale du rapport et un document d'information à oeeo.ca**. Sautez à la page 62 pour en savoir plus sur le travail du conseil concernant le rapport LeSage.**

Ontario College of Teachers | Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

La gamme de rabais s'élargit

La nouvelle de notre programme de rabais exclusif (et des quelque 140 fournisseurs participants) se propage, et certaines personnes qui ne sont pas membres de l'Ordre essaient de s'en prévaloir. Des organismes de la province rapportent une hausse du nombre de personnes qui prétendent être enseignants, sans toutefois en fournir la preuve.

Votre carte

Montrez-la toujours!

Montrez toujours votre carte pour avoir droit à un rabais, que ce soit pour une visite au musée ou l'achat d'un nouvel ordinateur. Ce n'est que sur présentation de la carte que les fournisseurs peuvent déterminer qui est admissible aux offres spéciales. Quant aux réductions offertes par téléphone, précisez que vous êtes membre de l'Ordre et que vous avez une carte EAO.

Le Musée des beaux-arts de l'Ontario nous dit que, une ou deux fois par semaine, des membres demandent un rabais sans montrer leur carte. Si cette pratique continue, cela risque de compromettre les offres de rabais à l'avenir. Un fournisseur a déjà mis fin à un rabais populaire, alors que d'autres ont des réserves à l'égard de certaines personnes qui ne présentent pas leur carte EAO bien qu'elles affirment être des membres de l'Ordre.

Pour voir la liste des rabais offerts aux enseignantes et enseignants agréés de l'Ontario, consultez **oeeo.ca** → Rabais EAO.

Ontario College of Teachers | Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Y a-t-il plus d'un enseignant chez vous?

Il arrive que deux membres de l'Ordre vivent sous le même toit.

Si vous et votre conjoint ou colocataire préférez recevoir un seul exemplaire par numéro de *Pour parler profession*, dites-le-nous!

Envoyez votre demande par courriel à **liaison@oeeo.ca**, en précisant :

- le nom des deux membres à la même adresse
- vos numéros de membre
- votre adresse actuelle.

Ontario College of Teachers | Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Soyez la vedette d'un jour!

Si votre école ou vous-même désirez vous porter volontaire afin d'avoir la chance de participer à une séance de photographie et de figurer dans notre revue ou dans d'autres publications de l'Ordre, veuillez communiquer avec Stéphanie McLean par courriel à **smclean@oct.ca**.

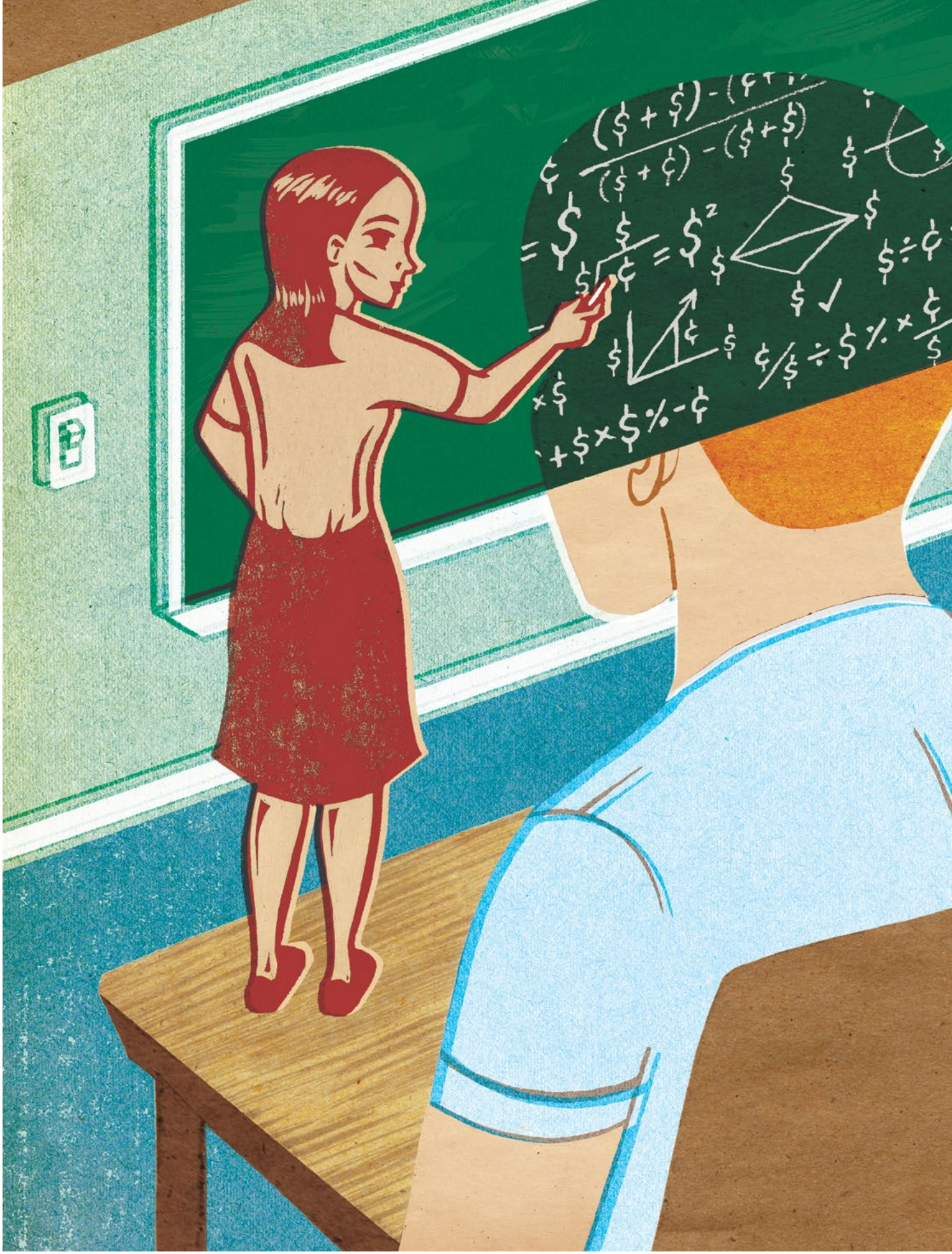

ILLUSTRATIONS : BLAIR KELLY

DE MICHAEL BENEDICT

Littératie financière

Des $ous et des hommes

ROGER WELHAM, EAO, EST ENTRÉ DANS SA CLASSE DE 11e ANNÉE de droit canadien avec une certaine appréhension. Il était sur le point de donner une leçon sur les droits et libertés des citoyens en utilisant des exemples tirés de la vie quotidienne pour présenter certains concepts de base de la littératie financière à ses quelque 12 élèves – une exigence qui fait partie d'une nouvelle initiative du ministère de l'Éducation de l'Ontario et vise tous les élèves, de la 4e à la 12e année, et toutes les matières.

«Je n'avais aucune idée de la façon dont mes élèves allaient réagir, a commenté M. Welham, après coup. Je ne savais pas jusqu'à quel point ils étaient informés sur le sujet ni si cela les intéressait. Il se trouve qu'ils en savaient beaucoup et qu'ils étaient curieux d'en apprendre plus.»

L'Ontario n'est pas le seul territoire de compétence à reconnaître l'importance grandissante de la littératie financière, que l'on définit par les connaissances et compétences nécessaires pour prendre des décisions financières éclairées. En d'autres termes, les élèves sont tenus d'apprendre les fondements de notre système financier, les conséquences des dépenses individuelles, et l'importance d'épargner et de planifier son avenir financier.

Il y a quelques années, tous les membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), dont le Canada, se sont entendus pour promouvoir la littératie financière dans l'ensemble de leurs populations respectives. La récession mondiale qui a suivi et ses répercussions ont rendu le sujet encore plus important, particulièrement pour les jeunes.

De son côté, le ministère de l'Éducation de l'Ontario a créé un groupe de travail composé de représentants des secteurs public et privé pour examiner la question. En 2010, le rapport publié par le groupe, *Un investissement judicieux*, recommandait que la littératie financière devienne une composante obligatoire

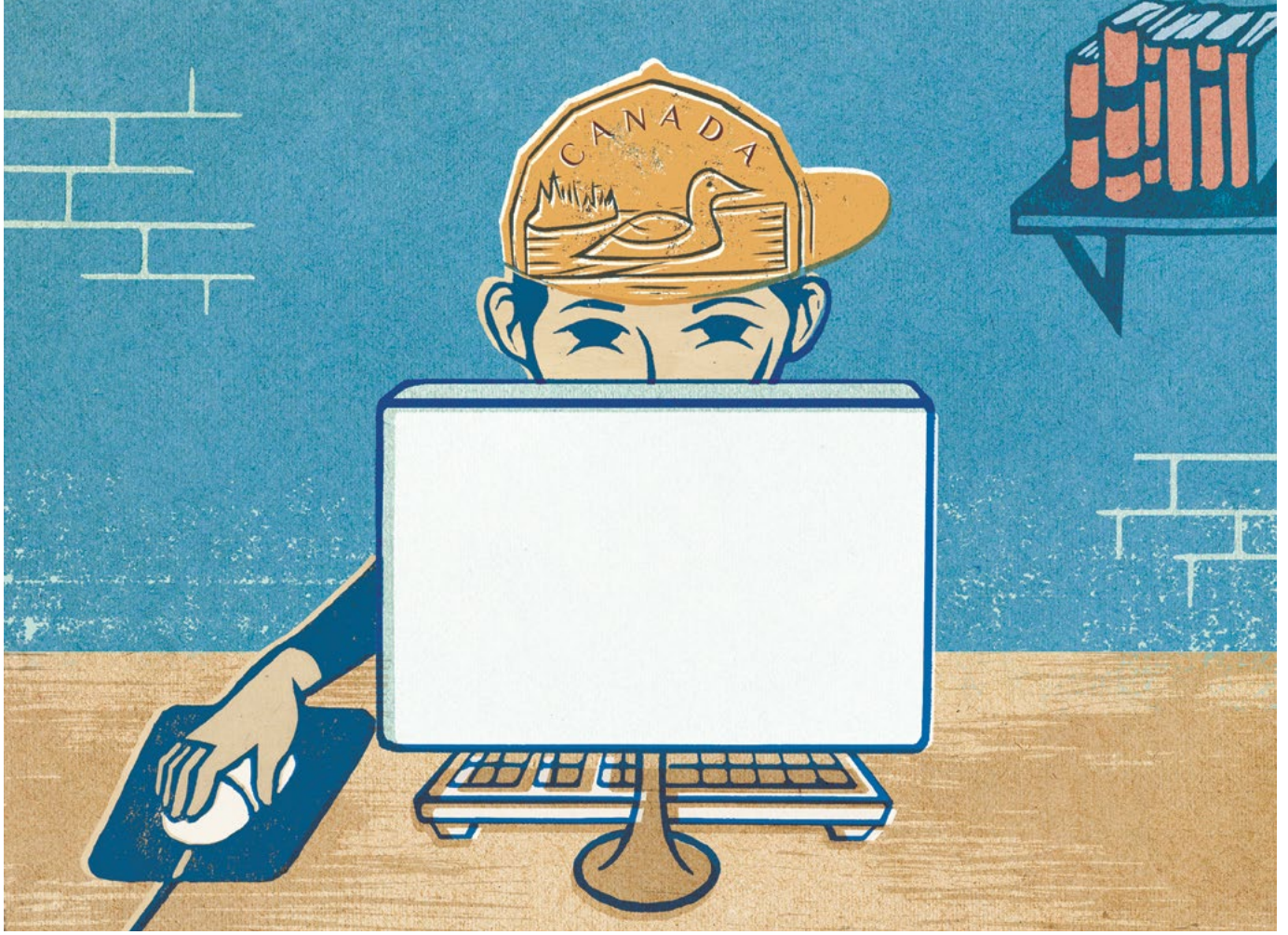

du curriculum de l'Ontario. Le Ministère a plutôt adopté une approche intégrée basée sur le curriculum actuel et, depuis 18 mois, il élabore des ressources pour aider les enseignantes et enseignants à incorporer de manière judicieuse l'enseignement de la littératie financière dans leur classe.

M. Welham, qui enseigne à la Georges Vanier Secondary School de Toronto (Toronto District School Board), fait partie du nombre croissant d'enseignants qui constatent qu'il est tout aussi important de savoir comment se débrouiller dans notre système financier que de saisir l'importance de la Charte canadienne des droits et libertés, par exemple. Le problème, c'est de savoir comment intégrer le plus efficacement possible les principes de la littératie financière à des matières qui, de prime abord, semblent à mille lieues de ce sujet.

Dans sa classe de droit canadien, M. Welham montre comment la *Loi sur la protection du consommateur de l'Ontario*, tout comme la Charte, établit une série de droits pour les citoyens. «Les élèves doivent connaître leurs droits comme

RESSOURCES EN LITTÉRATIE FINANCIÈRE

Nombre de sites existent pour aider les enseignantes et enseignants de l'élémentaire et du secondaire à intégrer la littératie financière au curriculum. En voici quelques-uns :

edusourceontario.com – Portail du ministère de l'Éducation sur la littératie financière, le site contient les ressources les plus à jour, dont des suggestions de plans de leçon et des vidéos. N'oubliez pas de visiter la page «Ressources – 4e à 8e année» pour trouver plus de vidéos à l'intention des enseignants de l'élémentaire et du secondaire.

fcac-acfc.gc.ca/fra/educatifs/index-fra.asp – Programmes de littératie financière élaborés par l'Agence de la consommation en matière financière du Canada. Cette agence fédérale est principalement un organisme de réglementation, mais elle a aussi la responsabilité d'informer les consommateurs sur leurs droits et responsabilités à l'égard des produits et services financiers. Son portail de programmes éducatifs comprend certains documents gratuits, dont un programme de 11 modules qui enseigne aux jeunes des compétences financières dont ils se serviront toute leur vie.

sse.gov.on.ca/mcs/fr/Pages/What_Are_My_Rights.aspx – Portail du ministère des Services aux consommateurs sur les droits des consommateurs avec liens vers de brèves vidéos. Le Ministère tient à informer le public sur la législation qui protège les droits et le marché. Bien qu'il n'ait pas de plans de leçon et de modules d'apprentissage, ses vidéos et ses brochures sans équivoque s'adaptent facilement à l'utilisation en salle de classe.

Et pour une mise en contexte : **edu.gov.on.ca/fre/Financial_Literacy_Fre.pdf** – Rapport de 2010 du Groupe de travail sur la littératie financière. Ce document est l'étude de l'Ontario menée en 2010 par des pédagogues et des cadres du domaine des services financiers qui recommandent que la littératie financière devienne obligatoire dans le curriculum provincial.

edugains.ca/newsite/financialLiteracy/subjectdivisionassociations.html (en anglais) – Ressources additionnelles élaborées en fonction des matières et par association de l'Arts Education Consultants of Ontario et de la Science Teachers' Association of Ontario (STAO).

consommateurs, tout comme les pièges à éviter quand ils signent un contrat, par exemple à l'achat d'un téléphone cellulaire ou d'un abonnement à un club de conditionnement physique», explique-t-il.

À l'aide de vidéos téléchargées à partir du site web du ministère des Services aux consommateurs, M. Welham donne un aperçu des principaux points de la loi. Quand il demande des exemples réels des droits des consommateurs concernant l'innocuité ou la sécurité des produits, les élèves lui donnent une série de réponses pertinentes. «Aliments Maple Leaf», dit un élève. «Les freins de Toyota», dit un autre.

«Ils m'ont vraiment surpris, confie M. Welham après son cours. Ils en savaient aussi beaucoup sur les indices de solvabilité et l'endettement. C'était formidable.»

Mais en ce qui concerne la prise de décisions financières rationnelles, M. Welham a remarqué la surprise de ses élèves quand il leur a dit qu'il achète toujours une voiture d'occasion et non une voiture fraîchement sortie de la chaîne d'assemblage. Ils lui ont demandé pourquoi il n'achète pas un véhicule neuf, s'il en a les moyens. «Cela démontre qu'ils ne connaissent pas la dépréciation ni la façon d'évaluer la véritable valeur des choses», selon lui.

Il a aussi profité de la leçon pour soulever une autre question de littératie financière qui concerne directement l'avenir de ses élèves, c'est-à-dire les moyens de financer des études postsecondaires. «Je voulais discuter de l'importance d'épargner, particulièrement au moyen d'un REEE», explique-t-il. Quand M. Welham a demandé à ses élèves s'ils avaient entendu parler des REEE, seulement le quart de la classe environ a levé la main et plusieurs élèves ont avoué n'en savoir strictement rien.

C'est précisément cette lacune en matière de connaissances financières qui menace sérieusement la persévérance scolaire au palier postsecondaire, particulièrement chez les élèves qui proviennent de familles moins bien nanties. En effet, des recherches et des analyses récentes du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES), un organisme ontarien mondialement reconnu, montrent qu'une piètre littératie financière est en fait un obstacle sur le chemin de l'université ou du collège pour ces élèves. Voici d'autres constatations du COQES :

• Même si le nombre d'inscriptions dans les établissements postsecondaires augmente en Ontario, le nombre d'élèves issus de familles à faible revenu qui poursuivent des études supérieures stagne depuis 20 ans, malgré une aide financière accrue.

De manière générale, ces élèves tendent à surestimer grandement le coût des études postsecondaires, tandis que tous les jeunes, qu'ils soient issus d'un milieu aisé ou non, sous-estiment les avantages financiers des études postsecondaires.

• La moitié des élèves provenant de familles à revenus modestes inscrits à des établissements postsecondaires ne demandent ni les bourses ni les prêts gouvernementaux auxquels ils ont droit.

Pour M. Welham, il est important de renseigner ses élèves sur l'aide financière disponible pour les études postsecondaires parce que nombre d'entre eux sont issus de familles immigrées au Canada. «Ces jeunes sont des mines de renseignements pour leurs parents», dit-il.

La conseillère en orientation de Georges Vanier, Zenobia Omarali, EAO, qui est aussi leader du curriculum pour les initiatives qui concernent l'ensemble de l'école, est elle aussi préoccupée par les conséquences socioéconomiques de l'absence de littératie financière. «L'éducation est le plus grand facteur d'égalité, affirme Mme Omarali, l'une des personnes qui défend le plus ardemment l'insertion de la littératie financière au curriculum de l'Ontario. Mais la plupart des élèves ont du mal à évaluer le coût réel des études postsecondaires et à obtenir l'argent nécessaire. Nous devons créer une culture de sensibilisation financière chez tous les élèves, à toutes les années, pas seulement chez les jeunes sur le point de finir leurs études secondaires.»

Nous devons créer une culture de sensibilisation financière chez tous les élèves, à toutes les années, pas seulement chez les jeunes sur le point de finir leurs études secondaires.

Mme Omarali dirige plusieurs projets. Par exemple, elle a des comptes Twitter et Facebook où elle parle des bourses et des concours dans le but de diffuser l'information essentielle sur l'aide financière dans toute l'école.

Pendant ce temps, le Ministère augmente ses efforts pour aider les enseignantes et enseignants à inclure la littératie financière dans le curriculum, surtout dans les écoles secondaires. Même si les enseignants sont responsables de la planification de l'apprentissage quotidien de leurs élèves, le Ministère a publié l'an dernier *Portée et enchaînement des attentes et contenus d'apprentissage*, un guide sur les ressources pour le curriculum de l'élémentaire et du secondaire (disponible à **edu.gov.on.ca/fre/document/policy/FinLitGr9to12Fr.pdf**), qui contient des suggestions de stratégies et des ressources. De plus, le site web du Ministère contient un portail sur la littératie financière, dont le menu s'enrichit constamment de liens et de ressources utiles, comme des vidéoclips explicatifs sur une grande diversité de sujets.

Alors vous voulez devenir artiste?, demande M. Gee à ses élèves. Combien d'œuvres devrez-vous vendre chaque mois pour payer le loyer et l'épicerie? Combien devrez-vous vendre chacune de vos œuvres? Est-ce un prix réaliste? Il ajoute : Être un artiste, cela suppose plus que dessiner et concevoir.

Prenons l'exemple du cours de musique de 11e année. Le guide du Ministère pour le secondaire suggère aux pédagogues de questionner les élèves sur une éventuelle carrière musicale et les compétences et connaissances requises pour mener à bien ce projet, puis de leur demander quelles sont, à leur avis, les répercussions financières de l'atteinte de ces exigences.

On peut aussi prendre l'exemple de la géographie en 9e année. Une vidéo à l'intention des enseignantes et enseignants établit un lien entre le pouvoir des consommateurs et la protection de l'environnement.

Grâce à l'appui financier du Ministère, des groupes d'enseignantes et d'enseignants, comme l'Ontario History and Social Sciences Teachers' Association, élaborent eux aussi des plans de leçon en littératie financière pour divers cours. Par exemple, pour le cours d'introduction à l'anthropologie, à la psychologie et à la sociologie, l'association a conçu dans le cadre d'une unité sur les structures et les institutions sociales un plan de leçon qui aborde les changements dans le monde du travail.

À l'élémentaire, le guide de la 4e à la 8e année révèle que la littératie financière est plus directement liée au curriculum de mathématiques et de littératie des médias. Mais le guide ajoute que des compétences telles que la résolution de problèmes et l'analyse critique enseignées dans d'autres matières sont transférables à la littératie financière.

Tout spécialement, le guide élémentaire suggère, par exemple, qu'une unité en histoire de 4e année compare les structures économiques actuelles avec celles du Moyen Âge. En 7e année, les élèves pourraient analyser le coût et les avantages de différentes technologies et équipements qui économisent de l'énergie. Entretemps, le portail sur la littératie financière du Ministère comporte des plans de leçon dans des matières allant du français langue seconde aux arts visuels.

En effet, les enseignantes et enseignants trouveront de l'aide pour incorporer la littératie financière à presque toutes les matières de la 4e à la 12e année. Comme le fait remarquer les notes du guide au secondaire : «Certaines disciplines et matières se prêtent plus facilement à l'acquisition des connaissances et au développement des habiletés concernant la littératie financière. Cependant, toutes offrent, dans une certaine mesure, des occasions d'intégrer l'éducation à la littératie financière.»

L'enseignant d'arts plastiques de Georges Vanier, Rick Gee, EAO, donne un exemple frappant de la facilité avec laquelle on peut incorporer la littératie financière à ses leçons. Enseignant depuis 30 ans, M. Gee le fait depuis le début de sa carrière. «Je parle constamment des aspects financiers de la vie, dit-il. Et les élèves comprennent.

«Alors vous voulez devenir artiste?, demande M. Gee à ses élèves. Combien d'œuvres devrez-vous vendre chaque mois pour payer le loyer et l'épicerie? Combien devrez-vous vendre chacune de vos œuvres? Est-ce un prix réaliste? Il ajoute : Être un artiste, cela suppose plus que dessiner et concevoir.»

On n'a pas à convaincre des enseignants comme M. Welham et M. Gee de l'importance de la littératie financière. Ils utilisent d'ailleurs des moyens intéressants d'intégrer la matière au curriculum de manière harmonieuse. Quand on le questionne sur les défis que pose le respect des attentes et des lignes directrices du Ministère sur la littératie financière, M. Gee riposte : «Je le fais et même plus. J'espère seulement que le Ministère pourra me suivre.»

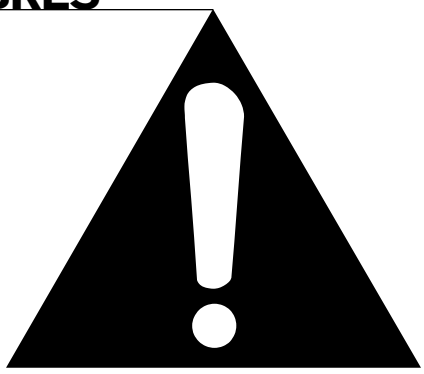

ASSURER LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES

Les enseignantes et enseignants font face à de nombreux défis dans leur salle de classe et ont à cœur d'assurer la sécurité de leurs élèves. Selon les résultats de notre dixième sondage annuel, les membres de l'Ordre se sentent en mesure de maîtriser les situations difficiles et demandent souvent conseil à leurs collègues et aux administrateurs scolaires.

DE TRACY HUFFMAN

Un élève de 1re année se bat avec un autre élève et commence à l'étouffer. Les portes d'une école sont verrouillées en raison d'activités policières dehors. Un bec Bunsen défectueux fait des étincelles dans un laboratoire.

Les enseignantes et enseignants agréés de l'Ontario doivent faire face à des situations potentiellement dangereuses, mais ils se sentent bien préparés à affronter efficacement les dangers qui menacent la sécurité des élèves.

SÉCURITÉ DES ÉLÈVES

Selon notre sondage de 2012 auprès des membres, environ 9 enseignants sur 10 se sont occupés d'élèves gravement blessés, par exemple ayant une fracture ou une commotion cérébrale, et 71 % se considèrent préparés à faire face à une situation qui menace la sécurité des élèves.

Les enseignantes et enseignants ont raconté comment ils ont évité certains dangers, par exemple une classe surchauffée, un gymnase inondé et, grâce à la mise en garde d'un parent, les activités d'un gang, en adoptant des mesures proactives pour réduire les risques.

«Les résultats du sondage de cette année démontrent l'engagement de nos membres pour la sécurité des élèves dont ils sont responsables, explique le registraire de l'Ordre, Michael Salvatori, EAO. Ils mettent également en évidence notre passion pour l'apprentissage continu. Nous savons que nos membres apprécient la vaste gamme de cours menant à une qualification additionnelle qui leur sont offerts, et les données révèlent que les enseignantes et enseignants prisent toutes sortes d'activités de perfectionnement professionnel, y compris au sein de l'école et du conseil scolaire.»

Méthode : *Pour parler profession* a invité 17 000 membres sélectionnés au hasard à participer au sondage de 2012. Au total, 1 934 personnes y ont répondu. Les services du cabinet de recherche indépendant The Listening Post, lequel se spécialise dans les relations entre membres, employés et parties prenantes, ont été retenus pour la conception du questionnaire et l'analyse des résultats. Par souci de brièveté, les résultats ne représentent que ceux des personnes qui ont répondu autre chose que «ne sait pas». La formulation et l'ordre des questions peuvent avoir été modifiés. Pour des résultats plus complets, consultez **oeeo.ca**.
Arrondissement : Les résultats du sondage sont arrondis et l'addition des résultats peut donc ne pas égaler 100 %.

Jusqu'à quel point vous sentiez-vous préparé à faire face à une situation qui menace la sécurité des élèves?

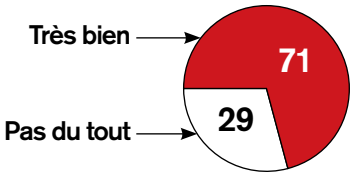

Avez-vous souvent... 1 = Jamais; 5 = Souvent	1	2	3	4	5
dû vous occuper d'une blessure grave, comme une fracture ou une commotion cérébrale, subie par l'un des élèves qui vous étaient confiés?	2 %	4 %	8 %	22 %	56 %
refusé de permettre ou d'entreprendre une activité de classe ou avec des élèves, car vous sentiez qu'elle représentait un risque pour la sécurité des élèves?	3 %	5 %	11 %	26 %	55 %
éliminé une pratique en classe ou une activité avec des élèves, car vous sentiez qu'elle représentait un risque pour la sécurité des élèves?	4 %	6 %	13 %	30 %	48 %
modifié une pratique en classe ou une activité avec des élèves, car vous sentiez qu'elle représentait un risque pour la sécurité des élèves?	7 %	10 %	18 %	33 %	32 %

SÉCURITÉ DES ÉLÈVES

SÉCURITÉ DES ÉLÈVES Les blessures sont inévitables dans la profession enseignante. Ainsi, 86 % des répondants affirment avoir refusé d'entreprendre une activité en classe, tandis que 84 % affirment avoir mis fin à une activité en classe, car ils sentaient qu'elle représentait un risque pour la sécurité des élèves.

Sept répondants sur 10 affirment qu'ils se sentent préparés à faire face à une situation qui peut menacer la sécurité des élèves. L'analyse des données suggère que les enseignants qui ont suivi une formation financée par leur employeur sur la sécurité des élèves au cours de la dernière année se sentent mieux préparés à faire face à des problèmes de sécurité. Les enseignants qui n'ont jamais suivi une formation financée par leur employeur sont plus susceptibles de se sentir mal préparés (44 %), comparativement aux enseignants qui affirment se sentir préparés (27 %).

Plus du tiers des enseignants affirment avoir suivi une formation sur la sécurité des élèves financée par leur employeur au cours des 12 derniers mois. Parmi ceux qui en ont suivi une, la majorité d'entre eux (69 %) jugent que cette formation était bonne.

Lorsqu'ils demandent des conseils sur la sécurité des élèves, les enseignantes et enseignants se tournent vers leurs collègues (60 %) et les administrateurs scolaires (45 %). Peu d'enseignants (14 %) affirment n'avoir jamais cherché à obtenir des conseils. Les recherches en ligne (29 %), les chefs de section (25 %) et les experts de la communauté (20 %) constituent d'autres sources de renseignements sur la sécurité des élèves.

Toutefois, les nouveaux enseignants considèrent avoir été mieux préparés que les enseignants expérimentés. Vingt-sept pour cent des nouveaux enseignants disent avoir été bien préparés durant leur programme de formation à évaluer et à gérer les risques, compa-rativement à 17 % des enseignants expérimentés.

Cette sensibilisation se reflète également dans le contenu détaillé maintenant incorporé à chaque cours menant à une qualification additionnelle (QA) que l'Ordre agrée. De l'utilisation de ciseaux au jardin d'enfants au maniement d'équipement industriel en éducation technologique en passant par le harcèlement en salle de classe, les membres de l'Ordre suivant actuellement des cours menant à une QA étudient des éléments pertinents à un milieu d'apprentissage sécuritaire.

Nouveaux enseignants et enseignants expérimentés concernant la préparation à évaluer et à gérer les risques qui pourraient menacer la sécurité des élèves

	Tous	Enseignants nouveaux	Enseignants expérimentés
Mauvaise préparation	80	73	83
Bonne préparation	20	27	17

Quand avez-vous, pour la dernière fois, reçu une formation financée par votre employeur sur la sécurité des élèves?

	Tous	Bien préparés	Mal préparés
Au cours de la dernière année	34	39	22
Au cours des trois dernières années	22	23	21
Au cours des dix dernières années	12	12	13
Jamais	32	27	44
Ne sait pas, n'a pas répondu ou a refusé de répondre (retiré des calculs)	15	15	15

De plus, l'Ordre est en train d'élaborer une recommandation professionnelle sur l'apprentissage en milieu sécuritaire, laquelle sera plus tard soumise à l'examen par le conseil.

TROUVER UNE ENSEIGNANTE OU UN ENSEIGNANT Les membres connaissent bien la section Trouver un membre, le tableau public de l'Ordre, et ils l'ont utilisé en moyenne 5,4 fois au cours des trois dernières années. Bien que plus des trois quarts des répondants connaissent le site, peu d'entre eux (16 %) en parlent aux parents.

Cyberbulletin de l'Ordre à l'intention des membres Le cyberbulletin mensuel de l'Ordre à l'intention des membres, *Des nouvelles de l'Ordre*, est une ressource utile selon 54 % des répondants. Les membres abonnés au cyberbulletin ont répondu qu'ils ont cliqué sur des liens, discuté du contenu avec leurs collègues et passé le cyberbulletin à d'autres personnes.

Médias sociaux Les pédagogues de l'Ontario ne se tournent pas vers Twitter pour obtenir de l'information. Seulement 22 % des répondants possèdent un compte Twitter. Une proportion encore plus faible (10 %) y affiche du contenu. Au total, seulement 10 % des répondants affirment être intéressés à recevoir des nouvelles de l'Ordre par l'intermédiaire de Twitter.

Les membres sont un peu plus intéressés à recevoir des informations de l'Ordre par Facebook, mais la majorité d'entre eux (61 %) affirment qu'il n'est pas important que l'Ordre communique avec eux par Facebook.

Bibliothèque Margaret-Wilson Les membres sont plus susceptibles d'utiliser la bibliothèque Margaret-Wilson de l'Ordre pour trouver des ressources sur des matières en particulier, par exemple les mathématiques, les sciences ou l'art dramatique. Plus de la moitié des répondants affirment que c'est leur principale raison d'utiliser la bibliothèque.

Pour les nouveaux enseignants, les ressources destinées aux nouveaux enseignants et les ressources sur la gestion de classe sont de bonnes raisons d'utiliser la bibliothèque, tandis que les enseignants expérimentés classent l'évaluation des élèves et le développement du curriculum comme deuxième et troisième raisons d'utiliser la bibliothèque.

Seulement 13 % des répondants affirment avoir demandé une livraison de livres de la bibliothèque, mais 12 % de tous les répondants affirment qu'ils utiliseraient ce service à nouveau. Quatre-vingt-cinq pour cent des répondants affirment ne pas connaître les services de la bibliothèque.

Pour consulter l'intégralité du rapport, visitez **oeeo.ca**.

SÉCURITÉ DES ÉLÈVES

UN AMOUR DE L'APPRENTISSAGE Les pédagogues aiment enseigner, mais ils aiment également apprendre. Ils participent à une gamme d'activités de perfectionnement professionnel et consacrent en moyenne 101 minutes par semaine (175 heures au cours des deux dernières années) à l'apprentissage de notions dans d'autres matières que celles qu'ils enseignent.

Comment les membres augmentent-ils leurs connaissances professionnelles?

La lecture d'ouvrages professionnels, les réunions de personnel, la participation à des communautés d'apprentissage professionnel, les recherches indépendantes, le questionnement professionnel et le perfectionnement professionnel à l'échelle de l'école et du conseil scolaire figurent parmi les principaux moyens d'accroître leurs connaissances.

Pourquoi les enseignants consacrent-ils autant de temps au perfectionnement professionnel?

La réponse la plus fréquente : les élèves.

Deux tiers des enseignants apprennent des notions dans d'autres matières afin de répondre aux besoins d'un élève, mais aussi par intérêt professionnel (65 %) et par intérêt personnel (53 %). À l'instar des autres parents, 49 % des enseignants affirment avoir appris des notions dans d'autres matières pour aider leur enfant.

Les nouveaux enseignants et les enseignants expérimentés partagent des motivations communes quant à l'apprentissage, à quelques exceptions près :

- les nouveaux enseignants sont plus susceptibles de se préparer à une nouvelle tâche d'enseignement (41 % des nouveaux enseignants, contre 33 % des enseignants expérimentés)
- les enseignants expérimentés sont plus susceptibles d'agir à la suite de nouvelles politiques en éducation (36 % des enseignants expérimentés, contre 22 % des nouveaux enseignants)
- les nouveaux enseignants sont plus susceptibles de se préparer à enseigner une nouvelle matière (51 %), comparativement aux enseignants expérimentés (27 %).

En tant qu'étudiants à vie, les membres de l'Ordre investissent également dans le perfectionnement professionnel des étudiants et des enseignants en début de carrière. Plus du tiers des répondants (36 %) affirment qu'ils participent activement à des activités de mentorat et 34 % fournissent du matériel de perfectionnement professionnel à leurs collègues.

«Notre sondage annuel révèle des données importantes qui nous permettent de conseiller nos membres et d'élaborer et de soutenir des activités de perfectionnement professionnel, explique M. Salvatori. Nous apprécions la rétroaction continue de nos membres, laquelle nous permet d'améliorer notre travail dans l'intérêt du public.»

Si vous avez reçu une formation financée par votre employeur sur la sécurité des élèves au cours des dix dernières années, dans quelle mesure cette formation a-t-elle couvert la sécurité des élèves, l'évaluation des risques ou la prévention des accidents?

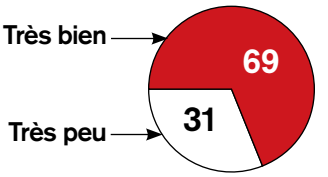

Parmi les situations suivantes, lesquelles décrivent le mieux les raisons pour lesquelles vous avez aquis des notions dans des matières autres que celles que vous enseignez?

	Tous %	Nouveaux %	Expérimentés %
Pour mieux répondre aux besoins d'un élève	66	61	68
Intérêt professionnel	65	62	66
Nouvel intérêt personnel	53	53	54
Pour mieux répondre aux besoins de mes enfants	49	44	51
Intérêt personnel de longue date	46	43	48
Préparation à une nouvelle tâche d'enseignement	35	41	33
En raison de nouvelles politiques en éducation	33	22	36
Meilleure connaissance d'une matière que vous aimeriez enseigner	33	51	27
Théorie ou recherche pédagogique	32	32	32
Dans le cadre d'un programme de perfectionnement du leadership	30	19	33
Préparation à enseigner à un nouveau cycle	13	19	12

DE LISA VAN DE GEYN

17 façons d'enrichir votre enseignement

Vous voulez que cette année scolaire soit la meilleure de toutes? Nous avons demandé à des enseignantes et enseignants, et à des parents de partout dans la province de nous donner des conseils pour améliorer l'expérience des élèves et celle du personnel enseignant. Voici ce qu'ils nous ont dit.

1 Faites preuve de spontanéité

«Quand j'étais jeune enseignant, j'ai connu mes plus grandes réussites quand j'ai su exploiter ma spontanéité et ma créativité, déclare Christopher Higgins, EAO, de Toronto, qui enseigne depuis plus de 20 ans. Mais dans l'enseignement, il y a une longue liste de sujets à couvrir, alors j'ai été contraint de structurer davantage mon travail. Aujourd'hui, il s'agit pour moi de trouver un équilibre et de préparer l'année de façon à couvrir le programme d'études tout en restant ouvert aux éventualités.» Cette nécessité pour le personnel enseignant de faire preuve de spontanéité se manifeste quand l'actualité fait écho jusque dans la salle de classe. «Quand il arrive quelque chose comme cette vidéo sur Joseph Kony, l'hiver dernier, qui s'est répandue comme une traînée de poudre partout dans le monde, en tant qu'enseignant, je dois me demander s'il faut tout arrêter pour explorer ce sujet, explique-t-il. J'essaye de trouver le juste milieu entre rester fidèle à mon plan pour l'année scolaire et enseigner ce qui fait la une de l'actualité durant la semaine.»

3 Continuez d'apprendre

Il existe une foule de programmes, de séminaires, d'ateliers et de cours menant à une qualification additionnelle (QA) pour actualiser ses compétences et se perfectionner. «J'aimerais énormément suivre le cours menant à la QA Mathématiques, 2e partie et même obtenir la qualification de spécialiste en mathématiques. J'ai déjà suivi la 1re partie et cela a révolutionné ma façon d'enseigner et mon appréciation des mathématiques», déclare Kate Hancock, EAO, enseignante de 2e année en immersion française à la Herb Campbell Public School de Caledon. (Pour voir la liste des cours et programmes menant à une QA, consultez **oeeo.ca**.)

ILLUSTRATIONS : GREG STEVENSON/I2I ART

PRÉFÉREZ LE GESTE À LA PARÔLE

Apprendre en faisant est toujours plus efficace qu'apprendre en écoutant.

LAISSEZ UN LEGS DURABLE

Pour marquer la fin du secondaire, l'ancien enseignant, Peter Brodribb, EAO, à l'Ottawa-Carleton District School Board, avait l'habitude de demander à ses élèves de rédiger un texte ou de faire un dessin illustrant ce que signifie être apprenant. Il les invitait à utiliser comme point de départ des tournures comme «J'ai appris que…» ou «Ce que les enseignantes et enseignants doivent savoir, c'est que…». «C'était peut-être le moment idéal, puisque les finissantes et finissants étaient captivés par l'idée de laisser leur empreinte», explique M. Brodribb, aujourd'hui agent de liaison au sein de la faculté d'éducation de l'Université Queen's à Kingston. Chaque année, on créait, à partir des travaux des élèves, une couverture piquée qu'on léguait aux nouveaux élèves. «J'adore l'idée que ces travaux hauts en couleurs puissent servir de guide à la prochaine classe de 9e année.»

BOUGEZ

«Des expériences axées sur le concret et la réalité, comme des excursions et des activités parascolaires, ont un effet durable, déclare Angela Galati, dont les deux enfants fréquentent des écoles du Dufferin-Peel Catholic District School Board. Il faut amener les élèves dans des centres des sciences, des fermes, des casernes de pompiers – c'est-à-dire à des endroits qui donnent envie de devenir quelqu'un. Il faut exposer les jeunes enfants à tous les domaines.»

OU

BIEN SORTEZ

«Même les cours de mathématiques peuvent se donner en s'appuyant sur l'environnement, déclare Shayna Goldman, EAO, actuellement éducatrice de la petite enfance pour le Peel District School Board. Cela permet non seulement de prodiguer un enseignement efficace et original des mathématiques, mais également d'apprendre aux élèves à porter un regard différent sur les choses de tous les jours tout en développant leur pensée critique. Kim Hopper, EAO, enseignante de 8e année à la Lincoln M. Alexander Public School de Markham, est d'accord. «Je trouve que sortir et explorer l'environnement en mettant des éléments pratiques dans chaque leçon, est l'une des choses les plus utiles qu'on puisse faire. Les élèves commencent à prendre conscience de l'importance de la nature dans notre apprentissage.»

AMENER LE PLEINAIR EN SALLE DE CLASSE

S'il ne vous est pas possible d'amener les élèves dehors, faites entrer les parcs de l'Ontario dans votre salle de classe grâce au site **campsite24.ca**. Vous y trouverez des plans de leçon utilisant les parcs et les zones protégées de notre province, conformes aux programmes-cadres de l'Ontario de la 2e à la 6e année.

Profitez au maximum du perfectionnement professionnel

Adhérez à des groupes

Il ne vous faudra que quelques secondes pour trouver dans Yahoo! un groupe correspondant spécifiquement à votre perspective d'enseignante ou d'enseignant, à vos matières ou aux groupes d'âge auxquels vous enseignez. Et il vous faudra encore moins de temps pour adhérer à un tel groupe et trouver ainsi des collègues avec qui vous pourrez échanger des idées et discuter de vos réussites.

Laissez vos élèves vous en apprendre

David Lamonica, EAO, est enseignant de physique à la Father Bressani Catholic High School de Woodbridge. Il dit que les adolescentes et adolescents de sa salle de classe sont sa plus grande source d'apprentissage. «Quel que soit le sujet – technologie, politique, santé, estime de soi – mes élèves ont un point de vue instructif pour nous tous. Il ne faut pas oublier que chaque personne a quelque chose à dire, une technique à suggérer, une leçon apprise dont elle peut nous faire profiter. Prendre le temps d'écouter les élèves, c'est une des choses les plus importantes que nous puissions faire dans notre profession.»

Trouvez-vous un mentor

Brianne Buckman, EAO, est une enseignante relativement nouvelle. Elle rencontre son mentor toutes les semaines. «Je m'épanouis et j'en apprends davantage tous les jours – tout comme mes élèves», explique cette enseignante de 2e année à la Netivot HaTorah Day School de Thornhill.

En enseignement, on ne manque pas de collègues. Ce qui manque, c'est du temps pour les consulter. «J'apprécie les séances de perfectionnement professionnel pendant lesquelles on travaille en groupes ou par deux», déclare Christine Pemberton, EAO, qui enseigne actuellement un programme d'apprentissage pratique à l'Oshawa Central Collegiate Institute. «En enseignement, nous sommes si occupés au quotidien avec le programme d'études et les élèves que nous n'avons pas beaucoup de temps pour échanger des idées et des ressources.»

Profitez de la technologie

Grâce aux tableaux blancs interactifs, aux ordinateurs portatifs, aux liseuses électroniques, aux iPad, à la technologie WiFi et à toutes sortes d'autres outils technologiques, nous avons plus que jamais des outils à notre portée. Servez-vous-en pour peaufiner vos leçons et proposer aux élèves une expérience plus interactive. «L'an passé, mes élèves de 2e année ont créé leurs propres vidéoclips pour un mélange musical que j'avais composé à partir de chansons sur l'environnement tirées du répertoire de l'école, explique Mme Buckman. Nous avons enregistré la vidéo avec mon iPhone, puis nous avons téléchargé les clips dans un compte privé YouTube. Nous avons donc pu les montrer aux élèves et à leurs parents.»

Il y a une Application pour ça

Êtes-vous à la recherche de nouvelles manières de susciter l'intérêt de vos élèves pour le théorème de Pythagore? Consultez Twitter, Facebook, YouTube, Wikipédia, Pinterest, Tumblr, Google+ ou tout autre site de médias sociaux que vous pourrez trouver, afin d'échanger vos observations avec des collègues et trouver des manières innovantes d'intégrer les médias sociaux (et ce qu'on peut apprendre en les utilisant) dans votre enseignement.

Utilisez votre Moodle

Kim Hopper dit qu'il est essentiel pour elle de rester en contact avec ses élèves en dehors de la salle de classe. L'utilisation de l'application web Moodle en tant que milieu d'apprentissage virtuel fait des merveilles. «Je peux télécharger les devoirs, parler aux élèves dans le cadre d'un grand forum pour discuter d'un événement particulier ou pour répondre à leurs questions concernant leurs devoirs, explique-t-elle. C'est une excellente ressource pour les tenir au courant et leur permettre de montrer à leurs parents ce qu'ils sont en train d'apprendre.»

Célébrez la diversité

Consultez *How to Teach International Students: A practical teaching guide for universities and colleges*, de Paul J. Kurucz, chargé de cours à l'université en Colombie-Britannique. Vous y trouverez d'excellents conseils sur la diversité culturelle en salle de classe. L'ouvrage s'adresse aux personnes qui enseignent au postsecondaire, mais il contient de nombreuses idées utiles pour le personnel enseignant à tous les paliers. (Pour commander l'ouvrage, consultez **successorientations.com**.)

Visitez survivethrive.on.ca.

Que vous soyez nouveau dans la profession, mentor ou suppléant, ce site est une excellente ressource sur la gestion de classe, les stratégies d'enseignement et les questions professionnelles. En plus, il s'agit d'un excellent café virtuel où l'on peut poser des questions, échanger des conseils et discuter avec des collègues de partout dans la province.

N'oubliez pas pourquoi vous avez choisi la profession enseignante

Le personnel enseignant a souvent le sentiment qu'il n'est pas apprécié à sa juste valeur. Pour vous ressourcer, pourquoi ne pas lire *Not Quite Burned Out But Crispy Around the Edges* de Sharon M. Draper (Pearson Education Canada)? Cet ouvrage, écrit par une enseignante, vous rappellera les joies et les gratifications bien particulières que procure la profession enseignante.

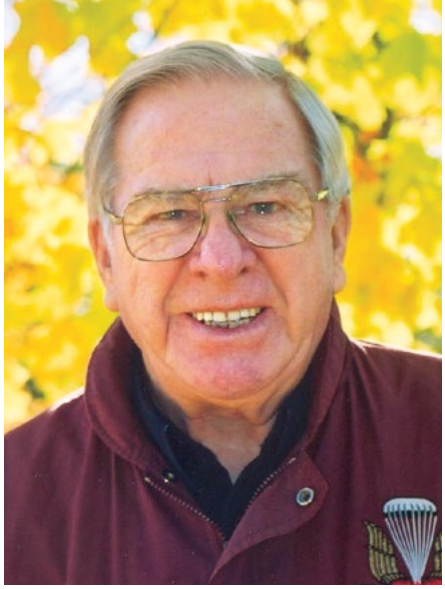

D'HELEN DOLIK

Hommage à Lloyd Dennis

AMIS, COLLÈGUES ET ADMIRATEURS SOULIGNENT LA CONTRIBUTION D'UN HOMME QUI A AIDÉ À FAÇONNER L'ÉDUCATION CONTEMPORAINE EN ONTARIO

Il y a deux ans, Lloyd Dennis, l'un des plus grands pédagogues au Canada, a visité la classe de 1re année de Sandi Bisset, EAO, à la Regent Park Public School d'Orillia. Armé d'un immense coffre au trésor, il a tenu en haleine le groupe d'élèves en sortant des jouets, le collier de son chien Jumbo, une vieille grenade et même son parachute.

«Il a pu les captiver pendant une heure sans problème, se souvient Mme Bisset. Il était incomparable. Il était ma source d'inspiration. Il savait établir un lien avec les enfants.»

M. Dennis, qui a été nommé officier de l'Ordre du Canada et a reçu l'Ordre de l'Ontario, est décédé le 7 mars dernier à 88 ans, à son domicile d'Orillia. Il était pédagogue, auteur et membre du 1er Bataillon canadien de parachutistes. On se souvient de lui en particulier pour le rapport historique de 1968 intitulé *Vivre et s'instruire : Le rapport du Comité provincial sur les buts et objectifs de l'éducation dans les écoles de l'Ontario*. M. Dennis a été coprésident du comité aux côtés du juge Emmett Hall.

Le rapport Hall-Dennis, qui contient 258 recommandations pour réformer l'éducation dans la province, s'appuie sur des recherches provinciales, nationales et internationales. Il préconise un enseignement centré sur l'enfant et fondé sur la recherche, l'abolition du châtiment corporel, le retrait de l'accent mis sur l'apprentissage par cœur et la création d'un organisme d'autoréglementation de la profession enseignante. Le rapport symbolise une philosophie d'enseignement et d'apprentissage qui honore l'élève et l'individu.

Au cours de sa carrière, M. Dennis a été enseignant, directeur d'école, consultant et directeur de l'éducation. Il a continué de toucher des vies par ses écrits, ses conférences et son coffre au trésor. Il a écrit plusieurs livres, dont son autobiographie, *The Learning Circus*.

En 2009, le campus d'Orillia de l'Université Lakehad lui a remis le prix annuel Civitas en reconnaissance de la profonde influence qu'il a eue sur le développement du campus. Le doyen, Kim Fedderson, affirme que M. Dennis a passé un nombre incalculable d'heures avec lui et les chefs de département, et qu'il a souvent fait des exposés devant des étudiants, y compris des étudiants de 4e année du programme concurrent de formation à l'enseignement en janvier dernier. Ses archives sont conservées à la bibliothèque du campus.

M. Fedderson n'a pas oublié sa première rencontre avec M. Dennis. «C'était comme rencontrer l'un de mes héros. D'après lui, les enseignants ont la noble vocation de nous aider à découvrir nos dons, pour nous permettre à nous et à la société de nous épanouir.

Aux funérailles de M. Dennis, M. Fedderson a discuté avec un homme assis sur le banc d'église devant lui. Ancien élève de M. Dennis à sa première école, il était venu pour honorer son enseignant. «Voilà un hommage tout à fait remarquable.»

Alors qu'Heather Birchall, EAO, était une élève de 7e année à la Deer Park Public School de Toronto, M. Dennis en était le directeur. Elle est maintenant directrice d'école à Collingwood. «Il se consacrait à son travail de façon exceptionnelle, affirme-t-elle. Il avait aussi le courage de ses convictions.»

Ernie Checkeris, membre du Comité provincial sur les buts et objectifs de l'éducation dans les écoles de l'Ontario et ancien membre du conseil de l'Ordre, qualifie M. Dennis de pédagogue de premier plan. «Il disait que l'enseignement ne consiste pas seulement à enseigner à lire, à écrire et à compter, dit M. Checkeris, de Sudbury, aussi récipiendaire de l'Ordre de l'Ontario. Pour lui, un enseignant devait comprendre l'enfant et respecter les différences.»

UN ENSEIGNANT DOIT COMPRENDRE L'ENFANT ET RESPECTER LES DIFFÉRENCES.

Déirdre Smith, EAO, chef des Normes d'exercice de la profession et d'éducation de l'Ordre, est liée de façon toute particulière à M. Dennis. Son père était lithographe et c'est son entreprise qui a imprimé le rapport Hall-Dennis.

«Pour moi, c'est un document d'une grande importance, de dire Mme Smith. J'en conserve une copie sur mon bureau. Il symbolise l'éducation centrée sur l'apprenant et il a façonné l'enseignante, le leader et même la mère que je suis devenue.»

Donner une voix

DE DAN BORTOLOTTI

COMMENT ATTEINDRE LES ÉLÈVES NON-VERBAUX

ENJEU Trouver des méthodes d'enseignement adaptées aux élèves atteints d'autisme et ayant des retards de développement (souvent verbaux).

SOLUTION Utiliser un iPad et des applications spécialisées pour aider les élèves à communiquer, à démontrer leurs connaissances et à interagir. Parmi les préférées de Stacie Carroll, EAO, et de Sabrina Morey, EAO, notons PlayBoard (**aardustry.com**) pour la communication ainsi qu'ABA Receptive Identification by Noun (**kindergarten.com**) et Sound Shaker (**tickletapapps.com**) pour le plaisir.

LEÇON APPRISE Il est crucial d'utiliser l'application adéquate pour chaque élève. Mmes Carroll et Morey utilisent The Communication Matrix (**communicationmatrix.org**), un outil d'évaluation permettant de déterminer le niveau de rendement de chaque enfant. Après avoir appris quelques compétences de base sur la façon d'utiliser un iPad, les élèves se servent des applications pour communiquer et pour s'adonner à des activités d'apprentissage. «On peut associer chaque objectif du plan d'enseignement individualisé d'un enfant aux applications que nous enseignons», affirme Mme Morey.

Une étude de l'Université de Toronto a révélé que la capacité des élèves à identifier des images augmente de 45 à 60 pour cent sur une période de six semaines.

OBSERVATIONS Enseignants et parents sont ébahis par les habiletés, les émotions et les traits de personnalité qui surgissent. Mme Morey a récemment évalué un enfant de quatre ans qui ne parle pas et qui ne semblait pas comprendre des mots de vocabulaire simples. «En utilisant un iPad, il a été capable de montrer qu'il connaissait 19 des 20 mots que nous avons testés. Je n'avais aucune idée qu'il avait autant de vocabulaire.

Mme Carroll affirme que les appareils ont aussi permis d'améliorer les compétences sociales des élèves. «Nombre d'élèves trouvent difficile d'établir un rapport social, mais ils sont prêts à passer plus de temps avec d'autres autour d'un iPad. »

COMMENT PROCÉDER

Vous aurez besoin :

- d'un iPad d'Apple
- d'un protecteur d'écran et d'un étui
- d'une identité Apple pour l'école
- d'un ordinateur pour être synchronisé à l'iPad
- d'un tableau blanc interactif qui se branche à un iPad
- d'accessoires pour les élèves ayant des troubles de vision ou de l'ouïe.

Étapes à suivre :

- évaluer les habiletés et besoins individuels
- acheter et télécharger les applications nécessaires
- enseigner aux élèves des compétences de base pour utiliser un iPad
- enseigner aux élèves comment utiliser les applications particulières
- recueillir les données sur les progrès.

CONSEILS PRATIQUES : Les médias ont fait tout un tabac sur l'utilisation des iPads en classe (on a parlé de la Beverley Public School à l'émission *60 Minutes* l'an dernier). Cela peut donner l'impression que vous obtiendrez des résultats rapidement, mais ce n'est pas le cas. Il faut attendre au moins six semaines avant de voir les progrès, et les percées importantes peuvent prendre des mois. Il est essentiel que les pédagogues soient dévoués et les directions d'école engagées.

PHOTO : KEVIN HEWITT

lu, vu, entendu

Des enseignantes et enseignants ont lu ces ouvrages et les ont jugés pour vous.

Pour des ressources en anglais, rendez-vous à **professionallyspeaking.oct.ca → Reviews**. *Vous pouvez emprunter la plupart des ouvrages en question à la bibliothèque Margaret-Wilson, à l'exception de certaines trousses de classe. Communiquez avec Lesley Stevens par téléphone au 416-961-8800, poste 689 (sans frais en Ontario) ou par courriel à* **biblio@oeeo.ca**.

C comme Catastrophe DE VIKKI VANSICKLE, TEXTE FRANÇAIS DE LOUISE BINETTE

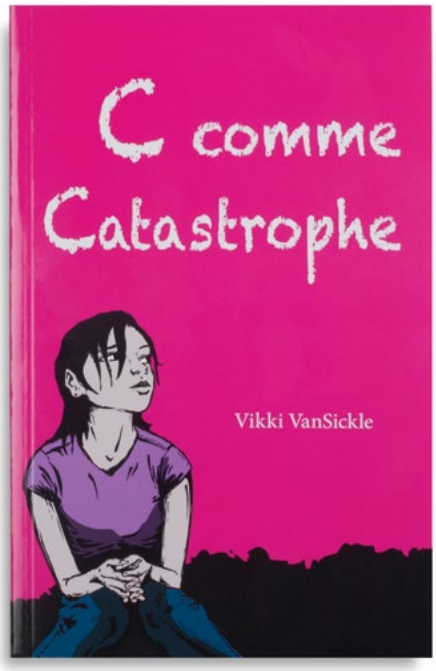

Ce roman présente avec finesse des épreuves, et même des catastrophes, qui surviennent dans la vie de jeunes adolescents. Je vous suggère fortement la lecture de ce roman adorable et touchant.

La narration à la première personne accroche immédiatement le lecteur et lui permet de se mettre dans la peau de l'héroïne, Clarissa. Ce personnage principal est une élève de 7e année d'une école publique de langue française. En l'espace d'une année scolaire, elle doit composer avec, entre autres, la maladie, l'intimidation et les premiers sentiments amoureux. Les thèmes abordés sont très représentatifs de ce que vivent les adolescents aujourd'hui.

Je recommande aussi cette lecture en 8e année, afin de permettre aux élèves de comparer leur expérience avec celle de Clarissa. De plus, ce roman se prête facilement à une application transdisciplinaire, surtout si l'on considère l'importance des écoles dans la lutte contre l'intimidation.

Si vous cherchez un roman qui saura plaire à vos élèves, ne cherchez pas plus loin!

C comme catastrophe; Éditions Scholastic; Toronto; ISBN 978-1-4431-1454-7; 208 p.; 14,99 $; 1-800-625-8583; custserve@scholastic.ca; **scholastic.ca**

Critique de **Mélany Bouchard**, EAO, enseignante de français à l'école se-condaire catholique Franco-Cité, Conseil des écoles catholiques du Centre-Est, Ottawa.

Complices dans la réussite
Pour une collaboration efficace avec les parents DE CAMIL SANFAÇON

PHOTOS : STEPHEN FERRIE

Bien que je sois convaincue que l'école et la maison sont «complices dans la réussite» de l'élève, cet ouvrage m'a offert un moment de réflexion : la collaboration avec les parents est essentielle, mais pas toujours facile, parce qu'elle peut être ponctuée de tensions. Quelles seraient alors des façons d'intervenir, des attitudes gagnantes et des conseils à privilégier pour faciliter et maintenir la communication, optimiser les interactions entre l'école et la maison, et établir des relations harmonieuses?

Camil Sanfaçon, psychoéducateur et consultant en éducation, présente en un volume concis et agréable à lire, plusieurs anecdotes et exemples tirés du vécu, des idées ainsi que des pistes qui ont fait leurs preuves dans le milieu scolaire. Huit brefs chapitres, inondés d'exemples, de stratégies et de conseils suffiront pour démontrer pleinement la place que doit occuper la collaboration dans la relation entre l'école et le foyer.

En somme, ce petit livre offre des conseils judicieux à tous, directions d'école, enseignantes et enseignants, et même parents afin d'intervenir efficacement auprès des enfants et ainsi favoriser la réussite scolaire.

Complices dans la réussite; Chenelière Éducation; Montréal; 2011; ISBN 978-2-7650-2988-5; 96 p.; 24,95 $; 514-273-1066 ou 1-800-565-5531; info@cheneliere.ca; **cheneliere.ca**

Critique de **Chantal Campbell**, EAO, directrice de l'école élémentaire catholique de la Découverte du Conseil des écoles catholiques du Centre-Est, Ottawa.

Les truffes, des petites douceurs pour les enseignants DE FRANCE HUTCHISON

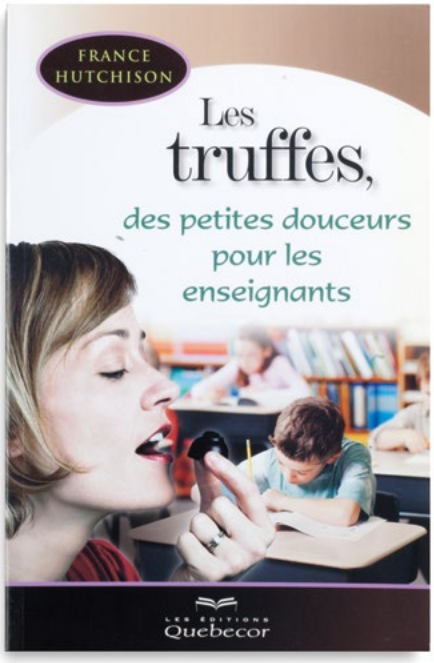

Comment résister à un livre qui a le mot «truffes» dans son titre? Ce bouquin léger et savoureux est une lecture pour «raccrocher les enseignants à leur profession». L'auteure, qui a elle-même quitté l'enseignement, invite à la réflexion à travers son propre témoignage et ceux d'enfants, d'enseignants et de parents.

En prenant le temps de répondre aux questions soulevées à l'intérieur de la plupart des chapitres, le lecteur est appelé à s'évaluer comme pédagogue afin de définir sa mission, ses intérêts et ses passions. Que pouvons-nous partager avec nos élèves? De plus, ce recueil permet de réfléchir à nos attitudes et à notre milieu de travail. C'est vrai qu'«un enseignant qui est bien dans son cœur, son corps et sa tête offrira un environnement épanouissant à ses élèves». L'ouvrage propose aussi des exercices de détente et de méditation, et nous incite à essayer la technique du «ça suffit» contre l'anxiété et le stress.

Pour ma part, je pense qu'il est nécessaire de réfléchir de temps à autre à notre place dans l'enseignement. C'est une profession exigeante où il est parfois facile d'oublier sa mission. Si la flamme pour la profession veut s'éteindre, que pouvons-nous faire pour la raviver? Bonne réflexion!

Les truffes, des petites douceurs pour les enseignants; Les éditions Québecor; Outremont; 2010; ISBN 987-2-7640-1628-2; 136 p.; 19,95 $; 450-640-1234 ou 1-800-771-3022; adpcommercial@sogides.com; **messageries-adp.com**

Critique de **Lysiane Couture-Lemieux**, EAO, enseignante de 3e-4e année à l'école catholique St-François-Xavier, Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, Mattice.

Améliorer le comportement des élèves D'ANNETTE BREAUX ET TODD WHITAKER, ADAPTATION DE FRANCINE BÉLAIR

Cet ouvrage propose des solutions au dilemme commun de tous les pédagogues : comment améliorer régulièrement le comportement des élèves?

J'ai surtout apprécié l'organisation des 50 chapitres : chacun commence par un défi suivi d'une liste de stratégies et de solutions pour la classe, pour ensuite se terminer par un résumé des leçons à retenir. Bien sûr, nous y retrouvons des formules gagnantes bien connues, mais nous y trouvons aussi plein de nouvelles idées. Une de mes stratégies préférées se trouve au chapitre 2 et a pour titre «Une lettre de présentation». On propose à l'enseignant d'écrire une lettre de bienvenue aux parents et aux élèves en tout début d'année. Une telle action démontre aux parents que nous sommes là pour aider leur enfant à connaître le succès. Une façon idéale de démarrer l'année scolaire avec une attitude positive!

Une autre de mes préférées se trouve au chapitre 20; elle s'intitule «Parlez avec une extrême douceur». Ici, les auteurs nous font réfléchir au fait que le calme est contagieux, et que si l'on parle avec une voix douce et calme, ça incite les élèves à faire de même. J'ai utilisé plusieurs méthodes de cet ouvrage et je les recommande fortement!

Améliorer le comportement des élèves; Chenelière Éducation; Montréal; 2011; ISBN 978-2-7650-3380-6; 152 p.; 29,95 $; 514-273-1066 ou 1-800-565-5531; clientele@cheneliere.ca; **cheneliere.ca**

Critique de **Colleen Coutu**, EAO, bibliotechnicienne et enseignante de 7e-8e année à la Walter E. Harris Public School du Durham District School Board, Oshawa.

La lecture autonome
Gérer et évaluer la compréhension en lecture DE LISA DONOHUE

ADAPTATION DE LÉO-JAMES LÉVESQUE

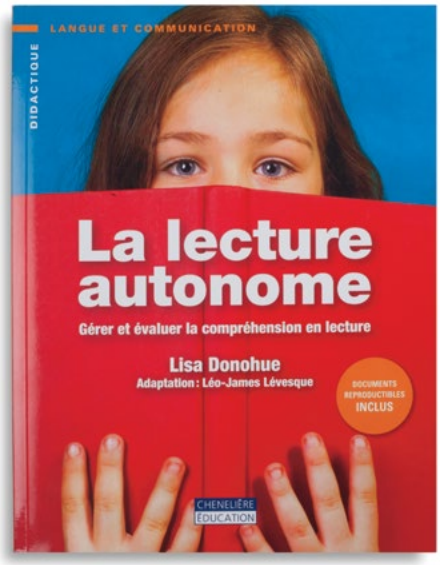

Comment utiliser les stratégies de compréhension en lecture autonome sans perdre le plaisir de lire? Voici la recette magique : une fiche de lecture à huit cases qui permet de structurer des activités de choix, les particularités du texte, l'étude de mots, la taxonomie de la pensée et les stratégies de lecture.

Plus d'une centaine de mini-fiches permettent d'exploiter des textes, mais comme l'auteure est persuadée que «le travail consacré aux mini-fiches ne devrait jamais l'emporter sur le temps de lecture», elle propose trois étapes au cycle d'enseignement : présenter et modéliser les mini-fiches, permettre un temps de lecture autonome des textes choisis par les élèves et évaluer de façon formative les fiches de lecture afin de planifier la suite de l'enseignement.

Pour cette dernière étape, on nous fournit une échelle de compréhension pour chacun des sujets proposés. Bref, tout est inclus afin d'appuyer la lecture autonome des élèves.

Vous cherchez l'ingrédient magique? Vous l'avez deviné : les documents reproductibles sont inclus! Il ne vous reste qu'à tenter la recette!

La lecture autonome : Gérer et évaluer la compréhension en lecture; Chenelière Éducation; Montréal; 2012, ISBN 978-2-7650-3344-8; 192 p.; 39,95 $, 514-273-1066 ou 1-800-565-5531; clientele@cheneliere.ca; **cheneliere.ca**

Critique de **Sylvie Lamarche Lacroix**, EAO, enseignante de 2e année et leader en littératie à l'école catholique St-Dominique, Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, Timmins.

Gisèle Lalonde : Grande dame de l'Ontario français DE MICHEL GRATTON

COLLECTION DES GENS D'EXCEPTION

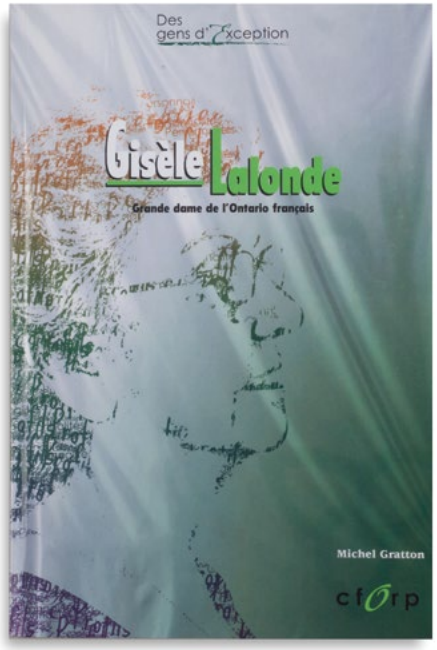

Ce petit livret de la série *Des gens d'exception* décrit les grands moments de la vie de Gisèle Lalonde, une enseignante qui a eu à cœur l'équité parmi les écoles pour le bien des élèves franco-ontariens. Vous apprendrez qu'elle a été aussi directrice générale du CFORP, où elle a poursuivi son rêve de faire connaître les ressources pédagogiques en français partout en Ontario. Maire de Vanier et politicienne franco-ontarienne, elle a eu une influence incomparable à Toronto, tant dans le milieu de l'éducation que dans celui des affaires.

Une lecture à intégrer aux cours de français et d'histoire, ainsi qu'aux périodes de lecture autonome à l'élémentaire et au secondaire pour présenter un modèle de femme ordinaire qui a extraordinairement contribué au développement de l'Ontario français d'aujourd'hui.

Les propos de Gisèle Lalonde, cités d'un bout à l'autre du récit, donnent vie au texte. Un témoignage qui nous incite à jouer un rôle actif en Ontario français.

Gisèle Lalonde : Grande dame de l'Ontario français; Éditions CFORP; Ottawa; 2011; ISBN 978-2-89581-803-8; 85 p.; 12,95 $; 613-747-1553 ou 1-877-747-8003; commandes@librairieducentre.com; **librairieducentre.com**

Critique de **Julie Goulet**, EAO, enseignante de français au secondaire, Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, New Liskeard.

Les exercices du Multidictionnaire de la langue française – Cahiers 1 et 2

DE LILIANE MICHAUD, SOUS LA DIRECTION DE MARIE-ÉVA DE VILLERS

Si vous êtes toujours à la recherche d'exercices pour le centre d'activités et d'apprentissage ou pour les cahiers d'enrichissement des élèves, si vous pensez que le dictionnaire demeure le meilleur outil pour apprendre une langue, si vous croyez que l'acquisition des connaissances se développe avec la répétition, ou si vous voulez tout simplement améliorer votre maîtrise du français, ces cahiers sont pour vous!

Compléments du célèbre *Multidictionnaire*, ces deux cahiers portent sur les difficultés de la langue française qui donnent tant de fil à retordre à nos élèves, dont les homophones, participes passés, élisions, adjectifs de couleur et anglicismes. Grâce à une table des matières détaillée, il est facile de cibler les exercices correspondant aux difficultés éprouvées par chacun des élèves afin de personnaliser nos interventions pédagogiques. Régulièrement, la note «Pour en savoir plus» renvoie aux pages sur le sujet dans *Le Multidictionnaire* ou dans *La nouvelle grammaire en tableaux*. De plus, les corrigés sont intégrés aux cahiers, ce qui les rend encore plus pratiques et conviviaux.

Les exercices du Multidictionnaire de la langue française – Cahiers 1 et 2; Québec Amérique; Montréal; 2011; ISBN 978-2-7644-1087-5 et 978-2-7644-1088-2; 112 p.; 12,95 $; Prologue; 450-434-0306 ou 1-800-363-2864; prologue@prologue.ca, **prologue.com**

Critique de **Marie-Christine Payette**, EAO, enseignante et traductrice, La Tuque.

Ontario College of Teachers
Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Vous prenez votre retraite?

Si vous prenez votre retraite cette année et ne prévoyez pas enseigner dans les écoles financées par la province, vous pouvez changer votre statut de membre dans le tableau public.

Rendez-vous à **oeeo.ca** **Formulaires** **Avis de retraite** et renvoyez-nous cet avis par télécopieur ou par la poste. Votre nom sera suivi du statut «à la retraite» dans le tableau au lieu de «suspendu pour non-paiement de la cotisation».

Téléphonez au 416-961-8800 ou sans frais en Ontario au 1-888-534-2222, pour recevoir le formulaire par la poste.

Ontario College of Teachers
Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Agrément

L'Ordre est à la recherche de membres pour siéger à des sous-comités responsables de mener la révision de l'agrément de programmes offerts par des facultés d'éducation de l'Ontario. Nous avons particulièrement besoin de membres de la profession ayant de l'expérience en enseignement à l'élémentaire, ou qui enseignent une langue autochtone comme langue seconde, à l'université, et ceux qui ont de l'expertise dans l'enseignement en français langue maternelle.

Les membres intéressés doivent envoyer leurs nom, titre et coordonnées (numéro de téléphone, adresses postale et électronique) ainsi qu'un curriculum vitæ accompagné de deux références à la chef de l'Unité d'agrément de l'Ordre à **agrement@oeeo.ca**.

Laissez nos publications faire le travail pour vous!

Vous pouvez en télécharger gratuitement plus de 45, notamment :

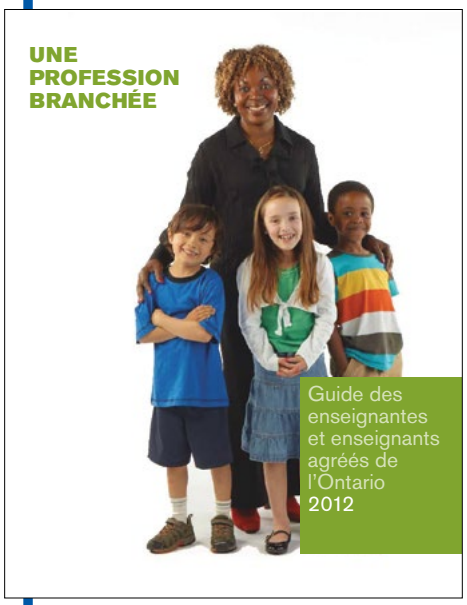

Guide des enseignantes et enseignants agréés de l'Ontario 2012

Fondements de l'exercice professionnel

Transition à l'enseignement 2011

- une mine de renseignements pour votre carrière
- des nouvelles importantes et des renseignements sur votre adhésion
- des rapports et des documents de recherche
- des dépliants sur le processus d'enquête et d'audience
- de l'information sur les cours de perfectionnement professionnel

Vous trouverez les publications à oeeo.ca → Publications.

Pour obtenir une copie imprimée, téléphonez à notre Service à la clientèle au 416-961-8800 ou sans frais en Ontario au 1-888-534-2222.

Célébration francophone

LE 25 SEPTEMBRE, CÉLÉBRONS LE JOUR DES FRANCO-ONTARIENNES ET FRANCO-ONTARIENS! VOICI DES IDÉES QUI VOUS PERMETTRONT DE FAIRE LA FÊTE AVEC VOS ÉLÈVES ET DE RECONNAÎTRE LA CONTRIBUTION DES FRANCOPHONES EN ONTARIO.

DE FRANCIS CHALIFOUR, EAO

Portez votre fierté…

acfoottawa.ca/fr/

mes droits

Une mine de renseignements sur les services en français et les droits des francophones : Les municipalités doivent-elles offrir des services en français? Si mes droits ne sont pas respectés, à qui dois-je porter plainte? Commander des articles pour vos élèves tels que drapeaux, foulards et chandails.

Idées pour célébrer

fesfo.ca

incontournable

Le site de la FESFO est incontournable pour découvrir des outils inestimables pour les jeunes et les pédagogues désirant s'engager dans leur milieu scolaire ou communautaire de langue française. Nombre de guides sont gratuits, alors n'hésitez pas à les télécharger et à les utiliser.

Leadership et pédagogie culturelle

pedagogieculturelle.ca

coup de cœur

Insérez la culture dans vos plans de leçon. Des outils pratiques permettent la mise en œuvre, au quotidien, d'une approche pédagogique en milieu minoritaire. La démarche proposée facilite l'accompagnement de l'élève dans sa construction identitaire.

Organisation internationale de la francophonie

francophonie.org

partage et forums

Cliquez sur le mot Jeunesse dans l'encadré Actions afin d'avoir une foule de renseignements pour aider les jeunes à participer à la production et à la diffusion d'informations dans les forums internationaux et aux écoles d'été de la francophonie.

Francophones en Ontario

ontario.ca/fr/communities/francophones/profile/index.htm

culture et numératie

Excellent site pour intégrer la culture à la numératie. Foule de renseignements sur les francophones de l'Ontario, dont des statistiques pour faire des sondages, et des graphiques en maths et des données démographiques pour les cours de géographie.

Office des affaires francophones

ofa.gov.on.ca/fr/index.html

développement communautaire

Quel est le rôle de la ministre déléguée aux Affaires francophones? Cliquez sur la stratégie L'accent sur la jeunesse, un projet pour encourager l'utilisation du français par les jeunes et leur participation au développement de leurs communautés.

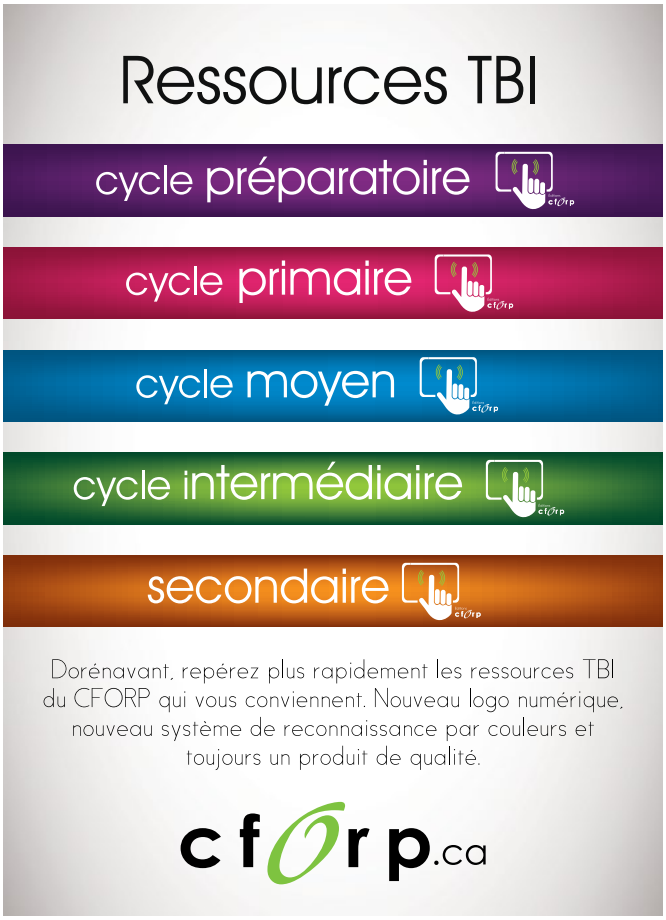

autoréglementation

Cette section donne des renseignements sur les questions législatives et réglementaires qui touchent les membres de la profession. Vous y trouverez notamment les dernières nouvelles concernant l'agrément des programmes de formation, les exigences en matière de certification et de qualification, ainsi que les résolutions du conseil et les mesures disciplinaires.

RAPPORT LESAGE

Le conseil donne suite aux recommandations du juge LeSage

À SA RÉUNION DES 7 ET 8 JUIN, le conseil de l'Ordre a exprimé sa reconnaissance à Patrick LeSage, ancien juge en chef de l'Ontario, pour son rapport de 76 pages sur les pratiques d'enquête et de discipline de l'Ordre ainsi que pour ses commentaires et recommandations.

De plus, le conseil a approuvé des motions pour refléter et incorporer les 49 recommandations du rapport LeSage en fonction des modifications nécessaires aux lois et règlements, aux règlements administratifs ou aux politiques.

Le conseil a recommandé à la ministre de l'Éducation de modifier la loi pour répondre aux besoins suivants :

➜ mieux définir les restrictions relatives aux fonctions des membres, restrictions qui constituent l'élément déclencheur de l'obligation des conseils scolaires d'aviser l'Ordre

➜ enjoindre les conseils scolaires de fournir à l'Ordre, dans un délai déterminé, tous les renseignements pertinents à une plainte

➜ accorder aux membres un maximum de 60 jours pour répondre à une plainte et permettre à l'Ordre d'entamer les procédures quand le membre ne répond pas dans le délai prescrit

➜ obliger les autres organismes publics à remettre à l'Ordre le dossier d'une personne si l'omission de divulguer cette information peut causer un préjudice physique ou affectif à la personne concernée ou à une autre personne, et si cette divulgation est urgente

➜ permettre à l'Ordre de divulguer des renseignements confidentiels à un organisme qui régit une profession exercée en Ontario ou ailleurs ainsi qu'à un agent de police pour faciliter une enquête menée en vue d'une exécution de la loi ou qui aboutira vraisemblablement à ladite exécution

➜ permettre à l'Ordre de fournir la réponse d'un membre à la partie plaignante; si la réponse risque d'exacerber les tensions entre le membre et la partie plaignante, ne fournir qu'un résumé de la réponse

➜ autoriser le registraire à nommer un enquêteur, en cas d'urgence, si la conduite du membre est susceptible d'exposer l'élève à un préjudice ou à des blessures et si on ne dispose pas de suffisamment de temps pour demander l'approbation du comité exécutif

➜ inclure des dispositions législatives claires pour régir le processus de règlement de litiges

➜ veiller à ce que l'allégation portant sur des mauvais traitements d'ordre sexuel ou sur une inconduite sexuelle soit traitée dans le cadre d'une audience disciplinaire publique; le cas ne devrait pas pouvoir être admis au programme de règlement de litiges à l'étape de l'enquête

➜ permettre à l'Ordre de traiter promptement la plainte et de la renvoyer

directement au comité de discipline dans le cas où il y a eu condamnation au criminel et où le membre souhaite plaider coupable ou s'abstenir de contester l'allégation
➜ aider le comité d'enquête à trier les plaintes en élargissant les motifs de refus d'enquêter si la plainte est frivole ou constitue un abus de procédure, si elle ne justifie pas un examen plus approfondi ou s'il n'est pas dans l'intérêt du public de poursuivre l'enquête
➜ établir des étapes procédurales similaires à celles énoncées dans le Code des professions de la santé quand le sous-comité d'enquête n'a pas traité une plainte dans les 120 jours
➜ permettre aux sous-comités d'examiner des décisions antérieures concernant le membre
➜ veiller à ce que l'Ordre avise l'ancien employeur et l'employeur actuel
➜ limiter le pouvoir d'ordonner la tenue d'une audience à huis clos, comme au sein des cours civiles et criminelles
➜ autoriser le comité de discipline à rendre des ordonnances de non-publication
➜ faire en sorte que la sanction imposée à un enseignant dans les cas de mauvais traitements d'ordre sexuel à l'égard d'un élève constitue «presque invariablement» la révocation du certificat d'enseignement
➜ rendre publiques et afficher dans le site web les décisions rendues dans le cadre du processus de règlement de litiges, y compris le nom du membre
➜ afficher l'avis d'audience qui a été signifié à un membre dans Trouver un membre
➜ exiger que le tableau de l'Ordre soit affiché dans son site web
➜ inscrire, dans le tableau de l'Ordre, les engagements et les renseignements concernant les instances criminelles pertinentes du membre en cause
➜ veiller à ce qu'au moins trois ans s'écoulent avant de retirer du tableau la décision reconnaissant le membre incompétent ou frappé d'incapacité, ou la sanction imposée (réprimande, admonestation, counseling ou amende); les suspensions et les révocations doivent demeurer indéfiniment au tableau
➜ tenir les audiences de remise en vigueur en public, à moins que d'autres facteurs impérieux commandent le contraire
➜ veiller à ce que cinq ans s'écoulent avant qu'une demande de remise en vigueur puisse être présentée dans le cas d'un verdict de mauvais traitements d'ordre sexuel ou d'inconduite sexuelle
➜ empêcher un membre de suspendre une exécution d'ordonnance du comité de discipline en appelant d'une décision devant la cour
➜ s'assurer de traiter l'avis qu'un conseil scolaire envoie à l'Ordre pour l'informer de l'évaluation insatisfaisante du rendement d'un enseignant comme un avis ordinaire de l'employeur et non pas comme une plainte publique formelle
➜ inciter le gouvernement à exercer son pouvoir afin d'ajouter des membres au tableau des membres suppléants, y compris des personnes n'ayant pas d'expérience en enseignement; il faudrait instaurer un processus pour veiller à avoir un nombre adéquat de membres bilingues ainsi que des directions d'écoles et des directions adjointes.

Le conseil a approuvé des motions demandant à la ministre de l'Éducation d'apporter le changement suivant à la réglementation :
➜ interdire aux membres du conseil d'assister à des rencontres préliminaires avec leurs syndicats ou associations lorsqu'on y discute de l'ordre du jour du conseil.

Le conseil a approuvé deux motions pour discuter, à sa réunion de novembre, des modifications suivantes à apporter à ses règlements administratifs :
➜ accepter les plaintes déposées par écrit ou enregistrées sur une bande, un film, un disque ou un autre support
➜ ajouter les renseignements suivants dans Trouver un membre :
- une notation indiquant l'avis d'audience au moment où il est signifié au membre; la notation demeure affichée jusqu'à la fermeture du dossier
- un résumé de toute restriction imposée sur l'autorisation d'enseigner d'un membre par suite d'un engagement ou d'une entente entre le membre et l'Ordre ou un de ses comités prévus par la loi
- un résumé de toute restriction imposée sur l'autorisation d'enseigner d'un membre par une cour ou une autre autorité législative, y compris le nom de la cour ou de l'autorité et la date à laquelle la restriction a été imposée.

Le conseil a adopté des motions recommandant d'apporter les modifications suivantes à ses politiques et pratiques :
➜ comité d'enquête : développer une politique selon laquelle les avocats de l'Ordre feraient une évaluation initiale des cas afin de déterminer la probabilité d'arriver à un verdict de culpabilité, avant de renvoyer l'affaire au comité de discipline
➜ comité de discipline et comité d'aptitude professionnelle : s'assurer que la sélection de membres des sous-comités de discipline soit variée et équilibrée, et que le personnel de l'Ordre fournisse à la présidence le nom de participants admissibles, en tenant compte des affectations actuelles et des décisions en cours de rédaction
➜ comité de discipline : permettre à un seul membre du comité de fixer la date d'une conférence préparatoire à l'audience et de l'audience, au besoin; la conférence préparatoire à l'audience, s'il y a lieu, devrait se dérouler dans les 60 jours suivant la séance de planification et, en général, l'audience devrait être tenue dans les 60 jours suivant cette dernière
➜ comité de discipline : afficher l'avis d'audience dans le site de l'Ordre au moment où il est signifié au membre et mettre le site à jour chaque fois que le calendrier est modifié
➜ comité de discipline et comité d'aptitude professionnelle : modifier les règles pour prévoir le déroulement des audiences pendant des journées complètes et consécutives, sans interruption entre l'ouverture de l'audience et sa conclusion, sauf en cas de circonstances exceptionnelles.

Quant aux engagements du registraire, le conseil a appuyé les points suivants :
➜ élaborer une stratégie de communication d'ici la présentation du budget 2013 afin de sensibiliser le public à l'Ordre et à

RAPPORT LESAGE

son mandat, et de souligner la différence entre le rôle de l'Ordre et celui des employeurs
➜ examiner les politiques administratives et déterminer les circonstances exceptionnelles dans lesquelles une enquête devrait être reportée en attendant l'issue d'une enquête criminelle ou autre, et en aviser le comité d'enquête
➜ élaborer des outils et des occasions de communication supplémentaires afin d'informer les employeurs sur le genre de renseignements requis pour les enquêtes
➜ élaborer un protocole administratif afin de communiquer un avis initial au membre dont la conduite a fait l'objet d'une plainte, et les avis suivants, tout au long du processus d'enquête
➜ élaborer un protocole administratif comprenant des étapes et un échéancier pour transmettre, rédiger, approuver et signifier un avis d'audience
➜ élaborer un programme de formation à des intervalles fixes et réguliers, incluant la rédaction d'un jugement et la prise de décision, pour les membres du comité de discipline et du comité d'aptitude professionnelle ainsi que pour les personnes inscrites sur la liste des membres suppléants et assignées à un de ces comités
➜ déterminer les ressources appropriées pour retenir les services d'un réviseur disponible ponctuellement pour collaborer au processus de rédaction des décisions.

Le conseil a également adopté des motions renvoyant les six recommandations suivantes aux divers comités afin que ceux-ci en discutent et en fassent rapport à la réunion du conseil en novembre :
➜ comité d'enquête : examiner la plainte qui, si elle s'avère fondée, pourrait amener le comité d'enquête à donner un avertissement ou une admonestation au membre, ou devrait suivre le processus de règlement de litiges. La décision du comité d'enquête ne devrait pas être publiée ni consignée au tableau public de l'Ordre; la partie plaignante devrait être informée du résultat; et un seul membre du comité d'enquête devrait avoir, à lui seul, le pouvoir de régler ces questions. Aucune autre question ne devrait être réglée par le processus de règlement de litiges à l'étape concernant le comité d'enquête
➜ comité d'enquête : s'assurer que les agents chargés du règlement de litiges prennent toutes les mesures raisonnables pour consulter les conseils scolaires ou les parties plaignantes qui sont des membres du public avant de conclure une entente avec un membre relativement à une plainte
➜ comité d'enquête, comité de discipline et comité d'aptitude professionnelle : exiger qu'une direction ou une direction adjointe, en service ou à la retraite, fasse partie d'un sous-comité amené à entendre une affaire concernant une direction d'école ou une direction adjointe
➜ comité de discipline : restreindre le pouvoir du comité de discipline relativement à la publication de décisions, mises à part les ordonnances de non-publication susmentionnés
➜ comité de discipline : permettre à un membre du comité de rédiger la décision avec les motifs dans les 60 jours et prévoir un maximum de quatre mois pour publier la décision et toute décision divergente
➜ comité d'assurance de la qualité : interdire aux membres du comité d'enquête, du comité de discipline et du comité d'aptitude professionnelle d'occuper des postes élus ou nommés dans des associations syndicales pendant la durée de leur mandat au sein de ces comités. ■

RÉUNION DU CONSEIL

Sommaire des 7 et 8 juin 2012

À SA RÉUNION DES 7 ET 8 JUIN DERNIER, LE CONSEIL DE L'ORDRE A :
➜ approuvé les recommandations du rapport de l'honorable Patrick J. LeSage CM, OOnt, c.r. Six des 49 recommandations ont été renvoyées aux comités d'enquête, de discipline, d'aptitude professionnelle et d'assurance de la qualité pour qu'ils les étudient davantage et présentent un rapport à la réunion du conseil de novembre prochain
➜ accepté les états financiers vérifiés de l'Ordre du 31 décembre 2011 et nommé de nouveau PricewaterhouseCoopers comme auditeur pour l'exercice de 2012
➜ rendu obligatoire l'approbation préalable du conseil de toute dépense du total combiné des budgets d'exploitation et d'immobilisation, pour tout exercice
➜ permis au registraire de changer toute ligne budgétaire jusqu'à un pour cent des dépenses autorisées, pourvu qu'une telle réaffectation n'ait pas de répercussions sur le total des dépenses autorisées
➜ ordonné que les modifications à toute ligne budgétaire dépassant un pour cent soient examinées et préalablement approuvées par le comité des finances
➜ approuvé que le comité des finances soit avisé, à chaque réunion, des réaffectations de financement effectuées par la direction parmi les points majeurs des budgets d'exploitation et d'immobilisation
➜ modifié la politique de déplacement des membres du conseil pour :
- limiter l'indemnité quotidienne pour les repas à 86 $, y compris les taxes et pourboires (16 $ pour le déjeuner, 20 $ pour le dîner et 50 $ pour le souper)
- éliminer les réclamations d'indemnités pour le dîner ou le souper quand ces repas sont offerts à l'Ordre

■ accepter des réclamations raisonnables pour le remboursement du transport entre l'hôtel, et le restaurant si les convives partagent les frais de taxi
■ refuser de rembourser les achats effectués dans les magasins de vins et succursales de la LCBO, les articles d'épicerie et l'alcool consommé avec les repas
■ refuser de rembourser les repas consommés à la maison avant le départ ou au retour, ou pour des repas compris dans le transport, l'hébergement, les séminaires ou les conférences
■ remplacer le tarif Latitude par le tarif Tango Plus ou un autre en classe économique équivalent avec un autre transporteur en tant que transport standard pour les déplacements des membres du conseil

➜ approuvé que l'Ordre devienne un membre régulier du régime de retraite OMERS, ce qui permettra à l'Ordre d'économiser 7 000 $ annuellement

➜ recommandé plusieurs changements aux cours menant à une qualification additionnelle (QA) à la ministre de l'Éducation pour :
■ que les cours menant à la QA Français – 7e et 8e année; Enseignement du Michif; et Enseignement de l'Inuktitut soient ajoutés à l'annexe C du Règlement sur les qualifications requises pour enseigner
■ que les cours menant à la QA Enseignement en milieu minoritaire; Leadership en milieu minoritaire; et Premières Nations, Métis et Inuits – Comprendre les enseignements traditionnels, l'histoire, les enjeux actuels et les cultures soient supprimés de l'annexe C du Règlement sur les qualifications requises pour enseigner
■ qu'un cours en trois parties menant à une QA appelé Enseignement et Leadership en situation minoritaire soit ajouté à l'annexe D du Règlement sur les qualifications requises pour enseigner
■ que le nom du cours menant à une QA Études religieuses soit modifié pour Éducation religieuse en milieu scolaire catholique dans les annexes A, D et E
■ que le nom de la QA Sciences de l'environnement / Études de l'environnement soit changé pour Sciences de l'environnement dans l'annexe E
■ que le cours menant à la QA Premières Nations, Métis et Inuits – Comprendre les enseignements traditionnels, l'histoire, les enjeux actuels et les cultures soit ajouté à l'annexe D
■ que le programme pour enseigner aux élèves sourds ou malentendants soit renommé pour qu'il reflète les trois QA distinctes suivantes : Enseignement aux élèves sourds ou malentendants – American Sign Language (ASL); Enseignement aux élèves sourds ou malentendants – Langue des signes québécoise (LSQ); Enseignement aux élèves sourds ou malentendants – Communication auditive et verbale
■ que le cours menant à la QA Appui aux élèves des Premières Nations, Métis et Inuits : Orientation et Counseling soit ajouté à l'annexe D du Règlement sur les qualifications requises pour enseigner

➜ recommandé à la ministre de l'Éducation que la Loi soit modifiée pour que le poste de registraire ou le poste de registraire adjoint soit désigné bilingue

➜ modifié les Règlements administratifs de l'Ordre pour inclure des hyperliens dans le tableau public du site web de l'Ordre vers les décisions de discipline

➜ approuvé une motion pour demander à la ministre de l'Éducation de changer la terminologie utilisée dans la Loi comme suit : remplacer «suspendu pour non-paiement de la cotisation» par «membre inactif» dans le tableau public de l'Ordre et de garder «à la retraite» comme catégorie pour ceux qui répondent aux exigences actuelles

➜ approuvé la destruction des bulletins de vote électroniques liés aux élections du conseil de 2012. ■

PORTRAIT DE NOS MEMBRES

Le rapport annuel de 2011 trace le portrait des enseignantes et enseignants de l'Ontario

HISTOIRE, ÉDUCATION DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ, ARTS?

Pouvez-vous deviner quels cours menant à une qualification additionnelle ont été les plus populaires en 2011?

La réponse est dans le rapport annuel en ligne de l'Ordre. Vous y trouverez quantité de renseignements statistiques remontant à 1998, telles que des données démographiques, les qualifications de nos membres, ainsi que le lieu de leur formation à l'enseignement et le genre de programme qu'ils ont suivi.

De plus, vous aurez accès au sommaire des activités du conseil et de l'Ordre ainsi qu'aux rapports des comités de 2011 et à des ressources.

Activités en ligne

À l'été de 2011, l'Ordre a publié une recommandation professionnelle à l'intention des enseignantes et enseignants sur l'utilisation des moyens de communication électroniques et des médias sociaux.

L'Ordre reconnaît que les moyens de communication électroniques et les médias sociaux offrent de nouvelles possibilités passionnantes pour atteindre les élèves.

Nous recommandons à nos membres d'utiliser les médias sociaux de façon responsable et efficace. Ne perdez jamais de vue nos normes de déontologie – empathie, respect, confiance et intégrité.

Étant donné l'explosion de l'utilisation des médias sociaux et des moyens de communication électroniques, et parce que l'utilisation de la communication électronique est une réalité dans les écoles de l'Ontario, il était temps pour nous de lancer notre page Facebook, ce que nous avons fait l'été dernier.

Ainsi pouvez-vous en apprendre plus sur nos activités, participer à des discussions et interagir avec nous et les autres personnes qui nous suivent dans Facebook.

Réviser nos pratiques

La protection de l'intérêt du public est au cœur du travail de l'Ordre. Et au cœur de cet intérêt se trouve le bien-être et la sécurité des élèves de l'Ontario.

C'est pourquoi nous demandons régulièrement à des experts indépendants d'examiner des aspects clés de nos pratiques pour continuer de servir efficacement l'intérêt du public et d'inspirer sa confiance dans le système d'éducation.

À l'été 2011, l'Ordre a demandé à l'honorable Patrick J. LeSage, CM, OOnt, c.r., d'examiner de façon indépendante ses procédures disciplinaires et de publication des renseignements ayant trait à l'inconduite de ses membres. Nous avons rendu le rapport public en juin de cette année. Ses recommandations nous permettront d'améliorer notre transparence et notre efficacité.

Y a-t-il des postes disponibles en enseignement?

L'étude sur la transition à l'enseignement de l'Ordre brosse un tableau éloquent des premières années de carrière des nouveaux membres.

Le sondage révèle que le marché de l'emploi se resserre de plus en plus. Plus que jamais auparavant, les nouveaux enseignants restent sans emploi au cours de leur première année de carrière.

Nombre d'enseignants ayant un emploi sont sous-employés, et beaucoup d'entre eux acceptent d'autres types de travail afin de subvenir à leurs besoins tout en gardant l'espoir de faire carrière en enseignement.

Les effets de l'affaiblissement du marché de l'emploi en enseignement se font aussi maintenant ressentir chez les francophones.

La situation est sérieuse aussi pour les enseignants néo-canadiens, puisque la plupart sont sans emploi au cours de l'année suivant l'obtention de l'agrément en Ontario.

Bien que leur carrière ait commencé lentement, la plupart des enseignants ayant participé au sondage prévoient malgré tout demeurer dans la profession et s'attendent même à être toujours dans ce domaine dans cinq ans. Une bonne nouvelle pour la profession!

Un enseignement pertinent pour les élèves

En Ontario, les pédagogues se consacrent de plus en plus à leur perfectionnement professionnel pour améliorer l'exercice de leur profession et pour que leur enseignement demeure enrichissant et pertinent.

Il n'est donc pas surprenant de constater que les enseignants sont à la source de nombreuses modifications considérables au nouveau Règlement sur les qualifications requises pour enseigner.

Parmi les points culminants de la révision, soulignons le nouveau programme en trois parties menant à la qualification additionnelle Jardin d'enfants, que l'Ordre a approuvé en 2011.

Ce nouveau cours a fait l'objet d'une grande demande, car il donne la possibilité d'acquérir les connaissances spécialisées désirées.

Ce cours fait partie des 123 cours que l'Ordre a élaborés et révisés sur une foule de matières durant les deux dernières années. Le but est d'offrir des cours pertinents qui reflètent les besoins de la profession enseignante du XXIe siècle.

Points saillants côté finances

Le budget de 2011 s'élevait à 33 784 000 $, avec un déficit prévu de 1 934 000 $. Le déficit total était de 359 000 $, reflétant des économies dans de nombreux domaines en ce qui concerne le fonctionnement de l'Ordre. Les cotisations constituent la principale source de financement de l'Ordre. À la fin de 2011, l'Ordre comptait 234 416 membres en règle, soit 5 074 de plus qu'en 2010. Au cours des quelques dernières années, la croissance du nombre de membres a un peu ralenti étant donné que moins d'enseignantes et d'enseignants agréés décrochent un emploi au sein de la profession. ■

États des résultats de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario au 31 décembre 2011
(en milliers de dollars)

	2011	2010
PRODUITS		
Cotisations annuelles	28 297	27 747
Autres droits	2 671	2 879
Publicité	1 027	1 028
Amortissement de l'apport reporté pour dépenses en immobilisations	117	311
Projets spéciaux	64	171
Intérêts et produits divers	348	226
	32 524	**32 362**
CHARGES		
Rémunération des employés	17 743	17 481
Conseil et comités	665	742
Prestation de services aux membres et aux postulants	2 935	3 063
Questions professionnelles	600	509
Enquêtes et audiences	2 801	2 085
Soutien au fonctionnement	5 920	6 834
Amortissement	2 130	2 489
Élections du conseil	89	--
	32 883	**33 203**
Déficit des produits sur les charges de l'exercice	(359)	(841)

NOMINATIONS

Comité de protection de l'intérêt public

LA MINISTRE DE L'ÉDUCATION, LAUREL BROTEN, a nommé deux nouveaux membres pour siéger au comité de protection de l'intérêt public de l'Ordre. Le comité a pour mandat d'orienter le conseil quant à l'obligation qui incombe à l'Ordre et aux membres du conseil de servir et de protéger l'intérêt du public dans la poursuite des objets de l'Ordre.

Jacques Lupien et Brian Evoy se joignent Gail Lilley, présidente du comité de longue date.

Jacques Lupien

Jacques Lupien est fondateur et directeur d'Innovaction Consulting Inc., entreprise se spécialisant dans la gestion, les communications, le service à la clientèle et la planification stratégique.

De 1973 à 1982, M. Lupien a travaillé chez Gulf Oil en tant qu'analyste de la planification. À ce titre, il prévoyait la demande régionale et nationale en pétrole et en essence. Il a aussi trouvé des sites idéaux où implanter des stations-service dans les zones urbaines et, plus tard, a assumé des fonctions de recrutement et de gestion pour augmenter la productivité et l'efficacité de l'entreprise.

De 1970 à 1973, M. Lupien a établi un collectif sans but lucratif réunissant 85 ingénieurs, dessinateurs industriels, techniciens et spécialistes en communication et en marketing afin de développer le potentiel d'innovateurs et d'inventeurs, connu sous le nom d'Invention Québec. Avant cela, il a été directeur d'études pour Marketing Research Centre, poste dans le cadre duquel il examinait le comportement des consommateurs pour les principaux manufacturiers de marchandises emballées.

Le 11 juin 2012, la ministre de l'Éducation a nommé M. Lupien à un poste au comité de protection de l'intérêt public de l'Ordre pour un mandat de deux ans.

Brian Evoy

Brian Evoy est chef de l'administration de la Division des services directs du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario.

Depuis 1982, il travaille au gouvernement et supervise les soins de santé en tant que consultant en matière de perfectionnement professionnel spécialisé dans le développement de la carrière des adjoints législatifs et des adjoints de direction pour la Direction des services aux professionnels, la Direction de l'inscription et des demandes de règlement et le projet de carte santé à mémoire.

Marié et père de trois enfants, M. Evoy est né à Kingston et y habite toujours. Il a à cœur la cause de l'éducation financée par les fonds publics et fait activement du bénévolat dans ce domaine. Il a été président de l'Ontario Association of Parents in Catholic Education.

Le 6 juin 2012, la ministre de l'Éducation de l'Ontario a nommé M. Evoy à un poste au comité de protection de l'intérêt public de l'Ordre pour un mandat de deux ans. ■

pourparlerprofession.oeeo.ca

autoréglementation → audiences → glossaire

Pour vous aider à comprendre certains des termes de nature quasi judiciaire utilisés dans les décisions et ordonnances, l'Ordre a créé un bref glossaire que vous pouvez consulter en ligne.

NOMINATION AU CONSEIL

Jean-Luc Bernard, EAO

LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL A nommé Jean-Luc Bernard, enseignant et administrateur, pour un mandat de trois ans afin de représenter le public au conseil de l'Ordre.

M. Bernard a œuvré pendant plus de 30 ans dans le domaine de l'éducation de langue française.

Il a été directeur de l'éducation du Conseil scolaire Viamonde de 2002 à 2010. Ce conseil scolaire s'étend d'ouest en est, de Windsor à Trenton, et du nord au sud, de Penetanguishene à la région de Niagara.

Il a commencé sa carrière comme enseignant, poste qu'il a occupé pendant près de 10 ans.

Après plusieurs années comme conseiller pédagogique, il est devenu surintendant de l'éducation au Conseil des écoles françaises de la communauté urbaine de Toronto (CEFCUT) en août 1994, lequel desservait, à l'époque, la communauté francophone du système public du Grand Toronto.

Il a continué à occuper cette fonction lors de la création du Conseil scolaire Viamonde en janvier 1998 à la suite de la dissolution du CEFCUT. Dans le cadre de ses fonctions, il était responsable de fournir des services aux élèves et d'appuyer une gamme de services pédagogiques.

«Je suis très heureux d'avoir été choisi, car je crois que l'Ordre fait un excellent travail pour appuyer la profession enseignante dans l'intérêt du public. Mon engagement au sein de nombreux comités locaux, provinciaux et pancanadiens m'ont donné une perspective variée que j'espère mettre à profit au conseil de l'Ordre.»

M. Bernard est titulaire d'une maîtrise en éducation, d'un baccalauréat en éducation et d'un baccalauréat en sociologie de l'Université d'Ottawa. Il possède les qualifications de directeur d'école et d'agent de supervision. M. Bernard est nommé au conseil pour un mandat de trois ans. Son numéro de membre est le 172090. ■

QUALIFICATIONS ADDITIONNELLES

Suppression de cours menant à une QA

LE RÈGLEMENT SUR LES QUALIFICATIONS REQUISES pour enseigner comprend des modifications prévues aux qualifications additionnelles (QA) offertes aux enseignantes et enseignants de l'Ontario. En effet, certains cours ont été supprimés du règlement le 31 août dernier. Cela touche à la première partie, la deuxième partie et la partie spécialiste de chacune des matières suivantes :

- ➜ Formation commerciale – Traitement de l'information
- ➜ Formation commerciale – Commercialisation et techniques marchandes
- ➜ Design et technologie
- ➜ Multiculturalisme en éducation
- ➜ Élèves sourds.

Les QA pour l'enseignement aux élèves sourds ou malentendants sont maintenant disponibles en deux parties.

Si vous détenez actuellement une QA dans une des matières de la liste, vous continuez de la détenir et elle figure toujours sur votre certificat de qualification et d'inscription. ■

AGRÉMENT

L'Ordre agrée des programmes de l'Université Brock

Le comité d'agrément a accordé l'agrément général à quatre programmes offerts par la faculté d'éducation de l'Université Brock :

➜ Programme consécutif avec domaines d'étude pour enseigner aux cycles primaire-moyen, moyen-intermédiaire et intermédiaire-supérieur, menant à un baccalauréat en éducation

➜ Programme concurrent avec domaines d'étude pour enseigner aux cycles primaire-moyen, moyen-intermédiaire et intermédiaire-supérieur, menant à un baccalauréat en éducation à la cinquième année d'études

➜ Programme consécutif avec domaines d'études en éducation technologique, 9e-10e année et 11e-12e année, menant à un baccalauréat ou à un certificat en éducation

➜ Programme consécutif intégré mettant l'accent sur l'enseignement aux Autochtones avec domaines d'étude pour enseigner aux cycles primaire-moyen menant à un baccalauréat en éducation (autochtone), mentionné dans la demande d'agrément comme étant le Programme de baccalauréat en éducation pour les Autochtones.

Ces programmes sont agréés jusqu'au 23 mai 2019. ■

Expérience reconnue en enseignement comme préalable à une QA

LE RÈGLEMENT SUR LES QUALIFICATIONS REQUISES pour enseigner porte sur différents programmes menant à une QA qui exigent que la participante ou le participant ait acquis une certaine expérience en enseignement avant que le fournisseur puisse recommander à l'Ordre d'inscrire la QA sur son certificat.

Quand la matière enseignée est intégrée à une autre, l'Ordre reconnaît que les enseignants ont parfois peu d'occasions de cumuler une année d'expérience en enseignement de la matière en question pour pouvoir être admis dans le programme pertinent menant à une QA.

Dans de tels cas, les agents de supervision peuvent tenir compte de l'expérience accumulée quand l'enseignant peut démontrer qu'il a planifié et enseigné la matière, et évalué les élèves en utilisant les documents de politiques sur le curriculum liées à la matière.

Auparavant, cette règle ne s'appliquait qu'à certaines matières. Toutefois, depuis le 31 août dernier, cela s'applique à toutes les matières, y compris aux études religieuses si un enseignant souhaite obtenir sa QA de spécialiste en études religieuses et qu'il a enseigné dans une école catholique de l'Ontario. ■

Ontario College of Teachers
Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Agrément

L'Ordre est à la recherche de membres pour siéger à des sous-comités responsables de la révision de l'agrément de programmes offerts par des facultés d'éducation de l'Ontario. Nous avons particulièrement besoin de membres de la profession ayant de l'expérience en enseignement à l'élémentaire ou qui enseignent une langue autochtone comme langue seconde, à l'université, et ceux qui ont des connaissances dans l'enseignement en français langue maternelle. Les membres intéressés doivent envoyer leurs nom, titre et coordonnées (numéro de téléphone, adresses postale et électronique) ainsi qu'un curriculum vitæ accompagné de deux références à la chef de l'Unité d'agrément de l'Ordre à **agrement@oeeo.ca**.

RÈGLEMENT DE LITIGES

L'Ordre a recours au Programme de règlement de litiges pour faciliter la résolution de plaintes portées contre les membres de la profession. Ce programme est volontaire et ne porte pas préjudice aux parties. Les résultats du processus sont similaires à ceux auxquels on s'attend à l'issue d'une enquête ou d'une audience formelle, ou d'une audience contestée.

Les sommaires des cas rapportés ici reposent sur des faits dérivés des protocoles d'entente ratifiés par le comité d'enquête et signés par le registraire de l'Ordre et le membre en cause. La publication est une disposition figurant dans les protocoles.

1er cas
Membre : Wendy Lynn Liebing
N° de membre : 195170
Statut : Démission – annulation
Le comité d'enquête a ratifié une entente qui a conduit à la démission de Wendy Lynn Liebing, directrice d'école pour le Greater Essex County District School Board, et l'annulation immédiate de son certificat de qualification et d'inscription. Mme Liebing reconnaît qu'elle a mal géré ou mal utilisé des fonds de l'école et des fonds du conseil scolaire, totalisant plus de 50 000 $ sur trois ans.

Mme Liebing admet qu'elle a utilisé des fonds de l'école et du conseil scolaire pour financer des activités ou acheter des articles qui n'étaient pas réservés exclusivement aux élèves, y compris des articles personnels, dont des produits alimentaires, du colorant capillaire, des tapis et un sac Burberry pour ordinateur portable. Elle a également utilisé des fonds du conseil scolaire pour acheter des articles qui n'étaient pas nécessaires à ses fonctions au conseil scolaire.

En outre, la directrice reconnaît qu'elle a détourné de petites sommes lorsqu'elle a demandé et obtenu le remboursement d'achats personnels au cours de cette période. Elle a également vendu à profit des articles personnels tels des livres et un réfrigérateur à l'école.

La décision intégrale du comité ainsi que la notation concernant la démission de Mme Liebing et l'annulation de son certificat figurent en ligne à **oeeo.ca ➜ Trouver un membre**.

Bien que cette affaire ait été réglée par l'entremise du programme de règlement de litiges, le conseil de l'Ordre étudie une recommandation visant à ne plus traiter ce type de cas par le règlement de litiges à l'étape du comité d'enquête, mais plutôt de le renvoyer à une audience publique.

2e cas
Plainte : Faire des commentaires déplacés à des élèves
Résultat : Admonestation écrite et cours sur la gestion de classe
Le comité d'enquête a adressé une admonestation écrite à une administratrice d'école pour avoir fait des commentaires inappropriés à des élèves, notamment avoir dit à un élève de «fermer sa gueule» et avoir fait des remarques qui semblaient interroger les élèves sur leur orientation sexuelle.

Le comité a ratifié un protocole d'entente dans lequel l'administratrice a reconnu son inconduite et a admis qu'elle avait agi de façon inappropriée. Elle a remis sa démission au conseil scolaire pour prendre sa retraite et accepté de suivre un cours sur la gestion de classe, y compris sur les techniques de discipline efficaces, avant de chercher ou d'accepter un emploi nécessitant un certificat de qualification et d'inscription.

3e cas
Plainte : Donner des indices sur le contenu d'un test de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE)
Résultat : Avertissement écrit et cours sur la déontologie
Le comité d'enquête a remis un avertissement écrit à une enseignante à l'élémentaire pour avoir donné des indices aux élèves sur le prochain test OQRE en écrivant des questions semblables sur le tableau des devoirs avant le test.

L'enseignante a reconnu ses gestes. Le comité a ratifié un protocole d'entente dans lequel l'enseignante a accepté de recevoir un avertissement écrit et de suivre un cours sur la déontologie.

4e cas
Plainte : Permettre aux élèves de boire de l'alcool pendant un voyage à l'étranger, négliger de faire l'inspection des chambres et permettre à des personnes rencontrées au bar de se joindre à elle sur le balcon de sa chambre d'hôtel
Résultat : Admonestation écrite
Le comité d'enquête a remis une admonestation écrite à une enseignante au secondaire pour avoir exercé une supervision inadéquate des élèves, permis aux élèves de consommer de l'alcool et laissé des personnes qu'elle avait rencontrées au bar de se joindre à elle sur le balcon de sa chambre d'hôtel.

Le comité a ratifié un protocole d'entente dans lequel l'enseignante a reconnu ses gestes, admis que son comportement était inapproprié et accepté de recevoir une admonestation écrite.

Le conseil scolaire l'a déjà réprimandée et suspendue pour le même incident et l'a tenue de suivre un cours sur les limites professionnelles. Le conseil scolaire lui a interdit de mener une excursion scolaire de plus de 24 heures pendant deux ans; après cette période, elle pourra superviser une sortie prolongée en compagnie d'un autre enseignant approuvé par la direction de l'école. ■

AUDIENCES

Des sous-comités formés de trois membres du comité de discipline tiennent des audiences publiques relativement aux allégations d'incompétence et de faute professionnelle portées contre les membres de l'Ordre; ces sous-comités sont formés de membres élus et de membres nommés du conseil.

Si l'on conclut qu'un membre est coupable de faute professionnelle ou d'incompétence, son certificat de qualification et d'inscription peut être révoqué, suspendu ou assorti de conditions. Dans les cas de faute professionnelle seulement, le membre peut également recevoir une réprimande, une admonestation ou du counseling et le comité peut imposer une amende, ordonner au membre de payer des frais ou publier son ordonnance dans *Pour parler profession*.

Les sous-comités de discipline exigent que les sommaires de décisions disciplinaires récentes soient publiés dans *Pour parler profession*. Vous pouvez en consulter le texte intégral à **oeeo.ca ➜ Enquêtes et audiences ➜ Décisions de discipline**.

Vous trouverez également en ligne les décisions et les protocoles d'entente ratifiés par les sous-comités d'enquête qui stipulent explicitement que les documents sont disponibles à la bibliothèque de l'Ordre ou par l'entremise de Quicklaw, un service d'abonnement à de l'information juridique, ou par d'autres moyens.

Membre : Wayne Clark Thompson
N° de membre : 317597
Décision : Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de qualification et d'inscription de Wayne Clark Thompson, ancien enseignant du District School Board of Niagara (auparavant le Lincoln County Board of Education), pour avoir exploité sexuellement des élèves.

M. Thompson a obtenu l'autorisation d'enseigner en juin 1961. Il n'était pas présent à l'audience du 30 avril 2012 ni n'y était représenté par un avocat.

Entre 1973 et 1976, M. Thompson a tenu des conversations de nature sexuelle avec deux élèves âgés de 12 et 13 ans et leur a fait des fellations. Il a également encouragé les garçons à avoir des contacts sexuels l'un avec l'autre.

M. Thompson a pris sa retraite en 1994 et le service de police de la région de Niagara l'a inculpé de quatre chefs d'attentat à la pudeur en mai 2009. Il a été reconnu coupable et condamné à deux ans de prison suivis de trois ans de probation, assortis de conditions lui interdisant de se trouver dans un parc public, une zone de baignade publique, une garderie, un terrain d'école, un terrain de jeu ou un centre communautaire, en présence de personnes âgées de moins de 16 ans.

En outre, il est interdit à M. Thompson de chercher, d'accepter ou de garder un emploi ou d'effectuer une activité bénévole qui le placerait en relation de confiance ou d'autorité vis-à-vis de personnes âgées de moins de 16 ans. Il lui est également interdit de communiquer avec un adolescent ou avec un enfant, ou de se trouver seul avec lui à moins que cet adolescent ou cet enfant ne soit accompagné par ses parents ou un tuteur.

Après avoir examiné la preuve, et compte tenu du fardeau de la preuve et de la norme de preuve ainsi que des observations de l'avocat de l'Ordre, le sous-comité reconnaît que les faits soutiennent la thèse de la faute professionnelle et considère que Wayne Clark Thompson a commis une faute professionnelle. Le sous-comité a ordonné au registraire de révoquer le certificat de qualification et d'inscription de M. Thompson.

Le sous-comité de discipline a déclaré que M. Thompson a renoncé au privilège de faire partie de la profession.

«Le sous-comité a tenu compte du déséquilibre de pouvoir qui était favorable à l'enseignant, de la vulnérabilité des élèves et de la situation privilégiée des enseignantes et enseignants dans la société. Dans leur déclaration de victime, les élèves 1 et 2 ont évoqué les conséquences néfastes à long terme des actes de M. Thompson, lesquelles ont changé à jamais leur vie. Un enseignant qui inflige des mauvais traitements d'ordre sexuel jette le discrédit sur la profession et mine la confiance du public.»

Un avis concernant la révocation figure sur le certificat de M. Thompson, accessible en ligne à **oeeo.ca ➜ Trouver un membre**.

Membre : Non identifié
Décision : Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de qualification et d'inscription d'un enseignant du York Region District School Board pour avoir infligé des mauvais traitements d'ordre sexuel à une élève.

L'enseignant, membre de la profession depuis juillet 1998, et son avocat étaient présents à l'audience tenue les 11 octobre, 19 et 22 décembre 2011 ainsi que les 16 et 17 février 2012.

Entre mai 2004 et 2005, l'enseignant a rencontré l'élève au moins quatre fois et communiqué avec elle par voie électronique. Ils se sont rencontrés pour manger une pizza, il lui a dit qu'il l'aimait et qu'il souhaitait coucher avec elle; il l'a serrée et embrassée, et a frotté son corps contre le sien; il lui a touché ou tenté de lui toucher un sein.

Lors d'un échange de courriels qui a eu lieu en février 2004, l'enseignant a fait allusion à un acte sexuel qui, une fois signalé

aux autorités par l'élève, a mené à une enquête du conseil scolaire, à une réprimande écrite ainsi qu'à une formation sur la sensibilisation organisée par la fédération de l'enseignant. Malgré des avertissements, l'échange de courriels et les rencontres entre lui et l'élève ont continué.

L'élève s'est plainte à une enseignante, qui a raconté l'affaire à la mère de l'élève. La Société d'aide à l'enfance a mené une enquête et la police a porté des accusations. Un procès criminel a eu lieu en juillet 2008 et l'enseignant a été acquitté en 2009.

Pendant son témoignage, l'élève a reconnu qu'elle avait entretenu activement une relation avec l'enseignant. «J'avais 15 ans et ma conception du romantisme m'aveuglait», a-t-elle affirmé. Elle a également souligné que l'enseignant lui avait dit que leur relation ne pouvait pas durer parce qu'il irait en prison et que, s'il arrivait quelque chose, il perdrait son emploi; elle a soutenu qu'il avait envoyé des signaux contradictoires et qu'il était toujours prêt à la rencontrer. L'enseignant a admis avoir commis une «erreur de jugement» et formulé des propos inappropriés, mais il a nié toute connotation sexuelle. Il a dit que le baiser n'était pas romantique et qu'il n'avait pas été prémédité.

Ayant examiné la preuve, et compte tenu du fardeau de la preuve et de la norme de preuve et des observations des avocats, le sous-comité de discipline a reconnu l'enseignant coupable de faute professionnelle et a ordonné au registraire de révoquer son certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision écrite, le sous-comité de discipline a dit : «L'enseignant connaissait parfaitement la recommandation professionnelle de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, mais comme un papillon de nuit attiré par la lumière, il a continué d'agir de façon tout à fait inappropriée. Aucune explication intéressée ne saurait justifier son comportement ni le rendre acceptable.

«Le comité est convaincu que l'enseignant, qui a reçu de son employeur une réprimande officielle en guise de message clair, aurait vraiment dû cesser de communiquer avec l'élève. Lorsque celle-ci a tenté de renouer avec lui, il a accepté, sachant qu'il se devait de refuser, car c'était peu professionnel.

«De l'avis du comité, l'enseignant a négligé des règles très précises et les très bons conseils qu'il a reçus. Il a poursuivi délibérément cette relation inappropriée. Ne pas révoquer son certificat reviendrait à nier la vraie nature de cette affaire, qui est après tout une inconduite sexuelle.»

Les membres du sous-comité ont écrit dans leur décision qu'ils auraient ordonné que le nom de l'enseignant soit publié dans le résumé, mais n'avaient pu le faire parce que la Cour de justice de l'Ontario en avait interdit la publication.

Un avis concernant la révocation figure sur le certificat de l'enseignant, accessible en ligne à **oeeo.ca ➜ Trouver un membre**. ■

Donnez-nous votre opinion professionnelle!

Vous enseignez dans une école secondaire de langue française, ou encore vous enseignez les mathématiques ou les sciences à n'importe quel cycle?

Pour parler profession a besoin de vous!

Nous cherchons des enseignantes et enseignants bénévoles pour faire la critique de ressources diverses en français.

Envoyez un courriel à Rochelle Pomerance à **revue@oeeo.ca**.

Faites une recherche dans *Pour parler profession*

Vous allez adorer notre nouvel outil de recherche en ligne!

Visitez **pourparlerprofession.oeeo.ca** et tapez des mots-clés dans le champ de recherche situé au bas de chaque page.

Guide vert

DE LAURA BICKLE

L'environnementaliste David Suzuki fouille dans ses souvenirs pour recycler les leçons apprises sur les bancs d'école.

Décrivez l'élève que vous étiez en trois mots.
Je n'en ai qu'un seul : timide.
Quelle était votre matière préférée et pourquoi?
Les maths, parce que c'était si précis, et les sciences pour la même raison.
Qu'est-ce que l'on ne vous a pas enseigné à l'école mais que vous auriez aimé apprendre?
J'aurais aimé apprendre à jouer d'un instrument de musique.
À l'école, vous excelliez dans quelles matières?
En maths, chimie, physique et anglais.
Et vous deviez redoubler d'efforts dans quelle matière?
Je trouvais l'allemand difficile, mais sans plus.
Quel est votre souvenir le plus cher de vos années à l'école?
Mon premier baiser.
Quelle qualité avez-vous le plus appréciée chez un enseignant?
Sa passion pour la matière enseignée.
Quelle est la leçon de vie la plus importante que vous ayez apprise à l'école?
Si on fait des dégâts, il faut les nettoyer.
Si vous pouviez créer un nouveau cours, quel serait-il?
Nous devons percevoir le monde comme un tout. Présentement, on le perçoit en fragments et on se voit séparé de la nature. Mais ce n'est pas du tout le cas. Si j'élaborais un cours, il mettrait l'accent sur le travail de l'Américaine Rachel Carson, une biologiste de la vie marine dont l'ouvrage *Silent Spring* a fait avancer le mouvement mondial pour le respect de l'écologie. Son travail explique comment nous appartenons tous à un monde interconnecté.
Pouvez-vous nommer une chose que vous avez apprise au jardin d'enfants qui vous est encore utile aujourd'hui?
Le partage – ne soyons pas avares.

NOM
David Suzuki

- né en 1936 à Vancouver; ses parents ont eu trois autres enfants, dont sa sœur jumelle
- durant la Seconde Guerre mondiale, sa famille a perdu son entreprise de nettoyage à sec; ses sœurs, sa mère et lui ont été envoyés dans un camp d'internement, et son père, dans un camp de travail
- après la guerre, sa famille a déménagé à Leamington (Ontario), où il a fréquenté la Mill Street Elementary School, la Leamington Secondary School, puis le London Central Collegiate Institute, où il a été nommé président du conseil d'élèves
- possède un B.A. en biologie et un Ph. D. en zoologie; depuis, il a reçu 25 grades honorifiques
- membre de la faculté de l'Université de Colombie-Britannique depuis 1963, il est maintenant professeur émérite
- reçu Officier de l'Ordre du Canada en 1976, et Compagnon en 2006
- a élaboré et animé *Quirks and Quarks,* une émission de radio à la CBC (1974); a lancé la série télévisée à la CBC, *The Nature of Things* (1979)
- a gagné quatre prix Gémeaux
- a reçu le Prix Kalinga de l'UNESCO et le prix du Palmarès mondial des cinq cents du Programme des Nations Unies pour l'environnement
- en 2009, il a remporté le Right Livelihood Award, qui est considéré l'autre prix Nobel
- la fondation David Suzuki a publié *Connecting With Nature*, un guide pédagogique pour les enseignants de la 4e à la 6e année; téléchargez-le gratuitement à **davidsuzuki.org/youthandnature** (voir détails p. 14)

PHOTO : JAIME HOGGE; PHOTO EN NOIR ET BLANC : AVEC L'AIMABLE PERMISSION DE DAVID SUZUKI; IMAGE « PAPER ELEMENT » : ISTOCK

Enseignants et aide-enseignants;
administrateurs;
personnel de soutien et
personnel professionnel des
écoles/conseils scolaires;
personnel des collèges et
universités

votreliberté VOTRERO/RTO

Soyez en contact avec la

communauté ERO/RTO

et devenez membre pour…

- profiter d'excellents régimes collectifs d'assurance santé
- des services bilingues
- appartenir à une communauté active
- des programmes de voyages en groupes
- un soutien fiable à votre rente
- la mobilisation sur les enjeux politiques et sociaux
- *Renaissance*, un magazine primé destiné aux membres
- sensibilisation communautaire

Marjorie Blake
enseignante au niveau
élémentaire, ETFO

Sachi Nagano
enseignante au niveau
élémentaire

votreavenir
VOTR**ERO/RTO**

Raymond Colbourne
enseignant au niveau
élémentaire, AEFO

Diane Colbourne
enseignante au niveau
élémentaire, AEFO

Gérald Brochu
enseignant au niveau
élémentaire, AEFO

Emilie Johnson
enseignante au niveau
élémentaire, AEFO

Inscrivez-vous à un **atelier de planification de la retraite près** de chez vous.

www.ero-rto.org/fr/liste-des-ateliers-de-planification-la-retraite

1.800.361.9888

Suivez-nous sur :

Depuis 1968 ERTO Since 1968

À votre service...pour le soin de votre avenir.

THE RETIRED TEACHERS OF ONTARIO

LES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS RETRAITÉS DE L'ONTARIO

Here for you now ... Here for your future.

GRATOS!

DU CAFÉ PENDANT UN AN

Le RAEO vous offre la chance de gagner du café gratuit pendant un an.

Peu importe que vous soyez du genre à ne pas pouvoir commencer la journée sans un café bien tassé ou que vous vous contentiez de déguster un café au lait à l'occasion, participez au nouveau concours du RAEO et nous réglerons la facture pour un an.

Pour participer, aller au **www.raeo.com/cafe**

Le prix a une valeur de 500 $. Il correspond approximativement au prix d'un café format moyen par jour ouvrable dans l'année. Le concours s'adresse uniquement aux membres du personnel actif et retraité du secteur de l'éducation de l'Ontario qui résident dans la province d'Ontario. Aucun achat n'est requis. Les participantes et les participants doivent indiquer la date d'expiration de leur police d'assurance automobile ou habitation ou une date de retraite approximative.
Un bulletin de participation par personne. Le concours se termine le 30 novembre 2012.
Composer le 1-800-267-6847 pour participer par téléphone.

OTIP RAEO®

Des solutions d'assurance à la mesure du monde de l'éducation

Un partenaire Edvantage®